Conseil communal de Lausanne

Commission permanente des finances

Rapport sur le préavis 2026/75 du 22 octobre 2026

Budget de fonctionnement de l'exercice 2027

Plan des investissements pour les années 2027 à 2030

Composition de la commission :		
Mme Marlyse Audergon (Présidente)		
Mme Pauline Blanc (1re Vice-présidente)	Rapportrice	Sous-commission CD
Mme Lana Damergi		Sous-commission CD
Mme Gaelle Mieli	Rapporteur	Sous-commission SE
M. Joël Oguey		Sous-commission SE
Mme Mathilde Maillard	Rapportrice	Sous-commission SCS
Mme Agathe Sidorenko		Sous-commission SCS
M. Samuel de Vargas	Rapporteur	Sous-commission LEA
M. Olivier Kaser		Sous-commission LEA
M. Yvan Salzmann (2e Vice-président)	Rapporteur	Sous-commission EJQ
M. Serge de Ribaupierre		Sous-commission EJQ
M. Valentin Christe	Rapporteur	Sous-commission FIM
M Ilias Panchard		Sous-commission FIM
Mme Carolina Carvalho Arruda	Rapportrice	Sous-commission SIL
M. Guillaume Matthey		Sous-commission SIL

Municipalité :	
M. Julien Eggenberger	Directeur des finances et de la mobilité

Administration :	
M. Louis-Marie Le Bot	Chef du service des finances
M. Max von Siebenthal	Adjoint au chef du service des finances
Mme Elisabeth Huber	Adjointe administrative

Lieu et dates des séances :
Salle 2-3, niveau R, Chauderon 9
Salle des commissions de l'Hôtel de Ville
les 28 octobre, 2 et 18 novembre 2026

Table des matières

1. Remarques préalables ... 3

2. Remerciements ... 3

3. Budget de fonctionnement 2027 ... 3

3.1. Considérations générales ... 3

3.2. Charges ... 4

3.3. Revenus ... 5

3.4. Personnel ... 5

4. Autofinancement ... 6

5. Réinvestir pour renforcer les prestations (RRP) ... 6

6. Budget d'investissement 2027 ... 6

7. Analyse des Directions ... 7

7.1. Culture et développement urbain (CD) ... 9

7.2. Sécurité et économie (SE) ... 19

7.3. Sports et cohésion sociale (SCS) ... 28

7.4. Logement, environnement et architecture (LEA) ... 36

7.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ) ... 46

7.6. Finances et mobilité (FIM) ... 59

7.7. Services industriels (SIL) ... 68

8. Amendements soumis à la COFIN ... 85

9. Discussion du préavis 2026/75 ... 120

10. Plan des investissements ... 120

11. Conclusions ... 121

1. Remarques préalables

Ce préavis a été traité par la Commission des finances durant les mois d'octobre et de novembre, durant trois séances plénières, précédées de plusieurs visites.

Les commissaires, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse du budget et à l'établissement de leurs rapports. Ils et elles ont pu étudier toutes les données pertinentes à disposition et questionner l'administration sur tous les points nécessitant un éclaircissement.

La Commission des finances a travaillé avec sérieux et application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite transmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

La Ville de Lausanne utilise le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2)[1], qui harmonise la présentation des comptes des collectivités publiques en Suisse. L'objectif est de donner une image aussi fidèle que possible de l'état réel des finances, du patrimoine et du résultat. Ce changement a rendu le budget 2027 plus difficile à lire et à comprendre pour les membres de la commission des finances, mais il apportera à l'avenir davantage de clarté et de lisibilité.

Les amendements soumis à la commission ont été discutés puis votés. Ils sont intégrés dans ce rapport. Les observations qui figurent dans ce rapport ont été approuvées par la Commission des finances, lors de la séance du 18 novembre 2026.

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier Monsieur le Municipale Julien Eggenberger ainsi que M. Louis-Marie Le Bot, M. Max von Siebenthal et Mme Elisabeth Huber du Service des finances, mais également l'ensemble des collaborateur.trices de l'administration qui ont été rencontrés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses aux questions des Commissaires de la Commission des finances.

3. Budget de fonctionnement 2027

3.1. Considérations générales

Le budget 2027 de la Ville de Lausanne, premier de la nouvelle législature (2026-2031), présente un déficit de CHF 77.7 millions, dans la lignée de celui de 2026. Les charges augmentent de 0.9% et les revenus de 1.3%. Ce budget s'inscrit dans un contexte incertain, marqué par la géopolitique internationale et par la votation du 27 septembre 2026 sur l'initiative « 12% ». La Municipalité veillera à ce que les engagements des initiants soient tenus et espère éviter tout nouveau report de charges sur les communes du Canton et en particulier sur Lausanne.

Après les mesures PSAF (Plan structurel d'assainissement financier), un programme qui permettait des améliorations financières des dernières législatures, la Municipalité lance la démarche « Réinvestir pour renforcer les prestations » (RRP), visant à dégager des marges de manœuvre pour les réinvestir dans des prestations prioritaires dans la continuité des programmes d'amélioration financière des trois précédentes législatures.

---

[1] https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/communes/finances_communales/fichiers_pdf/MCH2_quels_changements_pour_ma_commune.pdf

La Municipalité prévoit un niveau d'investissements d'environ CHF 278 millions pour 2027, dont plus de la moitié des projets sont liés à la transition climatique, notamment pour le développement du chauffage à distance, l'assainissement des bâtiments, le développement du patrimoine arboré et la biodiversité, la renaturation des cours d'eau ou encore la poursuite du développement des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Près-de-Vidy. La Ville continue également d'investir pour ses infrastructures et espaces publics, avec notamment des investissements en lien avec les bus à haut niveau de service, la gare de Lausanne et les interfaces du futur m3.

Elle continue également d'investir dans les secteurs prioritaires de son programme, comme l'accueil de jour, avec plus de 200 places en préscolaire et parascolaire qui ont été créées depuis la rentrée 2026, et la création de 90 nouvelles places d'accueil pendant les vacances scolaires sont prévues, pour un montant total de CHF 2 millions. Les postes d'agent.es d'accueil et de sécurité créés en CDI les années précédentes seront pérennisées en 2027.

Le « petit équilibre »

Le principe du « petit équilibre », propre à l'administration Cantonale Vaudoise (inscrite à l'article 165 de la Constitution et précisée dans la Loi sur l'assainissement financier, LAFin), pourrait être calculé ainsi pour le Budget 2027 de la Ville de Lausanne :
Résultat budgété 2027 : –77.7 mios ; amortissements budgétés : 128.9 mios, soit un résultat « petit équilibre » de + 51.2 mios.

3.2. Charges

Charges apurées

[CHF millions]	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
Charges	**2'147**	**2'165**	**+18**	+0.8%
- Attributions aux fonds et financements spéciaux	-59	-70	-11	
- Subventions redistribuées	-24	-29	-5	
- Imputations internes	-277	-279	-3	
- Amortissements - Changement de méthodologie des SIL		+16	+16	
Charges de référence (Apurées)	**1'786**	**1'802**	**+16**	**+0.9%**

Les charges apurées augmentent de +0.9% (CHF 16 millions) par rapport au budget 2026. Cette hausse vient principalement des charges de personnel et de la péréquation, surtout la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants). La participation à la cohésion sociale (ex-facture sociale) augmente de CHF 5.1 millions, à CHF 145.2 millions. Les effectifs augmentent de 46.7 EPT (+0.9%), notamment dans la cohésion sociale et l'emploi (+18.3 EPT) et l'accueil de jour (+16.9 EPT).

3.3. Revenus

Revenus apurés

[CHF millions]	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
Revenus	**2'069**	**2'087**	**+18**	+0.9%
- Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-96	-86	+10	
- Subventions à redistribuer	-24	-29	-5	
- Imputations internes	-277	-279	-3	
Revenus de référence (Apurés)	**1'672**	**1'693**	**+21**	**+1.3%**

Les revenus apurés hors prélèvements sur les fonds augmentent de 1,3% (CHF 21 millions) par rapport au budget 2026. Cette hausse vient principalement des revenus financiers et de l'adaptation des revenus du Service de l'eau. Les recettes fiscales restent stables. L'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales augmente d'environ CHF 10 millions, tandis que l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques baisse d'environ CHF 9 millions. Les revenus de la péréquation cantonale diminuent de CHF 120,8 millions à CHF 117,7 millions.

3.4. Personnel

Par rapport au budget 2026, les effectifs augmentent de 46.7 équivalents plein temps (EPT), soit +0.9%, pour atteindre 5'448 EPT. Les principales hausses concernent la cohésion sociale et l'emploi (+18.3 EPT), l'accueil de jour (+16.9 EPT) et les Services industriels (+12.4 EPT), pour le chauffage à distance, la géothermie et les projets énergétiques.

La reprise des prestations de la Fondation ABS par la Ville de Lausanne ajoutera 34,8 EPT, qui font l'objet d'un préavis séparé que le Conseil Communal doit encore voter. Dans l'accueil de jour, plus de 200 places en préscolaire et parascolaire ont été créées depuis la rentrée 2026. La Municipalité prévoit aussi 90 nouvelles places d'accueil pendant les vacances scolaires, pour un montant total de CHF 2 millions. La Municipalité maintient également la présence sur le domaine public en pérennisant les postes d'agent.es d'accueil et de sécurité créés précédemment en CDI.

Comparaison des charges de personnel

[CHF millions]	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
Charges de personnel (GR. 30)	710	731	21	+3.0%

4. Autofinancement

[CHF millions]	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
Investissements nets	248	234	-14	-5.5%
./. Autofinancement du compte de fonctionnement	35	36	1	+3.0%
Insuffisance d'autofinancement	**-213**	**-198**	**15**	**-6.9%**

5. Réinvestir pour renforcer les prestations (RRP)

Après les mesures PSAF (Plan structurel d'assainissement financier) entrée en vigueur en 2014, la Municipalité lance pour cette nouvelle législature «Réinvestir pour renforcer les prestations» (RRP) dans le but de poursuivre la maîtrise des charges. L'objectif est de dégager des marges de manœuvre pour les réinvestir dans les prestations prioritaires, notamment l'accueil de jour, la cohésion sociale, le sport, la culture et la sécurité

La nouvelle législature ayant débuté le 1er juillet 2026, les économies liées à la démarche RRP sont toutes inscrites au budget 2027 dans la direction Finances et mobilité (FIM). Elles seront ensuite visibles par direction dès le prochain budget. Elles seront par contre visible par direction dans les comptes 2026.

Budget d'investissement 2027

Les dépenses brutes d'investissements prévues pour 2027 s'élèvent à CHF 278 millions. Plus de la moitié (CHF 154 millions,) concerne la politique climatique de la Ville de Lausanne.

On y trouve en premier lieu, l'énergie et le changement climatique pour CHF 76 millions, avec notamment le renouvellement et l'extension des réseaux électriques, le développement du chauffage à distance et les compteurs intelligents. Ensuite les bâtiments pour CHF 38 millions, avec notamment le centre intercommunal de gestion des déchets de Malley, le centre funéraire de Montoie et le programme d'entretien et de rénovation du patrimoine administratif.

La mobilité représente CHF 33 millions, avec entre autres la place de la Riponne, les Rues vivantes, le BHNS, le Trame Lausanne–Renens et le pôle gare. Ensuite, CHF 7 millions pour le patrimoine arboré et la biodiversité, ainsi que CHF 48 millions dans le domaine de l'eau, dont la renaturation de la Vuachère et de la Chamberonne, CHF 33 millions pour les écoles et le sport, et CHF 23 millions pour le développement des quartiers des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy, et les stades de Coubertin et de la Pontaise.

Les autorisations d'achats pour 2027 font l'objet de préavis séparés, CHF 12.25 millions pour les véhicules, machines, matériels et bornes de recharge (dont la quasi-totalité des véhicules seront 100% électriques), et CHF 0.97 million pour les achats informatiques.

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2027

Climat : énergie et changement climatique	**76.2**
Renouvellement et extension des réseaux électriques • Développement du chauffage à distance • Poursuite de l'installation de compteurs intelligents • Rénovation des réseaux, signalisation lumineuse, plan lumière	
Climat : bâtiment (y compris efficacité énergétique)	**38.0**
Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley • Centre funéraire de Montoie • Programme d'entretien et de rénovation du patrimoine administratif (6e étape) • Equipements de la Vallée de la Jeunesse • Rénovation de la Fondation de l'Hermitage	
Climat : mobilité	**32.9**
Place de la Riponne • Rues vivantes II et III • Mobilité durable • BHNS • Tramway Lausanne–Renens • Léman 2030 - Pôle Gare • Etudes d'interfaces du m3 • Réaménagement des espaces publics du quartier Sous-gare • Subvention aux commerçant-e-s impactés par les chantiers	
Climat : patrimoine arboré et biodiversité	**7.1**
Réaménagement de diverses places de jeux (4e et 5e étapes) • Lausanne Jardins 2029 • Crédits-cadres SPADOM pour les espaces verts • Actions en faveur de la nature et de la qualité de vie dans les parcs lausannois	
Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et sports	**32.6**
Développement des sites scolaires de Montriond, Vers-chez-les-Blancs, Béthusy, La Sallaz et Beau-Rivage • Assainissement du site scolaire de Béthusy • Équipements scolaires des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy • Rénovation du Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse • Remplacement du terrain du Centre sportif de Coubertin • Piscine de Bellerive	
Développement des quartiers	**22.5**
Prés-de-Vidy : fouilles archéologiques, espaces publics et réseaux • Plaines-du-Loup : espaces publics, fouilles archéologiques et équipements • Transformation des stades de Coubertin et de la Pontaise	
Investissements dans le domaine de l'eau	**48.3**
Rénovation des collecteurs publics • Réfection de l'usine de Bret et de Saint-Sulpice • Rénovation des galeries du Pays-d'Enhaut • Revitalisation des sources de la Bressonne, du ruisseau de Vennes et du Riolet • Renaturation de la Vuachère et de la Chamberonne • Réfection du réservoir de Crissier	
Numérique et autres	**20.1**
Nouvel ERP RH • Systèmes d'information de la Police et du contrôle des habitants • Réseau RECOLTE • Digital Workplace • Portail parents • Sécurité informatique • Réaffectation du Temple de la Croix-d'Ouchy	

6. Analyse des Directions

La Commission des finances a pris connaissance des rapports des sous-commissions lors de ses séances plénières du 28 octobre et du 2 novembre 2026. Sauf exception, les rapports des sous-commissions sont structurés de la façon suivante :

- Introduction
- Principales évolutions budgétaires pour la Direction
- Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service
- Évolution des EPT par service
- Budget d'investissement
- Commentaires particuliers de la COFIN

Tableau synthétique des comptes (MCH2)

3	Charges	4	Revenus
30	Charges de personnel	40	Impôts
31	Biens, services et autres	41	Patentes, concessions
		42	Taxes et redevances
33	Amortissements du patrimoine administratif	43	Revenus divers
34	Charges financières	44	Revenus financiers
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
36	Charges de transfert	46	Revenus de transferts
37	Subventions redistribuées	47	Subventions à redistribuer
39	Imputations internes	49	Imputations internes

6.1. Culture et développement urbain (CD)

6.1.1. Introduction

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2027 en date des 8 et 23 octobre 2026.

Nous tenons à remercier M. le Directeur et M. Tammaro, responsable financier de direction, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat municipal	Simon Affolter	Secrétariat municipal
	Annabel Glauser	Responsable financière
Secrétariat général	Mathieu Gasparini	Secrétaire général
Service de la culture	Isabelle Gattiker	Cheffe de service
	Mathilde Ropraz	Chargée de missions administratives
Service de l'urbanisme	Julien Guérin	Chef de service
	Ganimete Heseti	Responsable financière
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	Yves Tritten	Chef de service
Service du personnel	Vesna Stanimirovic	Cheffe de service
	Catherine Crevoisier	Adjointe à la cheffe de service

6.1.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

6.1.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	45'148'382,38	39'574'400,00	43'841'400,00	4'267'000,00	10,78%
31	9'668'912,55	10'523'700,00	10'366'200,00	-157'500,00	-1,50%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2'404'194,09	7'873'800,00	5'673'100,00	-2'200'700,00	-27,95%
34	103'312,62	130'000,00	120'100,00	-9'900,00	-7,62%
35	4'114'650,07	358'400,00	4'270'600,00	3'912'200,00	1091,57%
36	281'748'809,54	293'409'000,00	300'287'600,00	6'878'600,00	2,34%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	16'067'686,12	16'467'000,00	17'139'900,00	672'900,00	4,09%
Total	**359'255'947,37**	**368'336'300,00**	**381'698'900,00**	**13'362'600,00**	**3,63%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'augmentation du groupe 30 s'explique par une adaptation du correctif de la masse salariale aux prévisions d'indexation (+ CHF 3.4 millions). Le montant de l'indexation de l'année en cours est chiffré en octobre, l'octroi ne se trouve pas dans le budget et est rajouté par la suite.

L'importante augmentation constatée sous le groupe 35, s'explique, au Service de la culture par la budgétisation en 2027 des attributions au fonds casuels (CHF 3.6 millions).

La baisse du groupe 33 s'explique principalement par une diminution des amortissements des dépenses d'investissements relatives aux fouilles archéologiques des Prés-de-Vidy (- CHF 3.3 millions). Cette baisse est partiellement compensée par le début de l'amortissement des dépenses du projet cHRysalide, le projet de modernisation du système d'information des ressources humaines (SIRH) (+CHF 1.2 million).

La hausse du groupe 36 s'explique principalement par une augmentation de la participation à la Cohésion sociale (+5.1 millions). Globalement, si l'on considère la péréquation NPIV dans son ensemble, compte tenu de la diminution des retours péréquatifs de CHF 3.1 millions (groupe 46), le coût pour la Ville augmente de CHF 8.2 millions entre les budgets.

6.1.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	4'591'003,40	4'029'000,00	4'232'800,00	203'800,00	5,06%
43	1'161'262,17	882'600,00	997'100,00	114'500,00	12,97%
44	253'650,20	281'100,00	286'600,00	5'500,00	1,96%
45	4'111'377,91	386'600,00	5'263'800,00	4'877'200,00	1261,56%
46	122'106'925,27	121'300'100,00	118'211'600,00	-3'088'500,00	-2,55%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	4'614'863,31	3'853'900,00	5'909'500,00	2'055'600,00	53,34%
Total	**136'839'082,26**	**130'733'300,00**	**134'901'400,00**	**4'168'100,00**	**3,19%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

L'importante augmentation des revenus constatée sous le groupe 45, s'explique, au Service de la culture, par la budgétisation, en 2027, des prélèvements sur les fonds (CHF 4.1 millions).

La diminution enregistrée sous ce poste s'explique par une baisse de CHF 3.1 millions des revenus péréquatifs (NPIV) (voir l'explication ci-dessus, sous « Évolution des charges de fonctionnement »).

Sous le groupe 49, sont budgétées les recettes internes liées aux taxes de séjour (CHF 1.6 million).

6.1.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Évolution des charges de fonctionnement service Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	15'239'147,73	15'997'900,00	16'653'800,00	655'900,00	4,10%
31	4'412'460,71	5'459'600,00	5'111'200,00	-348'400,00	-6,38%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	114'000,00	118'700,00	118'700,00	0,00	0,00%
34	98'678,19	130'000,00	120'100,00	-9'900,00	-7,62%
35	11'793,00	0,00	0,00	0,00	-
36	219'663'405,60	230'814'000,00	236'025'000,00	5'211'000,00	2,26%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'581'731,47	3'122'500,00	3'262'400,00	139'900,00	4,48%
Total	**242'121'216,70**	**255'642'700,00**	**261'291'200,00**	**5'648'500,00**	**2,21%**

Explication des principales variations par rapport au budget

- Groupe 30 : variation expliquée par le régime de traitement des rentes des deux municipaux sortants, ainsi que de transferts d'EPT au SMUN (pour un total de 2 EPT).

- Mis à part des reclassements, la grande variation concerne la rubrique 310203. Cette rubrique est en diminution en lien avec le fait que les élections communales se sont tenues en

2026 et ont nécessité un engagement de coûts (qui se retrouve dans d'autres rubriques également).

- Les variations dans le groupe 39 sont en lien avec de nouvelles facturations, respectivement des adaptations des imputations internes provenant du service des gérances. De plus, le loyer du 1er étage de la Villa Mon-Repos, utilisé pour des réceptions et des séances de la Municipalité, qui avait été suspendu durant les travaux, est à nouveau facturé dès 2027.

Le service subit de grosses variations en lien avec la péréquation (cf. *infra*).

Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'528'884,00	1'608'500,00	1'551'300,00	-57'200,00	-3,56%
43	5'892,62	50'800,00	50'800,00	0,00	0,00%
44	217'264,52	281'100,00	281'100,00	0,00	0,00%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	121'747'304,42	121'073'900,00	117'973'900,00	-3'100'000,00	-2,56%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	367'665,40	724'800,00	756'000,00	31'200,00	4,30%
Total	**123'867'010,96**	**123'739'100,00**	**120'613'100,00**	**-3'126'000,00**	**-2,53%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Le service subit de grosses variations en lien avec la péréquation (cf. *infra*).

Détail de la péréquation 2025 - 2027

en mios *+ charges / - produits*	Compte 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart B2027 B2026
A. Total Péréquation (recette)	-109,4	-109,9	-106,7	3,2
A1 Péréquation des ressources	-12,4	-4,8	-1,7	
A2 Péréquation des besoins structurels	-0,2	-0,2	-0,2	
A3 Compensation des charges particulières des villes	-99,1	-104,8	-104,8	
Décompte 2024 reçu en 2025 *(dernière version ancienne péréquation)*	2,3			
B. Participation à la cohésion sociale	141,9	140,1	145,2	5,1
C. Facture policière	4,4	4,4	4,5	0,1
Total péréquation et factures cantonales (A+B+C)	36,7	34,7	43,0	8,3
Lignes de transports - tl (TU)	55,0	67,0	67,0	0,0
Lignes de transports - régional (TRV+TUSP)	18,4	19,1	19,1	0,0
D. Total transports	73,3	86,1	86,1	0,0
E. RIE III	-12,0	-11,0	-11,0	0,0
Grand total (A+B+C+D+E)	98,0	109,8	118,1	8,3

Total Compte 45	-121,5	-120,9	-117,7	3,2
Total Compte 35	219,5	230,6	235,8	5,2
Grand total (coût net) 45+35	98,0	109,8	118,1	8,3

Afin d'être au plus proche du décompte final 2027, le Budget est basé sur le décompte prévisionnel du Canton, affiné des prévisions 2026 en matière de recettes fiscales, de péréquation transports, et d'augmentation de la population

Evolution des charges de fonctionnement service Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'331'595,42	6'591'300,00	6'698'900,00	107'600,00	1,63%
31	1'010'708,94	852'700,00	789'600,00	-63'100,00	-7,40%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	906'033,09	6'098'000,00	2'815'100,00	-3'282'900,00	-53,84%
34	63,57	0,00	0,00	0,00	-
35	511'807,95	105'600,00	426'000,00	320'400,00	303,41%
36	11'335'581,58	11'255'500,00	11'880'000,00	624'500,00	5,55%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	861'947,55	747'800,00	996'000,00	248'200,00	33,19%
Total	**20'957'738,10**	**25'650'900,00**	**23'605'600,00**	**-2'045'300,00**	**-7,97%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- L'office d'appui économique et des statistiques a été transféré au SG CD (4.5 EPT) ainsi que l'observatoire de la sécurité. De plus, un nouveau poste a été créé (drogues et espace public). Les chiffres indiqués dans la colonne du budget 2026 comprennent les chiffres du budget des deux unités transférées (qui étaient chez SE). Autrement dit, il semble y avoir une faible évolution, ce qui n'est pas le cas en réalité puisque les montants étaient dans un autre service. Les chiffres du budget 2026 pour la rubrique 30 ne correspondent donc pas aux chiffres du budget 2026 de SG CD.

- 31 : hors reclassements, il s'agit de variations liées aux cartes journalières, à l'arrêt d'une licence d'un logiciel informatique et à un recalibrage lié à des enjeux de TVA (décision de passer au système effectif plutôt que forfaitaire).

- 33 : diminution des amortissements de CHF 3'325'000.- pour les fouilles des Près-de-Vidy ainsi que CHF 85'000.- pour le plan d'affectation des Plaines-du-Loup ; augmentation de CHF 208'000.- en lien avec différents objets du BDM.

- 35 : il s'agit d'une dotation au Fonds de soutien aux grands événements.

- 36 : sur les subventions, il sied de préciser la pérennisation de l'augmentation de CHF 100'000.- pour la solidarité internationale, une augmentation des subventions casuelles pour les relations internationales et une augmentation de CHF 40'000 pour l'Observatoire mondiale pour l'égalité des genres et le sport.

- 39 : plusieurs rabais sur les rentes de DDP ont été accordés afin d'attirer la venue d'organisations sur le sol lausannois, soit en facilitant le déménagement et l'installation (détails dans l'annexe listant les subventions accordées, rubrique 391004).

Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'298'839,20	34'000,00	11'000,00	-23'000,00	-67,65%
43	663'421,38	288'500,00	268'000,00	-20'500,00	-7,11%
44	323,58	0,00	0,00	0,00	-
45	715'288,99	386'600,00	1'183'100,00	796'500,00	206,03%
46	124'340,35	105'000,00	0,00	-105'000,00	-100,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'220'462,27	54'000,00	2'011'000,00	1'957'000,00	3624,07%
Total	**4'022'675,77**	**868'100,00**	**3'473'100,00**	**2'605'000,00**	**300,08%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Le guide délicieux ne sera plus édité en 2027, ce qui explique la baisse de revenus aux rubriques 42 et 46.
- 45 : variation en lien avec le Fonds de soutien aux grandes manifestations.

Evolution des charges de fonctionnement service Culture

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'157'245,01	6'972'900,00	7'157'700,00	184'800,00	2,65%
31	1'690'455,10	1'333'500,00	1'645'400,00	311'900,00	23,39%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	214'850,00	115'800,00	204'800,00	89'000,00	76,86%
34	4'570,86	0,00	0,00	0,00	-
35	3'591'049,12	252'800,00	3'844'600,00	3'591'800,00	1420,81%
36	50'749'822,36	51'337'300,00	52'382'600,00	1'045'300,00	2,04%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	11'342'481,90	11'126'700,00	11'368'300,00	241'600,00	2,17%
Total	**74'750'474,35**	**71'139'000,00**	**76'603'400,00**	**5'464'400,00**	**7,68%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Gros écarts en lien avec la budgétisation des Fonds. Hors cela, il y a une augmentation des charges de l'ordre de CHF 843'000 dont la moitié concerne des charges incompressibles (indexation, amortissements et imputations internes en particulier).

- Il y a une augmentation de charge en lien avec la sécurisation des musées, pour un montant de l'ordre de CHF 100'000.-.

- Une augmentation des subventions qui concerne en particulier les Jumeaux Jazz club (CHF 122'200.- en 2026 et CHF 353'700.- en 2027) et d'autres augmentations plus minimes pour d'autres institutions (Prix de Lausanne, Pull Off Théâtre, Théâtre 2.21 en particulier) ainsi que les subventions casuelles. La volonté municipale est de renforcer le soutien aux arts de la scène et aux musiques actuelles.

- Augmentation par rapport à 2026 de la dotation des Fonds pour les manifestations et la promotion (+CHF 60'000.-), Fonds de soutien aux arts de la scène (+ CHF 67'100.-) et au Fonds pour la musique (CHF + 40'000.-). Une partie de la deuxième et l'intégralité de la troisième sont compensées par une baisse de charge à d'autres postes.

Evolution des revenus de fonctionnement service Culture

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	272'431,47	113'500,00	397'500,00	284'000,00	250,22%
43	349'107,37	421'200,00	556'200,00	135'000,00	32,05%
44	36'051,47	0,00	5'500,00	5'500,00	-
45	3'396'088,92	0,00	4'080'700,00	4'080'700,00	-
46	85'022,50	0,00	116'500,00	116'500,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	13'674,60	10'000,00	10'000,00	0,00	0,00%
Total	**4'152'376,33**	**544'700,00**	**5'166'400,00**	**4'621'700,00**	**848,49%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 42 : budgétisation des recettes des fonds des musées cantonaux et des rétrocessions des subventions liées au Fonds de risque pour les institutions culturelles.

- 43 : inscription au budget de potentiels financements externes ainsi que des recettes du Fonds des arts plastiques.

Evolution des charges de fonctionnement service Urbanisme

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'269'479,39	6'620'900,00	6'584'000,00	-36'900,00	-0,56%
31	289'177,71	392'400,00	388'000,00	-4'400,00	-1,12%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'169'311,00	1'541'300,00	1'334'500,00	-206'800,00	-13,42%
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	2'200,00	0,00	-2'200,00	-100,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	633'294,00	826'600,00	851'600,00	25'000,00	3,02%
Total	**8'361'262,10**	**9'383'400,00**	**9'158'100,00**	**-225'300,00**	**-2,40%**

Explication des principales variations par rapport au budget

- 30 : transfert de 0.8 EPT au SMUN.
- 33 : les amortissements liés aux projets de la Riponne et du PGA ont été recalculés pour donner suite aux nouvelles méthodes comptables.
- 36 : il s'agit d'un reclassement.
- 39 : variation de CHF 25'000.- liés aux intérêts financiers sur les investissements calculés par le SFIN.

Evolution des revenus de fonctionnement service Urbanisme

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'327'739,00	2'101'400,00	2'101'400,00	0,00	0,00%
43	136'595,50	91'800,00	91'800,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	150'258,00	121'200,00	121'200,00	0,00	0,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	-106'884,15	0,00	0,00	0,00	-
Total	**1'507'708,35**	**2'314'400,00**	**2'314'400,00**	**0,00**	**0,00%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Il est encore difficile de savoir quel sera l'impact des recettes en lien avec le nouveau règlement sur les émoluments des permis de construire. Les mêmes chiffres que 2026 ont donc été utilisés.

Evolution des charges de fonctionnement service Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	1'301'902,25	1'344'700,00	1'401'500,00	56'800,00	4,22%
31	27'588,48	43'900,00	42'800,00	-1'100,00	-2,51%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	71'049,65	69'600,00	71'100,00	1'500,00	2,16%
Total	**1'400'540,38**	**1'458'200,00**	**1'515'400,00**	**57'200,00**	**3,92%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Il s'agit principalement de reclassements.

Evolution des revenus de fonctionnement service Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	31'160,93	11'600,00	11'600,00	0,00	0,00%
43	0,00	300,00	300,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'008'400,00	1'002'000,00	1'002'000,00	0,00	0,00%
Total	**1'039'560,93**	**1'013'900,00**	**1'013'900,00**	**0,00**	**0,00%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- Pas de commentaire particulier à formuler.

Evolution des charges de fonctionnement Service du personnel

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'849'012,58	2'046'700,00	5'345'500,00	3'298'800,00	161,18%
31	2'238'521,61	2'441'600,00	2'389'200,00	-52'400,00	-2,15%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	1'200'000,00	1'200'000,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	577'181,55	573'800,00	590'500,00	16'700,00	2,91%
Total	**11'664'715,74**	**5'062'100,00**	**9'525'200,00**	**4'463'100,00**	**88,17%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 30 : suppression d'une enveloppe de postes car il n'y a pas de besoin particulier. Le service compte une rubrique de correctif de la masse salariale en raison de vacances potentielles de postes dans les services. Cela est centralisé su SPEL dans le cadre du budget, mais se retrouve dans chaque service aux comptes selon les vacances effectives (+ CHF 3'400'000.-).

- 33 : augmentation de l'amortissement (+ CHF 1'200'000.-) en raison de l'implémentation d'un nouveau logiciel RH.

Evolution des revenus de fonctionnement Service du personnel

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	131'948,80	160'000,00	160'000,00	0,00	0,00%
43	6'245,30	30'000,00	30'000,00	0,00	0,00%
44	10,63	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	2'111'545,19	2'063'100,00	2'130'500,00	67'400,00	3,27%
Total	**2'249'749,92**	**2'253'100,00**	**2'320'500,00**	**67'400,00**	**2,99%**

Explication des principales variations par rapport au budget :

- 49 : variations en raison de modification des imputations.

6.1.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précèdent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Evolution
Conseil communal	5.05	4.75	-0.30
Municipalité	7.00	7.00	0.00
Secrétariat municipal	68.50	70.50	2.00
Secrétariat général CD	33.20	40.70	7.50
Culture	47.40	47.60	0.20
Urbanisme	44.30	43.50	-0.80
Contrôle des finances	7.50	7.50	0.00
Personnel	58.08	56.85	-1.23
Total Direction CD	**271.03**	**278.40**	**7.37**

Commentaires des sous-commissaires concernant l'évolution des EPT : cf. supra.

6.1.5. Budget d'investissement

Commentaires des sous-commissaires par rapport à l'avancement des projets et leurs roadmaps ainsi que les montants prévus :

- Le budget d'investissement concerne en particulier le BDM, ainsi que la replanifica-tion du PGA et des travaux de la Riponne.

6.1.6. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission CD vous invite à accepter le budget 2027 de cette direction.

Les commissaires :

Pauline Blanc (Rapportrice) Lana Damergi

6.2. Sécurité et économie (SE)

6.2.1. Introduction

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2027 en date des 6 et 7 octobre 2026. L'entretien de synthèse a eu lieu le 7 octobre 2026 avec le Municipal Pierre-Antoine Hildbrand ainsi que Mme Cindy Felley, Secrétaire générale de la direction.

Nous tenons à remercier le Municipal Pierre-Antoine Hildbrand ainsi que les personnes suivantes pour leur disponibilité et la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général SE	Mme Cindy Felley	Secrétaire générale
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Corps de police	M. Stéphane Volper	Chef Police judiciaire & Commandant a.i.
	Mme Aviles Anastasia	Cheffe Finances & Intendance
	Mme Silvia Jacinto	Responsable Finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de protection et de sauvetage	Mme Cindy Felley	Secrétaire générale
	M. Stéphane Tréhan	Responsable finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Contrôle des habitants	Mme Nadine Cossy	Cheffe de service
	Mme Nathalie Alam	Cheffe section Admin & finances
	Mme Ellen Richard	Comptable
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'économie	Mme Cindy Felley	Cheffe de service a.i.
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'eau	M. Sébastien Apothéloz	Chef de service
	Mme Monika Korzeniewska	Responsable financière de service
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE

6.2.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

6.2.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	172'582'869,96	185'862'900,00	192'744'800,00	6'881'900,00	3,70%
31	52'940'906,26	67'354'700,00	67'705'300,00	350'600,00	0,52%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	18'282'421,89	21'253'500,00	23'036'900,00	1'783'400,00	8,39%
34	676'006,93	898'800,00	925'900,00	27'100,00	3,02%
35	22'386'502,15	4'880'000,00	10'917'600,00	6'037'600,00	123,72%
36	8'754'934,37	8'755'400,00	7'787'900,00	-967'500,00	-11,05%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	31'615'393,09	32'591'900,00	32'944'600,00	352'700,00	1,08%
Total	**307'239'034,65**	**321'597'200,00**	**336'063'000,00**	**14'465'800,00**	**4,50%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #30 s'explique principalement par les charges de personnel liées au Corps de police, notamment par la hausse des effectifs en formation, et à l'augmentation des AAS rattachés au SG SE.

La hausse au groupe #33 est due à l'augmentation des amortissements liés aux travaux de rénovation du Centre funéraire de Montoie, dont les travaux devraient commencer pour parer à la vétusté des fours.

La progression au groupe #35 s'explique principalement par l'évolution du résultat projeté pour l'exercice 2027 du Service de l'eau.

La baisse au groupe #36 résulte essentiellement du reclassement comptable de la taxe de séjour. Ce reclassement se traduit par une augmentation correspondante au groupe #39.

6.2.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	8'306'615,70	7'850'000,00	8'150'000,00	300'000,00	3,82%
41	480'107,70	490'000,00	480'000,00	-10'000,00	-2,04%
42	152'410'234,93	146'465'000,00	149'738'200,00	3'273'200,00	2,23%
43	1'192'364,41	1'150'400,00	1'026'500,00	-123'900,00	-10,77%
44	4'778'551,91	4'634'500,00	4'673'200,00	38'700,00	0,84%
45	7'058'867,09	17'421'600,00	11'757'200,00	-5'664'400,00	-32,51%
46	30'923'090,81	30'823'800,00	38'118'800,00	7'295'000,00	23,67%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	14'743'259,29	15'503'900,00	15'185'300,00	-318'600,00	-2,05%
Total	**219'893'091,84**	**224'339'200,00**	**229'129'200,00**	**4'790'000,00**	**2,14%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation des recettes au groupe #42 s'explique par la hausse des revenus issus des prestations et des taxes d'utilisation du Service de l'eau, à hauteur de CHF 9 millions. Cette hausse est toutefois contrebalancée par une diminution de recettes de CHF 6 millions au Service de protection et sauvetage (SPSL), en raison de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2027, du nouveau modèle de financement de la Direction générale de la santé (DGS). En effet, les recettes liées aux interventions des ambulances ainsi que les pertes sur débiteurs sont désormais imputées directement à la DGS.

Cette modification entraîne une augmentation de la subvention destinée à couvrir le déficit, ce qui explique la hausse des recettes au groupe #46.

La diminution des recettes au groupe #45 est liée à la baisse du résultat projeté pour l'exercice 2027 du Service de l'eau.

6.2.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Évolution des charges de fonctionnement service SGSE

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'906'098,93	5'667'900,00	7'063'300,00	1'395'400,00	24,62%
31	183'637,78	121'700,00	115'200,00	-6'500,00	-5,34%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	284'320,30	282'100,00	284'100,00	2'000,00	0,71%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	478'197,95	484'100,00	480'600,00	-3'500,00	-0,72%
Total	**5'852'254,96**	**6'555'800,00**	**7'943'200,00**	**1'387'400,00**	**21,16%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #30 est due à un doublement des postes d'agents d'accueil et de sécurité (AAS) dont le déploiement est notamment prévu sur la place de Chauderon.

La diminution au groupe #31 est due à un transfert de budget au SOI pour le projet Digital Workplace.

Évolution des revenus de fonctionnement service SGSE

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	783'581,83	670'300,00	720'300,00	50'000,00	7,46%
43	0,00	0,00	0,00	0,00	-
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	2'183,00	60'000,00	60'000,00	0,00	0,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	673'100,00	1'011'400,00	1'065'400,00	54'000,00	5,34%
Total	**1'458'864,83**	**1'741'700,00**	**1'845'700,00**	**104'000,00**	**5,97%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #42 est due à l'augmentation des jetons de présence pour la participation à différents Conseil d'administration.

L'augmentation au groupe #49 est due au transfert de l'Observatoire de la sécurité et des discriminations à la Direction CD et à la Direction SCS.

Évolution des charges de fonctionnement service CP

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	93'710'698,63	102'004'400,00	105'786'200,00	3'781'800,00	3,71%
31	9'305'093,73	11'723'600,00	11'829'000,00	105'400,00	0,90%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'508'513,85	2'234'800,00	2'158'500,00	-76'300,00	-3,41%
34	7'379,22	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	11'700,00	14'700,00	11'700,00	-3'000,00	-20,41%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	5'220'792,22	5'102'200,00	5'260'900,00	158'700,00	3,11%
Total	**109'764'177,65**	**121'079'700,00**	**125'046'300,00**	**3'966'600,00**	**3,28%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #30 est due à la volonté de renforcer les effectifs du corps de police, avec notamment l'augmentation du nombre de policiers en formation.

L'augmentation au groupe #39 est liée à l'augmentation des loyers à la suite de la rénovation de l'Hôtel de police.

Évolution des revenus de fonctionnement service CP

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	26'933'548,03	33'647'200,00	33'662'200,00	15'000,00	0,04%
43	215'134,59	165'000,00	165'000,00	0,00	0,00%
44	102'108,98	96'300,00	96'300,00	0,00	0,00%
45	22'539,38	20'000,00	20'000,00	0,00	0,00%
46	4'060'493,96	2'145'200,00	2'130'200,00	-15'000,00	-0,70%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	9'270'001,93	9'274'800,00	9'268'000,00	-6'800,00	-0,07%
Total	**40'603'826,87**	**45'348'500,00**	**45'341'700,00**	**-6'800,00**	**-0,01%**

Évolution des charges de fonctionnement service SPSL

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	33'527'872,63	34'522'700,00	35'592'100,00	1'069'400,00	3,10%
31	3'669'706,49	3'769'800,00	3'366'000,00	-403'800,00	-10,71%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	584'809,41	828'600,00	855'300,00	26'700,00	3,22%
34	73'802,62	62'100,00	62'200,00	100,00	0,16%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	994'440,50	1'005'600,00	1'010'600,00	5'000,00	0,50%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'429'481,61	2'527'700,00	2'493'400,00	-34'300,00	-1,36%
Total	**41'280'113,26**	**42'716'500,00**	**43'379'600,00**	**663'100,00**	**1,55%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #30 est due aux frais de formation de 5 aspirants sapeurs-pompiers, ainsi qu'à l'engagement de nouveaux ambulanciers.

La diminution au groupe #31 est due notamment au remplacement de certaines tenues, à des projets multimédias, ainsi qu'à l'entrée en vigueur d'un nouveau modèle de financement de la Direction générale de la Santé. Ce dernier prévoit que les recettes des interventions des ambulances et pertes sur débiteurs sont imputées directement à la DGS avec, en contrepartie, une augmentation de la subvention pour couverture de déficit, justification valable également pour les groupes #42 et #46.

Évolution des revenus de fonctionnement service SPSL

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	8'269'471,46	7'931'400,00	1'922'000,00	-6'009'400,00	-75,77%
43	73'754,47	100'000,00	84'000,00	-16'000,00	-16,00%
44	164'203,74	189'300,00	189'300,00	0,00	0,00%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	14'335'706,38	13'659'000,00	19'499'500,00	5'840'500,00	42,76%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	344'400,82	410'400,00	234'400,00	-176'000,00	-42,88%
Total	**23'187'536,87**	**22'290'100,00**	**21'929'200,00**	**-360'900,00**	**-1,62%**

Explication des principales variations par rapport au budget

La diminution au groupe #49 est notamment due au fait que le budget 2026 était élevé en raison de grosses manifestations sportives comme l'organisation du Tour de France femmes et au fait que l'abri de protection civile de la Vallée de la Jeunesse n'est plus utilisé par le Service d'inclusion et actions sociales de proximité.

Évolution des charges de fonctionnement service CH

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'861'327,65	4'571'700,00	4'830'700,00	259'000,00	5,67%
31	211'440,53	183'300,00	179'900,00	-3'400,00	-1,85%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	1'679'764,40	1'350'000,00	1'350'000,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	425'016,30	430'400,00	434'300,00	3'900,00	0,91%
Total	**7'177'548,88**	**6'535'400,00**	**6'794'900,00**	**259'500,00**	**3,97%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #30 est liée à un gel d'un EPT en 2026 qui est à nouveau disponible pour 2027.

Évolution des revenus de fonctionnement service CH

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'598'426,72	1'410'500,00	1'414'500,00	4'000,00	0,28%
43	415,15	3'000,00	1'000,00	-2'000,00	-66,67%
44	-365,28	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	1'777'929,90	1'350'000,00	1'352'000,00	2'000,00	0,15%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	**3'376'406,49**	**2'763'500,00**	**2'767'500,00**	**4'000,00**	**0,14%**

Évolution des charges de fonctionnement service Économie

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'168'850,93	6'658'000,00	6'559'100,00	-98'900,00	-1,49%
31	992'419,42	1'352'700,00	1'566'900,00	214'200,00	15,83%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'230'336,85	682'900,00	3'330'500,00	2'647'600,00	387,70%
34	1'334,39	0,00	0,00	0,00	-
35	264'000,00	400'000,00	0,00	-400'000,00	-100,00%
36	5'337'527,03	6'000'000,00	5'090'500,00	-909'500,00	-15,16%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'945'776,70	1'662'300,00	3'746'000,00	2'083'700,00	125,35%
Total	**16'940'245,32**	**16'755'900,00**	**20'293'000,00**	**3'537'100,00**	**21,11%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #31 est liée à l'attribution de diverses tâches dans le cadre du plan de législature telles que des impressions de journaux ou des distributions de prix et de fonds.

L'augmentation au groupe #33 est due à l'augmentation des amortissements liés à la rénovation du Centre funéraire de Montoie.

La diminution au groupe #35 est due à un reclassement comptable.

La diminution au groupe #36 et l'augmentation au groupe #39 est principalement liée à la ventilation comptable de l'utilisation des taxes de séjour.

Evolution des revenus de fonctionnement service Economie

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	8'306'615,70	7'850'000,00	8'150'000,00	300'000,00	3,82%
41	480'107,70	490'000,00	480'000,00	-10'000,00	-2,04%
42	11'964'655,95	11'752'500,00	11'782'500,00	30'000,00	0,26%
43	12'486,75	17'400,00	11'500,00	-5'900,00	-33,91%
44	3'698'395,25	3'860'600,00	3'840'600,00	-20'000,00	-0,52%
45	300'000,00	0,00	103'500,00	103'500,00	-
46	3'934,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	45'566,85	41'000,00	41'000,00	0,00	0,00%
Total	**24'811'762,20**	**24'011'500,00**	**24'409'100,00**	**397'600,00**	**1,66%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Évolution des charges de fonctionnement service EAU

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	29'408'021,19	32'438'200,00	32'913'400,00	475'200,00	1,46%
31	38'578'608,31	50'203'600,00	50'648'300,00	444'700,00	0,89%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	14'958'761,78	17'507'200,00	16'692'600,00	-814'600,00	-4,65%
34	593'490,70	836'700,00	863'700,00	27'000,00	3,23%
35	22'122'502,15	4'480'000,00	10'917'600,00	6'437'600,00	143,70%
36	447'182,14	103'000,00	41'000,00	-62'000,00	-60,19%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	20'116'128,31	22'385'200,00	20'529'400,00	-1'855'800,00	-8,29%
Total	**126'224'694,58**	**127'953'900,00**	**132'606'000,00**	**4'652'100,00**	**3,64%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #35 est liée au résultat projeté de l'exercice 2027.

La diminution au groupe #36 est due à un manque de demande de subsides pour les installations permettant la réutilisation des eaux pluviales.

Évolution des revenus de fonctionnement service EAU

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	102'860'550,94	91'053'100,00	100'236'700,00	9'183'600,00	10,09%
43	890'573,45	865'000,00	765'000,00	-100'000,00	-11,56%
44	814'209,22	488'300,00	547'000,00	58'700,00	12,02%
45	6'736'327,71	17'401'600,00	11'633'700,00	-5'767'900,00	-33,15%
46	10'742'843,57	13'609'600,00	15'077'100,00	1'467'500,00	10,78%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	4'410'189,69	4'766'300,00	4'576'500,00	-189'800,00	-3,98%
Total	**126'454'694,58**	**128'183'900,00**	**132'836'000,00**	**4'652'100,00**	**3,63%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #42 est due à l'augmentation des revenus de prestations de services et de taxes d'utilisation selon les revenus réels.

La diminution au groupe #43 est liée à l'ajustement des comptes à la suite de la mise en place de MCH2, ainsi qu'à une diminution des revenus divers selon les revenus réels.

La diminution au groupe #45 est liée au résultat projeté de l'exercice 2027.

L'augmentation au groupe #46 est due à la participation du canton de Genève et d'autres communes vaudoises aux dépenses liées à la pollution au 1,2,4 triazole.

La diminution au groupe #49 est liée à l'ajustement des comptes à la suite de la mise en place de MCH2, ainsi qu'à une diminution des prestations internes selon les revenus réels.

6.2.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précèdent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Evolution	Explication
Secrétariat général SE	30.85	29.00	-1.85	Lié au transfert de l'Observatoire de la sécurité et des discrimination
Economie	55.40	50.90	-4.50	Lié au transfert de l'OAES à SGCD.
Contrôle des habitants	41.90	42.00	0.10	Diverses variations de postes dans le service (diminutions de taux, nouveau poste de responsable RH et de gestionnaire d'orientation).
Corps de police	689.50	687.80	-1.70	Transfert de 0.3 ept à SGCD et correction technique liée à un écart historique.
Protection et sauvetage	225.37	227.37	2.00	Création de 1.2 ept ambulancier/ère et correction technique de 1 ept + gel temporaire de 0.2 ept pour 30 mois.
Eau	239.90	244.50	4.60	Création de divers postes.
Total Direction SE	**1'282.92**	**1'281.57**	**-1.35**	

6.2.5. Budget d'investissement

D'importants investissements sont prévus, notamment dans le domaine de l'eau. Le projet d'usine d'eau potable à St-Sulpice a fait l'objet d'un permis de construire mais des recours sont maintenant pendants devant la CDAP. Il paraît donc peu probable que les travaux puissent débuter à brève échéance.

Les travaux en lien avec le Centre funéraire de Montoie ont été votés et les travaux pour parer à la vétusté des fours devraient être initiés dans le courant de l'année 2027.

Un nouveau projet pour la rénovation du Port d'Ouchy, prenant en compte la majorité des oppositions, sera présentés prochainement en commission consultative.

Le SPSL souhaite construire une caserne commune pour les pompiers et les ambulanciers, mais il est difficile de trouver un terrain assez grand, proche du centre-ville et disposant des voies d'accès nécessaires.

6.2.6. Commentaires particuliers de la COFIN

Les discussions de synthèse avec le Municipal sont l'occasion d'aborder divers thèmes : situation de la police et perspectives d'avenir, travaux en lien avec l'alimentation en eau de la population lausannoise, notamment en lien avec la canicule et la difficulté de l'entretien des tuyaux qui vieillissent, et nouvelle caserne des pompiers et des ambulanciers.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission Sécurité et Économie vous invite à accepter le budget 2027 de cette direction.

Les commissaires :

Gaelle Mieli	Joël Oguey
Commissaire 1	Commissaire 2

6.3. Sports et cohésion sociale (SCS)

6.3.1. Introduction

Les commissaires soussignées ont examiné le budget 2027 les 8, 14 et 27 octobre 2026.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat Général	Christelle Joly	Secrétaire générale
	Marie-Noëlle Domon-Aubort	Adjointe à la Secrétaire générale
	Frédéric Montavon	Adjoint à la responsable financière de direction
Service des Sports	Myriam Pasche	Cheffe de service
	Loris Gaille	Chef du domaine finances et administration et adjoint de la Cheffe de service
Service Social	Olivier Ferrari	Chef de service
	Raquel Feito	Responsable financière de service
	Laurence Nusbaumer	Responsable finances
Service du Travail	Michel Cambrosio Redmer	Chef de service
	Olivier Savary	Adjoint au chef de service
Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP)	Olivier Cruchon	Chef de service
	Fotis Amarantidis	Responsable financier de service

6.3.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

6.3.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	76'556'914,83	82'405'100,00	85'625'100,00	3'220'000,00	3,91%
31	17'992'961,25	17'160'000,00	18'372'100,00	1'212'100,00	7,06%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	8'555'764,52	7'763'200,00	7'283'600,00	-479'600,00	-6,18%
34	424'848,18	993'600,00	82'300,00	-911'300,00	-91,72%
35	1'129'330,65	1'010'700,00	1'010'700,00	0,00	0,00%
36	34'347'292,79	37'509'600,00	35'703'000,00	-1'806'600,00	-4,82%
37	2'088'100,00	0,00	2'139'500,00	2'139'500,00	-
39	21'568'277,45	21'062'000,00	21'936'600,00	874'600,00	4,15%
Total	**162'663'489,67**	**167'904'200,00**	**172'152'900,00**	**4'248'700,00**	**2,53%**

L'augmentation du groupe #30 s'explique principalement par l'intégration, au SG SCS, du BLI, du Bureau de l'égalité et de la politique LGBTIQ+, ainsi que par le renforcement des effectifs au Service du travail, en fonction de l'évolution de l'activité et des prises en charge. Elle s'explique également par la création de postes à l'Agence d'assurances sociales et par l'adaptation de la planification du personnel auxiliaire des piscines.

La variation du groupe #31 s'explique principalement par différents reclassements comptables liés au MCH2 (groupe #34) et par des changements d'imputation, notamment pour les frais de chauffage, les loyers et les affranchissements. Elle s'explique également par les effets du changement de méthode d'assujettissement à la TVA au Service des sports, ainsi que par l'adaptation de diverses charges aux coûts réels et aux nouvelles implantations des services.

La diminution du groupe #33 s'explique principalement par la fin des amortissements de plusieurs investissements au Service des sports, notamment ceux liés aux travaux du Stade Olympique de la Pontaise et au crédit-cadre « Lausanne, Capitale Olympique ».

La variation du groupe #36 s'explique notamment par l'intégration, au SG SCS, des aides individuelles versées par différents fonds, à la suite de l'adaptation de la comptabilisation des mouvements de fonds selon le MCH2, ainsi que par des reclassements de subventions versées à des institutions entre les natures 363 et 370 (groupes #37/47).

6.3.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	10'998'459,62	12'482'200,00	12'547'000,00	64'800,00	0,52%
43	1'937'907,76	2'085'100,00	2'103'200,00	18'100,00	0,87%
44	2'254'166,98	2'303'500,00	2'191'300,00	-112'200,00	-4,87%
45	5'947'698,30	5'137'800,00	5'792'800,00	655'000,00	12,75%
46	61'549'137,62	63'370'600,00	64'314'500,00	943'900,00	1,49%
47	2'088'100,00	0,00	2'139'500,00	2'139'500,00	-
49	2'204'552,65	2'246'100,00	2'052'500,00	-193'600,00	-8,62%
Total	**86'980'022,93**	**87'625'300,00**	**91'140'800,00**	**3'515'500,00**	**4,01%**

La diminution du groupe #44 s'explique principalement par l'adaptation des recettes de location du Service des sports à la réalité des comptes. Elle est notamment liée à la facturation des salles omnisports et à la fin du bail du restaurant de la piscine et de la patinoire de Montchoisi.

L'augmentation du groupe #45 s'explique principalement par la nouvelle méthode de comptabilisation des mouvements de fonds selon le MCH2, qui entraîne l'intégration des prélèvements sur les fonds au budget du SG SCS. Au Service des sports, cette évolution permet également de compenser les charges désormais comptabilisées au titre des aides et subventions financées par des fonds.

L'augmentation du groupe #46 s'explique principalement par la hausse des financements cantonaux destinés au Centre social régional et à l'Agence d'assurances sociales. Elle est également liée à l'augmentation des remboursements cantonaux correspondant aux charges effectives du Service du travail, à la hausse du financement des prises en charge de demandeurs d'emploi et à l'adaptation de la subvention cantonale aux coûts de fonctionnement des hébergements d'urgence.

6.3.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement service Secrétariat général SCS

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	3'960'450,22	4'075'200,00	4'693'400,00	618'200,00	15,17%
31	717'788,15	645'900,00	631'400,00	-14'500,00	-2,24%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	110,20	0,00	0,00	0,00	-
35	808'170,00	908'200,00	908'200,00	0,00	0,00%
36	128'690,00	139'600,00	754'600,00	615'000,00	440,54%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	585'750,03	614'900,00	585'100,00	-29'800,00	-4,85%
Total	**6'200'958,60**	**6'383'800,00**	**7'572'700,00**	**1'188'900,00**	**18,62%**

Comme indiqué au point 1.1. ci-dessus, la réorganisation du Secrétariat général impacte le budget et explique l'augmentation au groupe #30. En pratique cette réorganisation fait passer le nombre de collaborateurs du SG de 23 à 48.

Au groupe #36, l'augmentation est liée d'une part au transfert des subventions du BLI (précédemment au SISP) et d'autre part au fait que MCH2 impose à présent de visibiliser les prélèvements dans les Fonds d'aides individuelles. Le différentiel concernant les Fonds se retrouve dans les revenus, au groupe #45.

Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat général SCS

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	296'710,67	241'000,00	270'800,00	29'800,00	12,37%
43	3'499,00	2'000,00	2'000,00	0,00	0,00%
44	18,17	0,00	0,00	0,00	-
45	771'242,72	668'700,00	1'198'700,00	530'000,00	79,26%
46	746'920,00	750'200,00	719'600,00	-30'600,00	-4,08%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	730'734,35	690'600,00	726'100,00	35'500,00	5,14%
Total	**2'549'124,91**	**2'352'500,00**	**2'917'200,00**	**564'700,00**	**24,00%**

L'augmentation au groupe #45 est liée au prélèvement dans les Fonds d'aides individuelles tel que mentionné au point 2.1.1 ci-dessus.

Il est a relevé que le différentiel entre la ligne 363 (écart = 615'000.-) et la ligne 451 (écart = 530'000.-) correspond aux subventions du BLI et de la délégation LGBTIQ+.

Evolution des charges de fonctionnement service SPORTS

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'826'173,69	13'481'300,00	13'399'700,00	-81'600,00	-0,61%
31	5'929'703,40	5'187'900,00	5'284'300,00	96'400,00	1,86%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	8'463'601,76	7'655'600,00	7'180'400,00	-475'200,00	-6,21%
34	256'553,02	0,00	0,00	0,00	-
35	112'500,00	102'500,00	102'500,00	0,00	0,00%
36	16'090'505,95	17'306'500,00	16'972'000,00	-334'500,00	-1,93%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	8'724'529,24	7'809'600,00	8'286'000,00	476'400,00	6,10%
Total	**52'403'567,06**	**51'543'400,00**	**51'224'900,00**	**-318'500,00**	**-0,62%**

Au groupe #30, la légère diminution s'explique par le fait que des fonctionnaires avec des salaires élevés ont été remplacés par des fonctionnaires plus jeunes, au salaire moins élevé. On note par ailleurs, que les postes d'auxiliaires (env. 200 personnes pour le service des sports) Les indemnités repas des postes d'auxiliaires ont été mises à jour sur la base du cadre règlementaire interne.

Au groupe #33, la diminution s'explique par le fait que l'amortissement de la Pontaise est terminé et qu'il n'apparaît donc plus au budget.

S'agissant du groupe #36, la légère diminution résulte de quelques subventions qui ne sont plus versées par le service des sports (notamment Lausanne Billard Masters, Tour de France Femme 2026, Fête fédérale de gymnastique). En parallèle, la subvention liée à la Fondation Lausanne Capitale Olympique augmente puisqu'elle n'apparaît plus dans le crédit-cadre précédemment en investissement. On note également, à l'instar de ce qui était mentionné au chapitre 2.1.1 que MCH2 impose à présent de visibiliser, au groupe #36, les Fonds.

L'augmentation visible au groupe #39 résulte d'une reclassification comptable de la facturation interne liée aux prestations gratuites effectuées par la direction Finances et Mobilité au service des Sports.

Evolution des revenus de fonctionnement service SPORTS

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	443'011,56	478'400,00	513'400,00	35'000,00	7,32%
43	1'717'797,72	1'915'400,00	1'913'000,00	-2'400,00	-0,13%
44	2'226'711,56	2'276'500,00	2'164'300,00	-112'200,00	-4,93%
45	240'712,95	228'600,00	293'600,00	65'000,00	28,43%
46	66'069,43	144'400,00	74'400,00	-70'000,00	-48,48%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	351'391,46	380'400,00	398'000,00	17'600,00	4,63%
Total	**5'045'694,68**	**5'423'700,00**	**5'356'700,00**	**-67'000,00**	**-1,24%**

Au groupe #42, l'augmentation correspond aux recettes liées à la refacturation de la mise à disposition du personnel à la Fondation Lausanne Capitale Olympique.

S'agissant du groupe #44, la diminution s'explique d'une part par le fait que les recettes liées au centre omnisport de la Vallée de la jeunesse avait été comptabilisées à double dans les précédents exercices et que cette erreur a été corrigée et d'autre part par la fin du contrat de bail conclu avec le restaurant de la piscine et patinoire de Montchoisi.

Au groupe #45, l'augmentation correspond aux recettes liées aux Fonds qui sont, comme indiqué ci-dessus, à présent visible également au groupe #36

La diminution de groupe #46 s'explique d'une part par le fait que la subvention cantonale pour « l'école de ski » aux Paccots a été exclue du budget et d'autre part car le Fonds du sport vaudois a refusé de verser une subvention pour les cours de natation.

Evolution des charges et des revenus de fonctionnement service social Lausanne

charges

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	30'428'996,40	34'195'900,00	35'242'200,00	1'046'300,00	3,06%
31	810'183,83	681'200,00	704'000,00	22'800,00	3,35%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	208'660,65	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	4'867'467,70	4'904'900,00	5'139'100,00	234'200,00	4,77%
Total	**36'315'308,58**	**39'782'000,00**	**41'085'300,00**	**1'303'300,00**	**3,28%**

revenus

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	299'180,68	208'500,00	208'500,00	0,00	0,00%
43	26'770,00	0,00	0,00	0,00	-
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	11'659,00	0,00	0,00	0,00	-
46	36'174'520,85	35'709'600,00	36'895'100,00	1'185'500,00	3,32%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	91'703,70	97'000,00	98'000,00	1'000,00	1,03%
Total	**36'603'834,23**	**36'015'100,00**	**37'201'600,00**	**1'186'500,00**	**3,29%**

Le service social a la particularité d'être entièrement financé par des subventions cantonales.

L'excédent de charges total budgété à CHF 3'8883'700 s'explique par le fait que le système cantonal prévoit qu'en cas d'augmentation du nombre de bénéficiaires de prestations sociales, le nombre de fonctionnaires du service social doit augmenter. Dès lors, par anticipation, ces éventuels futurs postes sont maintenus au plan des postes et figurent au budget. Il est toutefois à relever qu'en cas « d'activation », la dépense serait compensée par l'augmentation d'une subvention cantonale correspondante.

Evolution des charges de fonctionnement service du Travail

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	20'151'267,58	21'338'400,00	22'338'500,00	1'000'100,00	4,69%
31	1'985'399,71	1'977'800,00	2'065'900,00	88'100,00	4,45%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	60'900,00	76'300,00	76'300,00	0,00	0,00%
34	117'985,01	81'300,00	0,00	-81'300,00	-100,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	114'696,00	114'700,00	114'700,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'968'943,17	2'905'800,00	3'044'300,00	138'500,00	4,77%
Total	**25'399'191,47**	**26'494'300,00**	**27'639'700,00**	**1'145'400,00**	**4,32%**

La diminution du groupe #34 est en lien avec le reclassement des frais de chauffage dans le groupe #31

Evolution des revenus de fonctionnement service du Travail

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'273'946,81	1'366'000,00	1'316'000,00	-50'000,00	-3,66%
43	95'331,39	139'700,00	140'200,00	500,00	0,36%
44	3'021,25	0,00	0,00	0,00	-
45	22'600,00	0,00	0,00	0,00	-
46	19'099'120,79	19'583'700,00	21'109'400,00	1'525'700,00	7,79%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'014'600,64	1'058'700,00	811'000,00	-247'700,00	-23,40%
Total	**21'508'620,88**	**22'148'100,00**	**23'376'600,00**	**1'228'500,00**	**5,55%**

La diminution des recettes internes du groupe #49 concerne la suppression de la refacturation des coûts des locaux en raison du départ d'un service sous-locataire

L'excédent de charges est principalement dû à Emploi Lausanne qui n'est pas entièrement subventionné ainsi que de l'administration du service qui n'est pas subventionnée.

Evolution des charges de fonctionnement service de l'inclusion et des actions sociales de proximité

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'190'026,94	9'314'300,00	9'951'300,00	637'000,00	6,84%
31	8'549'886,16	8'667'200,00	9'686'500,00	1'019'300,00	11,76%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	31'262,76	31'300,00	26'900,00	-4'400,00	-14,06%
34	50'199,95	912'300,00	82'300,00	-830'000,00	-90,98%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	18'013'400,84	19'948'800,00	17'861'700,00	-2'087'100,00	-10,46%
37	2'088'100,00	0,00	2'139'500,00	2'139'500,00	-
39	4'421'587,31	4'826'800,00	4'882'100,00	55'300,00	1,15%
Total	**42'344'463,96**	**43'700'700,00**	**44'630'300,00**	**929'600,00**	**2,13%**

Au groupe #30, l'augmentation s'explique principalement par l'augmentation d'EPT à l'Espace d'accueil de jour et au bureau des réservations ainsi que par l'intégration des indemnités week-ends des veilleurs de nuit. Pour ces dernières, il est à relever qu'elles sont compensées par une augmentation de la subvention cantonale pour l'hébergement d'urgence.

Au groupe #34, la diminution est liée au reclassement des charges de chauffage au groupe #31

S'agissant du groupe #36, la diminution résulte d'un transfert des subventions pour la Marmotte et pour le Sleep-in au groupe #37. En effet, le nouveau système comptable implique de ne plus les budgéter à titre de subvention dès lors que l'argent versé provient du Canton et non de la Ville.

Evolution des revenus de fonctionnement service de l'inclusion et des actions sociales de proximité

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	8'685'609,90	10'188'300,00	10'238'300,00	50'000,00	0,49%
43	94'509,65	28'000,00	48'000,00	20'000,00	71,43%
44	24'416,00	27'000,00	27'000,00	0,00	0,00%
45	4'901'483,63	4'240'500,00	4'300'500,00	60'000,00	1,41%
46	5'462'506,55	7'182'700,00	5'516'000,00	-1'666'700,00	-23,20%
47	2'088'100,00	0,00	2'139'500,00	2'139'500,00	-
49	16'122,50	19'400,00	19'400,00	0,00	0,00%
Total	**21'272'748,23**	**21'685'900,00**	**22'288'700,00**	**602'800,00**	**2,78%**

Au groupe #43, l'augmentation provient d'une adaptation à la hausse des recettes de vente de cartes prépayées TL pour les zones foraines basée sur la réalité des comptes.

S'agissant du groupe #46, la diminution résulte d'un transfert des subventions pour la Marmotte et pour le Sleep-in au groupe #47.

6.3.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précèdent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Evolution	Explication
Secrétariat général SCS	18.00	30.90	12.90	Résulte du transfert du BLI et du responsable LGBTQI+ au SG
Sports	89.66	88.81	-0.85	Reprise de poste par la Fondation Lausanne Capitale Olympique
Service social Lausanne	283.70	291.00	7.30	Anticipation pour l'Agence d'Assurance Sociale
Travail	155.95	163.05	7.10	Anticipation ainsi qu'un poste supplémentaire pour l'inspection du travail
Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP)	79.05	73.85	-5.20	Transfert du BLI au SG, partiellement compensée par la création de nouveaux EPT pour l'Espace d'accueil et le bureau des réservations
Total Direction SCS	**626.36**	**647.61**	**21.25**	

6.3.5. Budget d'investissement

Au niveau du service des sports, on relève le crédit déjà voté pour le remplacement du terrain en gazon synthétique au Centre sportif de Coubertin. S'agissant des crédits d'investissement à voter, probablement en 2027, on relève le crédit-cadre pour l'entretien et l'assainissement des installations sportives, y compris des piscines de quartier, ainsi que l'assainissement de la piscine de Bellerive.

6.3.6. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SCS vous invite à accepter le budget 2027 de cette direction.

Les commissaires :

Mathilde Maillard (rapportrice) Agathe Raboud Sidorenko

6.4. Logement, environnement et architecture (LEA)

6.4.1. Introduction

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2027 en date des 7 et 8 octobre 2026.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Natacha Litzistorf ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service 27 SGLEA - Secrétariat général	Yanick Aeby	Secrétaire générale
	Bertrand Fahrni	Responsable financier de direction
	Nathalie Bovey	Chargée de missions comptables et financières
Service 28 CADA - Service du cadastre	Sébastien Monnier	Chef de service
	Bertrand Fahrni	Responsable financier de direction
	Nathalie Bovey	Chargée de missions comptables et financières
Service 29 - GER - Service des gérences	Renaud Jaccard	Chef de service
	Ziwei Ding Quillet	Responsable financière de service
	Bertrand Fahrni	Responsable financier de direction
	Nathalie Bovey	Chargée de missions comptables et financières
Service 30 ARLO - Service d'architecture et du logement	Catherine Borghini Polier	Cheffe de service
	Andrea Faucherre	Responsable de domaine, adjointe à la cheffe de service
	David Cagliesi	Responsable financier de service
	Bertrand Fahrni	Responsable financier de direction
	Nathalie Bovey	Chargée de missions comptables et financières
Service 31 SPADOM - Service des parcs et des domaines	Etienne Balestra	Chef de service
	Marie Kolb	Adjointe au Chef de service
	Alice Fuchs	Responsable financière de service
	Bertrand Fahrni	Responsable financier de direction
	Nathalie Bovey	Chargée de missions comptables et financières
Service 31 SOI - Service d'organisation et d'informatique	Nadine Haller	Adjointe au Chef de service
	Jean-Paul Pinon	Responsable financier de service
	Bertrand Fahrni	Responsable financier de direction
	Nathalie Bovey	Chargée de missions comptables et financières

6.4.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

6.4.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	73'597'641,96	76'723'600,00	77'677'400,00	953'800,00	1,24%
31	36'330'001,49	36'588'300,00	40'359'300,00	3'771'000,00	10,31%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	24'893'124,77	22'546'100,00	21'642'600,00	-903'500,00	-4,01%
34	8'034'901,99	10'317'600,00	11'072'100,00	754'500,00	7,31%
35	1'286'168,44	419'900,00	986'800,00	566'900,00	135,01%
36	2'531'339,60	3'341'100,00	3'156'700,00	-184'400,00	-5,52%
37	14'130,00	0,00	0,00	0,00	-
39	30'097'713,20	27'840'900,00	25'736'100,00	-2'104'800,00	-7,56%
Total	**176'785'021,45**	**177'777'500,00**	**180'631'000,00**	**2'853'500,00**	**1,61%**

Les charges augmentent de CHF 2’853'500.- (+1,61%), pour atteindre CHF 180’631'000.-. Cette évolution tient principalement aux travaux de dépollution à la dioxine et à la modernisation des outils informatiques. Elle comprend également une hausse des charges de personnel, des charges du patrimoine financier et des attributions aux fonds.

Ces augmentations sont partiellement compensées par le recul des amortissements et des imputations internes, en lien avec la planification des investissements et les réorganisations de services. Les reclassements liés à MCH2 doivent être distingués des variations effectives de dépenses.

6.4.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	5'941'151,40	5'360'100,00	5'266'000,00	-94'100,00	-1,76%
43	6'528'305,28	5'065'900,00	5'864'300,00	798'400,00	15,76%
44	50'579'159,36	46'889'700,00	50'840'800,00	3'951'100,00	8,43%
45	9'565'786,01	8'602'400,00	12'633'900,00	4'031'500,00	46,86%
46	444'569,64	463'900,00	413'900,00	-50'000,00	-10,78%
47	14'130,00	0,00	0,00	0,00	-
49	74'372'108,33	73'039'300,00	70'293'700,00	-2'745'600,00	-3,76%
Total	**147'445'210,02**	**139'421'300,00**	**145'312'600,00**	**5'891'300,00**	**4,23%**

Les revenus augmentent de CHF 5’891'300.- (+4,23%), pour atteindre CHF 145’312'600.-. La progression provient surtout des revenus du patrimoine financier et des prélèvements sur les fonds pour la dépollution et la rénovation énergétique. Les prestations facturées aux crédits d’investissement augmentent également. Les réorganisations et adaptations comptables s’accompagnent d’une baisse des revenus d’imputations internes.

6.4.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement service SGLEA

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'873'262,15	4'992'900,00	5'157'700,00	164'800,00	3,30%
31	345'011,69	1'040'300,00	4'044'600,00	3'004'300,00	288,79%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'907'196,45	1'046'700,00	1'376'300,00	329'600,00	31,49%
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	60'000,00	60'000,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	326'166,27	326'300,00	335'000,00	8'700,00	2,67%
Total	**7'451'636,56**	**7'406'200,00**	**10'973'600,00**	**3'567'400,00**	**48,17%**

Les charges de biens et services augmentent de CHF 3’567'000.-. Cette évolution est principalement liée aux CHF 3’060'000.- prévus pour la dépollution à la dioxine et aux CHF 50'000.- de travaux d’accessibilité universelle. Ces dépenses bénéficient de financements correspondants par des fonds.

Evolution des revenus de fonctionnement service SGLEA

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	64'894,02	17'000,00	17'000,00	0,00	0,00%
43	149'406,50	152'800,00	147'800,00	-5'000,00	-3,27%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	1'215'678,86	1'961'400,00	4'908'900,00	2'947'500,00	150,28%
46	6'392,37	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	**1'436'371,75**	**2'131'200,00**	**5'073'700,00**	**2'942'500,00**	**138,07%**

L’augmentation des revenus provient des prélèvements sur les fonds, en hausse de CHF 2’947’500. Le budget comprend CHF 3’060’000 prélevés sur le Fonds pour risque générique pour la dépollution à la dioxine et CHF 50’000 sur le Fonds communal pour le développement durable pour les travaux d’accessibilité universelle. Ces montants correspondent aux charges inscrites à la rubrique 314.

Evolution des charges de fonctionnement service CADA

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'064'281,66	4'428'300,00	4'578'300,00	150'000,00	3,39%
31	188'249,53	219'500,00	218'800,00	-700,00	-0,32%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	35'967,02	39'000,00	28'800,00	-10'200,00	-26,15%
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	8'734,60	23'000,00	11'000,00	-12'000,00	-52,17%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	283'858,17	280'600,00	262'200,00	-18'400,00	-6,56%
Total	**4'581'090,98**	**4'990'400,00**	**5'099'100,00**	**108'700,00**	**2,18%**

La progression des charges est principalement portée par les charges de personnel, qui augmentent de CHF 150'000.-, en raison de la pérennisation d'un employé en contrat à durée indéterminée.

Evolution des revenus de fonctionnement service CADA

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	70'453,80	84'500,00	84'500,00	0,00	0,00%
43	759'928,25	30'000,00	30'000,00	0,00	0,00%
44	1'960'488,37	2'015'000,00	2'020'000,00	5'000,00	0,25%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	6'541,38	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	4'676'013,24	5'267'200,00	5'326'300,00	59'100,00	1,12%
Total	**7'473'425,04**	**7'396'700,00**	**7'460'800,00**	**64'100,00**	**0,87%**

Les revenus progressent de CHF 64'100.-, essentiellement sous l'effet des imputations internes, qui augmentent de CHF 59'100.-.

Evolution des charges de fonctionnement service GER

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'919'813,93	9'033'900,00	8'741'100,00	-292'800,00	-3,24%
31	21'637'912,48	20'391'100,00	20'263'300,00	-127'800,00	-0,63%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	11'672'437,75	10'762'500,00	9'543'400,00	-1'219'100,00	-11,33%
34	7'673'138,18	9'949'200,00	10'713'700,00	764'500,00	7,68%
35	837'052,53	419'900,00	986'800,00	566'900,00	135,01%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	23'071'078,51	20'940'400,00	19'936'500,00	-1'003'900,00	-4,79%
Total	**73'811'433,38**	**71'497'000,00**	**70'184'800,00**	**-1'312'200,00**	**-1,84%**

La baisse des charges provient surtout du recul de CHF 1'219'100.- des amortissements du patrimoine administratif, selon la planification des investissements, et de CHF 1'003'900.- des

imputations internes. Celles-ci sont notamment adaptées au passage en MCH2 et à l'annulation d'imputations entre patrimoines financier et administratif.

Les charges financières augmentent de CHF 764'500.-, dont CHF 585'000.- à la rubrique des réévaluations et amortissements du patrimoine financier, en lien avec les travaux complémentaires de l'Auberge de Sauvabelin (préavis 2026/48). Les autres charges du patrimoine financier progressent de CHF 179'500.-. L'attribution au Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique augmente de CHF 566'900.-, selon ses règles de gestion et le rapport-préavis 2015/50.

Les loyers destinés à l'administration communale atteignent CHF 12'905'000.-, soit CHF 264'500.- supplémentaires. Cette hausse est comprise dans les charges de biens et services, qui diminuent globalement de CHF 127'800.-. Les charges de personnel reculent de CHF 292'800.-, conformément aux engagements pris lors de la rupture du mandat de la CPCL.

Evolution des revenus de fonctionnement service GER

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'326'286,69	1'570'700,00	1'614'600,00	43'900,00	2,79%
43	3'420'683,83	3'386'500,00	3'386'500,00	0,00	0,00%
44	45'927'741,97	41'354'200,00	45'257'400,00	3'903'200,00	9,44%
45	4'753'791,37	6'102'800,00	7'214'700,00	1'111'900,00	18,22%
46	16'362,11	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	57'394'137,73	55'280'700,00	53'398'200,00	-1'882'500,00	-3,41%
Total	**112'839'003,70**	**107'694'900,00**	**110'871'400,00**	**3'176'500,00**	**2,95%**

Les revenus financiers augmentent de CHF 3'903'200.-. La hausse de CHF 5'226'900.- des loyers des terrains et fermages est partiellement compensée par la baisse de CHF 1'323'700.- des loyers des bâtiments. Cette évolution s'inscrit dans l'adaptation des redevances de droits distincts et permanents (DDP) et la prise en compte des nouveaux immeubles préemptés. Selon les renseignements recueillis, les acquisitions intervenues jusqu'en septembre sont intégrées au budget suivant.

Les prélèvements sur le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique progressent de CHF 1'111'900.-, pour les opérations prévues par les préavis 2015/50, 2023/01, 2023/36 et 2025/26. Les revenus d'imputations internes diminuent de CHF 1'882'500.-, dans le cadre des adaptations liées à MCH2.

Evolution des charges de fonctionnement service ARLO

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'731'961,86	8'520'600,00	9'010'400,00	489'800,00	5,75%
31	198'826,97	522'500,00	495'700,00	-26'800,00	-5,13%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	2'492'605,00	3'188'100,00	2'955'700,00	-232'400,00	-7,29%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'544'980,75	1'549'200,00	1'519'000,00	-30'200,00	-1,95%
Total	**11'968'374,58**	**13'780'400,00**	**13'980'800,00**	**200'400,00**	**1,45%**

Les charges d'ARLO augmentent de CHF 200'400.-. La hausse des charges de personnel de CHF 489'800.- comprend principalement CHF 415'200.- dévolus à du personnel en CDD. Elle accompagne notamment la création de 3,2 EPT pour l'assainissement énergétique des bâtiments (préavis n° 2025/26), qui occupe une part importante des activités du service.

Les subventions diminuent de CHF 232'400.- pour atteindre CHF 2'955'700.-. Ceci s'explique par la suppression des aides à la pierre à Pro Habitat, Borde 34-44 (CHF 176'362.-), à la CPCL, Entrebois 42-44 (CHF 56'030.-), et à L'Habitation Féminine, Sauges 37 (CHF 46'465.-). D'autres diminutions et deux nouvelles aides à la Fondation lausannoise pour la construction de logements, Clochatte 16 (CHF 72'400.-), et à la Société coopérative d'habitation Lausanne, Crêtes 26-28 (CHF 12'800.-), expliquent la variation nette.

Evolution des revenus de fonctionnement service ARLO

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	930'622,25	1'080'100,00	936'700,00	-143'400,00	-13,28%
43	895'083,56	1'075'800,00	1'579'200,00	503'400,00	46,79%
44	310'300,20	299'900,00	299'900,00	0,00	0,00%
45	19'785,95	90'000,00	90'000,00	0,00	0,00%
46	12'632,68	2'400,00	2'400,00	0,00	0,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	**2'168'424,64**	**2'548'200,00**	**2'908'200,00**	**360'000,00**	**14,13%**

Les revenus d'ARLO progressent de CHF 360'000.-. Les prestations facturées aux crédits d'investissement augmentent de CHF 503'400.-. Elles financent les 3,2 EPT prévus par le préavis n° 2025/26 pour le deuxième lot d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier et la réorientation de la stratégie.

Cette hausse est partiellement compensée par la baisse de CHF 143'400.- des honoraires facturés à la CPCL, conformément à son plan des investissements 2026-2035. Les autres groupes de revenus restent stables.

Evolution des charges de fonctionnement service SPADOM

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	31'412'613,52	32'336'900,00	33'009'900,00	673'000,00	2,08%
31	6'411'715,33	6'319'700,00	6'291'300,00	-28'400,00	-0,45%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	7'064'891,45	7'026'000,00	6'052'300,00	-973'700,00	-13,86%
34	360'908,29	368'400,00	358'400,00	-10'000,00	-2,71%
35	449'115,91	0,00	0,00	0,00	-
36	30'000,00	130'000,00	130'000,00	0,00	0,00%
37	14'130,00	0,00	0,00	0,00	-
39	3'703'515,40	3'586'900,00	2'405'100,00	-1'181'800,00	-32,95%
Total	**49'446'889,90**	**49'767'900,00**	**48'247'000,00**	**-1'520'900,00**	**-3,06%**

Les charges du SPADOM diminuent de CHF 1'520'900.-. Les amortissements reculent de CHF 973'700.-, selon la planification des investissements. La baisse des amortissements des plans et des machines et véhicules compense la hausse concernant les bâtiments.

Les imputations internes diminuent de CHF 1'181'800.-, principalement avec l'abandon de facturations après le transfert de l'Unité places de jeux du SGFIM au 1er juillet 2026. Des reclassements liés à MCH2 accompagnent cette évolution. Les biens et services restent presque stables (-CHF 28'400.-), avec notamment le solde des mesures PSAF III.

Les charges de personnel augmentent de CHF 673'000.-, dont CHF 428'800.- de salaires en CDI. La baisse des assurances sociales doit être lue avec le reclassement vers les cotisations aux allocations familiales.

Evolution des revenus de fonctionnement service SPADOM

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'698'440,88	1'973'300,00	1'973'300,00	0,00	0,00%
43	948'095,14	16'000,00	16'000,00	0,00	0,00%
44	2'376'929,17	3'220'600,00	3'263'500,00	42'900,00	1,33%
45	3'468'979,03	428'200,00	360'300,00	-67'900,00	-15,86%
46	379'219,22	461'500,00	411'500,00	-50'000,00	-10,83%
47	14'130,00	0,00	0,00	0,00	-
49	4'332'961,80	4'494'300,00	3'504'400,00	-989'900,00	-22,03%
Total	**14'218'755,24**	**10'593'900,00**	**9'529'000,00**	**-1'064'900,00**	**-10,05%**

Les revenus du SPADOM diminuent de CHF 1'064'900.-. La baisse nette des imputations internes atteint CHF 989'900.-, elle comprend l'abandon de CHF 1'079'000.- de facturation au SGFIM après le transfert de l'Unité places de jeux. Les prélèvements sur les fonds recu-lent de CHF 67'900.- avec la fin du financement de la transition agricole biologique. La sub-vention envisagée pour les projets pilotes de fosses impluvium n'étant pas mise en œuvre par l'organisme subventionneur, les revenus de transfert diminuent de CHF 50'000.-.

Les ventes des exploitations agricoles, viticoles, sylvicoles et horticoles restent budgétées à CHF 730'000.-, dans un contexte de recherche d'équilibre de l'activité viticole.

Evolution des charges de fonctionnement service SOI

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	16'595'708,84	17'411'000,00	17'180'000,00	-231'000,00	-1,33%
31	7'548'285,49	8'095'200,00	9'045'600,00	950'400,00	11,74%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	4'212'632,10	3'671'900,00	4'641'800,00	969'900,00	26,41%
34	855,52	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'168'114,10	1'157'500,00	1'278'300,00	120'800,00	10,44%
Total	**29'525'596,05**	**30'335'600,00**	**32'145'700,00**	**1'810'100,00**	**5,97%**

Les charges du SOI augmentent de CHF 1'810'100.-. Les biens et services progressent de CHF 950'400.-, notamment avec CHF 617'500.-. de locations de programmes supplémentaires et les licences Microsoft du préavis n° 2025/47 « Digital Workplace ». Une nouvelle charge de CHF 630'400.- figure sous « Frais divers », les explications recueillies la rattachent à une restitution d'impôt préalable à l'Administration fédérale des contributions. Les prestations informatiques de tiers diminuent de CHF 221'900.-.

Les amortissements augmentent de CHF 969'900.-, selon la planification des investissements. Les imputations internes progressent de CHF 120'800.-, avec des reclassements MCH2, l'évolution des charges d'électricité et des intérêts, ainsi que les équipements liés au réaménagement des locaux de Sévelin 46.

Les charges de personnel diminuent de CHF 231'000.-, malgré l'augmentation des CDD pour le projet « cHRysalide ». Il est relevé également plusieurs départs à la retraite et des difficultés à recruter certains profils.

Parallèlement à cette augmentation des charges de fonctionnement, un transfert progressif de certaines charges des différentes directions vers le budget du SOI est envisagé à l'avenir. Cela concerne des charges de type nouvelles licences ou impact des projets métier assumées actuellement par le SOI.

Evolution des revenus de fonctionnement service SOI

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	850'453,76	634'500,00	639'900,00	5'400,00	0,85%
43	355'108,00	404'800,00	704'800,00	300'000,00	74,11%
44	3'699,65	0,00	0,00	0,00	-
45	107'550,80	20'000,00	60'000,00	40'000,00	200,00%
46	23'421,88	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	7'968'995,56	7'997'100,00	8'064'800,00	67'700,00	0,85%
Total	**9'309'229,65**	**9'056'400,00**	**9'469'500,00**	**413'100,00**	**4,56%**

Les revenus du SOI augmentent de CHF 413'100.-. Les prestations facturées aux crédits d'investissement progressent de CHF 300'000.- pour financer deux CDD du projet « cHRysalide », consacré à l'évolution du système d'information RH (préavis n° 2026/06). Les prélèvements sur le Fonds communal pour le développement durable augmentent de CHF 40'000.- pour réduire l'impact environnemental du numérique dans l'administration.

Les remboursements de traitements et charges sociales augmentent de CHF 50'000.-, tandis que l'arrêt des prestations à l'Opéra de Lausanne réduit de CHF 44'600.- les facturations à des tiers. Les recettes d'imputations internes progressent de CHF 67'700.-.

6.4.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précèdent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Evolution	Explication
Secrétariat général LEA	29.50	30.70	1.20	Transferts entrants : SOI +1,00 ; Cadastre +0,10 ; SPADOM +0,20 ; SGEJQ +0,80 pour l'accessibilité universelle. Fin d'un poste : -0,90 EPT.
Cadastre	32.00	31.90	-0.10	Transfert de 0,10 EPT au SGLEA pour le poste de juriste.
Architecture et logement	53.30	56.50	3.20	Quatre postes de spécialistes (1,00 + 1,00 + 0,60 + 0,60 EPT) pour le deuxième lot d'assainissement énergétique, financés par le préavis 2025/26.
Parcs et domaines	280.25	282.85	2.60	Un poste de 1 EPT compensé par la suppression d'un poste vacant au CP ; transfert au SGLEA : -0,20 ; places de jeux depuis SGFIM : +0,80 ; entretien du domaine public, Plan canopée et nouveaux quartiers : +1,00.
Gérances	74.44	72.84	-1.60	Résiliation du mandat CPCL : -2,50 EPT ; correction du plan des postes : +0,9024 EPT.
Organisation et informatique	106.80	105.80	-1.00	Transferts au SGLEA et au SGEJQ : -1,00 EPT chacun ; diminution de 1 EPT ; projet cHRysalide : +2,00 EPT (deux CDD).
Total Direction LEA	**576.29**	**580.59**	**4.30**	

L'effectif de la Direction passe de 576,29 à 580,59 EPT, soit une augmentation nette de 4,30 EPT (+0,75%). Les transferts entre services de LEA sont neutres pour la Direction. Les transferts avec les autres directions présentent un solde de +0,60 EPT. Les ajustements de postes déjà accordés représentent -2,4976 EPT et les mouvements intervenant dans la procédure budgétaire +6,20 EPT.

Les créations concernent notamment l'assainissement énergétique, le projet cHRysalide et l'entretien du domaine public lié au Plan canopée et aux nouveaux quartiers. Les difficultés de recrutement de certains profils informatiques constituent un point de suivi pour la mise en œuvre des projets.

6.4.5. Budget d'investissement

Pour les investissements du patrimoine administratif de la Direction LEA, il est prévu CHF 33'738'000.- de dépenses en 2027. Sur ce montant, CHF 23'363'000.- concernent des projets dont les crédits ont déjà été votés et CHF 10'375'000.- des projets dont les crédits restent à voter. Les recettes prévues s'élèvent à CHF 4'507'000.-. Sur la période 2027-2030, les dépenses prévues atteignent CHF 132'752'000.- et les recettes CHF 13'243'000.-. Ces chiffres excluent les projets communs à plusieurs directions et ceux du programme Métamorphose.

Le patrimoine financier fait l'objet d'une planification distincte. CHF 27'507'000.- sont prévus en 2027, dont CHF 585'000.- pour le crédit complémentaire de l'Auberge de Sauvabelin, encore à voter. L'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments constituent les principaux postes de cette programmation.

Les parts LEA des projets multi directions s'ajoutent à ces montants. Pour les espaces publics sous-gare, le SGLEA prévoit notamment CHF 1'500'000.- en 2028 puis CHF 2'500'000.- par année en 2029 et 2030, sur un crédit à voter. Les dépenses du réaménagement de la place de la Gare sont échelonnées sur 2027-2030, dans le cadre du crédit déjà voté. Le plan des investissements prévoit également CHF 912'000.- en 2027 pour les réseaux, espaces publics et parc des Plaines-du-Loup (préavis 2021/22), classés sous Métamorphose.

6.4.6. Commentaires particuliers de la COFIN

La commission souhaite que la Municipalité précise les mesures concrètes envisagées pour améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments communaux. Elle l'invite notamment à étudier la possibilité de réaliser des aménagements ponctuels, tels que l'installation d'une rampe d'accès à Montbenon, dans les bâtiments communaux pour lesquels aucune rénovation d'envergure n'est prévue à court ou moyen terme.

Au vu des explications apportées par les différents services, la sous-commission vous invite à accepter le budget 2027 de la Direction Logement, Environnement et Architecture.

Les commissaires :

Samuel de Vargas (rapporteur) Olivier Kaser

6.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

6.5.1. Introduction

Les commissaires soussignés ont examiné le budget 2027 les 7 et 9 octobre 2026.

Nous tenons à remercier M. le Directeur Xavier ROTH et Mme Julie BOLY, responsable financière de direction qui nous a accompagnés lors de toutes les visites des services, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne (BAVL)	Nadia ROCH	Cheffe de service
Secrétariat général (SGEJQ)	Elsa KURZ	Secrétaire générale
Petite enfance (SPE)	Bertrand MARTINELLI	Chef de service
	Isabelle LACHAVANNE	Responsable financière de service
	Pascale CASTELLANI	Adjointe support au chef de service
Écoles et parascolaire (SEP)	Barbara de KERCHOVE	Cheffe de service
	Muriel GROSS	Adjointe à la cheffe de service
Santé et prévention (SSPR)	Sarah DEPALLENS	Cheffe de service
	Claude SIMARRO	Responsable financier de service
Psychologie scolaire (SPS)	Karin BARRAUD	Cheffe de service
	Claude SIMARRO	Responsable financier de service
	Julien WISARD	Chef de domaine RH
Quartiers, jeunesse et familles (QJF)	Simone HORAT	Chef de service
	Anne-Marie CONTARDO	Cheffe du domaine finances et administration

6.5.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

6.5.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	147'111'159,31	161'097'300,00	166'116'200,00	5'018'900,00	3,12%
31	43'443'800,72	47'132'200,00	48'016'700,00	884'500,00	1,88%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	17'899'946,98	16'881'500,00	15'252'100,00	-1'629'400,00	-9,65%
34	1'449,85	915'500,00	6'300,00	-909'200,00	-99,31%
35	924'404,03	414'800,00	433'600,00	18'800,00	4,53%
36	50'924'628,21	52'073'500,00	55'512'100,00	3'438'600,00	6,60%
37	25'047'777,55	24'169'400,00	26'536'100,00	2'366'700,00	9,79%
39	26'993'041,97	25'631'900,00	28'694'700,00	3'062'800,00	11,95%
Total	**312'346'208,62**	**328'316'100,00**	**340'567'800,00**	**12'251'700,00**	**3,73%**

6.5.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	30'026'925,83	30'203'400,00	33'808'600,00	3'605'200,00	11,94%
43	6'312'888,24	4'769'200,00	2'518'500,00	-2'250'700,00	-47,19%
44	1'771'669,49	1'698'100,00	1'716'100,00	18'000,00	1,06%
45	3'254'938,98	6'283'500,00	6'432'500,00	149'000,00	2,37%
46	41'804'898,93	43'510'800,00	43'311'300,00	-199'500,00	-0,46%
47	25'047'777,55	24'169'400,00	26'536'100,00	2'366'700,00	9,79%
49	3'771'910,49	3'792'300,00	6'606'000,00	2'813'700,00	74,20%
Total	**111'991'009,51**	**114'426'700,00**	**120'929'100,00**	**6'502'400,00**	**5,68%**

Comparaison des charges et des revenus :

Direction EJQ	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**328'316'100.00**	**340'567'800.00**	**12'251'700.00**
Total des revenus	**114'426'700.00**	**120'929'100.00**	**6'502'400.00**
Excédent de charges	**213'889'400.00**	**219'638'700.00**	**5'749'300.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **12'251'700.**
Les revenus prévus au budget 2027 dépassent ceux du budget 2026 de CHF **6'502'400.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **5'749'300.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Charges :
L'augmentation du groupe #30 s'explique principalement par les créations de postes (+8.60 EPT net pour la Direction), notamment le renforcement des dotations lié à l'objectif « 1 enfant – 1 place » (+10.48 EPT) et au taux d'encadrement de 1,65 par groupe (+6.43 EPT), ainsi que par l'évolution salariale. Les mouvements de personnel entre services, notamment le transfert du parascolaire 1P–2P du Service SPE vers le Service SEP, sont en revanche globalement neutres au niveau de la Direction.

L'augmentation du groupe #31 s'explique principalement par un changement de méthodologie comptable, avec le transfert de charges financières (groupe #34), auparavant comptabilisées en nature 343, vers la nature 312, tant pour les lieux d'accueil municipaux que pour les institutions subventionnées. Elle s'explique également par l'évolution des frais liés aux locaux, aux loyers, à l'énergie, aux transports et aux prestations externes, notamment aux Services QJF et SEP.

La diminution du groupe #33 s'explique notamment par le transfert de l'amortissement du crédit-cadre pour la modernisation des réseaux informatiques des bâtiments scolaires sur la nature 330 (reclassement interne au groupe #33), ainsi que par la fin de l'amortissement des raccordements CAD des temples de la Sallaz et de Sévelin.

L'augmentation du groupe #36 s'explique par l'évolution des subventions versées, notamment par la mise à jour de la subvention à l'AMIFA, le renforcement du taux d'encadrement et l'augmentation des moyens destinés aux enfants à besoins particuliers. Elle intègre également l'évolution des subventions FASL et EDI, ainsi que des changements de méthodologie comptable concernant certaines subventions et certains fonds.

La variation du groupe #37 s'explique principalement par l'augmentation des subventions FAJE redistribuées, en lien avec le renforcement du personnel éducatif au sein des institutions de la petite enfance. Cette évolution est à mettre en relation avec celle du groupe #47.

Revenus :

L'augmentation du groupe #42 s'explique principalement par la facturation de prestations pour le compte de la Chotte. Elle intègre également l'augmentation des recettes facturées par le Service SPE à la suite du changement d'organisation de l'AMIFA.

La diminution du groupe #43 s'explique principalement par la baisse de la participation du propriétaire aux travaux du CVE de la Maille.

Considérations générales :

Le budget 2027 n'amène pas de surprise pour EJQ qui atteint sa vitesse de croisière. Les préoccupations ont déjà été mises en avant dans les législatures précédentes. C'est le temps de la consolidation et de la montée en puissance afin d'intégrer l'ensemble des mesures pour créer les nouvelles places nécessaires. Le questionnement municipal sur l'évolution des nouveaux quartiers implique l'existence de la transversalité EJQ-LEA-CD (Syndic).

6.5.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Évolution des charges de fonctionnement service BAVL

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'824'518,12	7'123'000,00	7'206'200,00	83'200,00	1,17%
31	1'295'860,28	1'439'300,00	1'439'300,00	0,00	0,00%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	33'500,00	0,00	-33'500,00	-100,00%
34	815,01	6'300,00	6'300,00	0,00	0,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	708'115,00	723'500,00	723'500,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'739'824,60	1'683'000,00	1'700'000,00	17'000,00	1,01%
Total	**10'569'133,01**	**11'008'600,00**	**11'075'300,00**	**66'700,00**	**0,61%**

Évolution des revenus de fonctionnement service BAVL

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	199'402,58	248'600,00	250'600,00	2'000,00	0,80%
43	2'151,25	18'000,00	18'000,00	0,00	0,00%
44	353,28	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	130'000,00	130'000,00	0,00	0,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	23'400,00	23'400,00	-
Total	**201'907,11**	**396'600,00**	**422'000,00**	**25'400,00**	**6,40%**

Comparaison des charges et des revenus :

BAVL	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**11'008'600.00**	**11'075'300.00**	**66'700.00**
Total des revenus	**396'600.00**	**422'000.00**	**25'400.00**
Excédent de charges	**10'612'000.00**	**10'653'300.00**	**41'300.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **66'700.00.**
Les revenus prévus au budget 2027 dépassent ceux du budget 2026 de CHF **25'400.00.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **41'300.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Avec la nouvelle législature, le transfert du service des *Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne* de la Direction *Culture et développement urbain* à la Direction *Enfance, jeunesse et quartiers* s'est effectué sans heurt. BAVL poursuit son développement de manière sereine.

Des transferts de budget ont eu lieu, principalement des natures 310 et 311 (-121'500) vers la nature 313 (+110'000 net, dont +125'000 au compte 313000). Au 316, une augmentation des charges (10'000) est en lien avec la remise à jour du coût des imprimantes. Au 330, la fin de l'amortissement d'un fourgon explique la diminution de charges. Des ajustements de comptes entre 391 et 393 ont eu lieu avec la mise en place de MCH2. Les recettes de la nature 42 seront plus faibles qu'attendues au budget 2027.

Les effectifs restent stables : 84 personnes pour 55.58 EPT.

Évolution des charges de fonctionnement service SGEJQ

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	3'946'999,64	3'401'600,00	3'644'100,00	242'500,00	7,13%
31	643'046,37	693'000,00	655'000,00	-38'000,00	-5,48%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	26'336,00	10'000,00	3'000,00	-7'000,00	-70,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	424'945,70	437'400,00	456'200,00	18'800,00	4,30%
Total	**5'041'327,71**	**4'542'000,00**	**4'758'300,00**	**216'300,00**	**4,76%**

Évolution des revenus de fonctionnement service SGEJQ

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	57'247,40	7'500,00	7'500,00	0,00	0,00%
43	2'388,65	0,00	0,00	0,00	-
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	3'000,00	0,00	3'000,00	3'000,00	-
46	192'209,24	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	63'530,64	72'300,00	80'200,00	7'900,00	10,93%
Total	**318'375,93**	**79'800,00**	**90'700,00**	**10'900,00**	**13,66%**

Comparaison des charges et des revenus :

SGEJQ	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**4'542'000.00**	**4'758'300.00**	**216'300.00**
Total des revenus	**79'800.00**	**90'700.00**	**10'900.00**
Excédent de charges	**4'462'200.00**	**4'667'600.00**	**205'400.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **216'300.00.**
Les revenus prévus au budget 2027 dépassent ceux du budget 2026 de CHF **10'900.00.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **205'400.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Les principales variations s'expliquent par une augmentation globale des EPT de 23.85 en 2026 à 24.75 pour 2027. Cette augmentation est ventilée de la manière suivante :

- Transfert de 0.10 EPT poste RH du Service quartiers, jeunesse et familles vers le Secrétariat général.
- Transfert de 1 EPT poste Responsable Système Information en provenance du SOI.
- Transfert de 0.20 EPT de comptable en provenance de SGCD.
- Transfert de 0.40 EPT de responsable RH en provenance de SGFIM.
  (Ces deux derniers transferts – du SOI, du SGCD, du SGFIM – sont en lien avec l'arrivée de BAVL.)
- Transfert de -0.80 EPT à SGLEA pour l'accessibilité universelle.

Avec ce transfert de l'accessibilité universelle à SGLEA sont également transférés les jetons de présence et la subvention (10'000) la casuelle ainsi que CHF 5'000 pour les frais d'interprètes.

Évolution des charges de fonctionnement service SPE

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	49'615'329,47	53'733'900,00	54'499'500,00	765'600,00	1,42%
31	9'807'663,95	11'760'600,00	9'427'900,00	-2'332'700,00	-19,83%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	32'889,63	29'800,00	37'400,00	7'600,00	25,50%
34	2,45	418'700,00	0,00	-418'700,00	-100,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	35'444'741,27	36'914'000,00	39'835'000,00	2'921'000,00	7,91%
37	25'047'777,55	24'169'400,00	26'536'100,00	2'366'700,00	9,79%
39	3'680'673,76	2'984'200,00	6'384'500,00	3'400'300,00	113,94%
Total	**123'629'078,08**	**130'010'600,00**	**136'720'400,00**	**6'709'800,00**	**5,16%**

Évolution des revenus de fonctionnement service SPE

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	13'484'027,39	12'626'100,00	13'839'400,00	1'213'300,00	9,61%
43	1'102'333,07	2'181'400,00	-69'300,00	-2'250'700,00	-103,18%
44	1'524,07	0,00	18'000,00	18'000,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	12'749'028,10	15'134'300,00	14'531'900,00	-602'400,00	-3,98%
47	25'047'777,55	24'169'400,00	26'536'100,00	2'366'700,00	9,79%
49	130'742,40	121'200,00	3'272'800,00	3'151'600,00	2600,33%
Total	**52'515'432,58**	**54'232'400,00**	**58'128'900,00**	**3'896'500,00**	**7,18%**

Comparaison des charges et des revenus :

SPE	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**130'010'600.00**	**136'720'400.00**	**6'709'800.00**
Total des revenus	**54'232'400.00**	**58'128'900.00**	**3'896'500.00**
Excédent de charges	**75'778'200.00**	**78'591'500.00**	**2'813'300.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **6'709'800.00.**
Les revenus prévus au budget 2027 dépassent ceux du budget 2026 de CHF **3'896'500.00.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **2'813'300.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Changement de législature, passage à MCH2, transfert des 1-2P de SPE à SEP, etc… il y a beaucoup de transferts comptables d'une position à l'autre et de transferts d'EPT dans ce budget 2027 du SPE.

Le tableau ci-dessous permet une vue détaillée de l'évolution des postes de 495.69 EPT en 2026 à 463.92 EPT prévus pour 2027 :

SPE – Nombre de postes au budget 2026	**495.69**
Augmentation :	
Création d'un poste de référent·e pédagogique	0.80
Création de postes de direction tournante Réseau-L	1.60
Municipalisation du Jardin d'enfants le Petit Navire	1.65
Transfert du Bureau d'information aux parents en provenance du Service quartiers, jeunesse et familles	3.00
Augmentation de la dotation en personnel en lien avec le taux d'encadrement de 1,65/groupe	6.43
Création d'un poste pour l'encouragement précoce	1.00
Transfert de 1 EPT en provenance du SPEL pour la création du pôle Santé et sécurité au travail	1.00
Diminution :	
Transfert de 0.5 EPT du SPE vers le SEP dans le cadre du transfert 1P-2P	-0.50
Ajustement en lien avec le CVE de la Maille	-17.95
Transfert de 0.4 EPT du Service de la petite enfance vers le Service de santé et prévention	-0.40
Transfert de 0.6 EPT du Service de la petite enfance vers le Service de psychologie scolaire	-0.60
Transfert de 2.8 EPT du SPE vers le Service quartiers, jeunesse et familles en renfort du Bureau de détermination des revenus (BDR)	-2.80
Transfert de la gouvernance du Réseau-L du SPE au SEP	-1.00
Transfert de 24 EPT du SPE vers le SEP dans le cadre du transfert 1P-2P (rentrée 2026-2027)	-24.00
SPE – Nombre de postes au budget 2027	**463.92**

Il est à noter que nous sommes dans une phase de consolidation des postes et qu'il n'y a plus de postes durablement vacants.

Le SPE compte 88 sites pour le préscolaire. Deux tiers de centres subventionnés et un tiers de centres municipaux.

Évolution des charges de fonctionnement service SEP

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	61'345'750,19	70'248'800,00	73'548'600,00	3'299'800,00	4,70%
31	27'721'235,26	28'368'400,00	31'248'900,00	2'880'500,00	10,15%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	16'687'034,45	16'021'700,00	14'772'300,00	-1'249'400,00	-7,80%
34	22,71	490'500,00	0,00	-490'500,00	-100,00%
35	854'404,03	344'800,00	363'600,00	18'800,00	5,45%
36	1'808'683,28	2'012'100,00	1'953'600,00	-58'500,00	-2,91%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	14'627'247,14	13'815'300,00	13'248'000,00	-567'300,00	-4,11%
Total	**123'044'377,06**	**131'301'600,00**	**135'135'000,00**	**3'833'400,00**	**2,92%**

Évolution des revenus de fonctionnement service SEP

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Écart en CHF	Écart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	15'353'375,60	16'640'900,00	19'030'800,00	2'389'900,00	14,36%
43	3'092'125,53	3'000,00	3'000,00	0,00	0,00%
44	1'489'619,27	1'329'500,00	1'329'500,00	0,00	0,00%
45	2'967'422,40	6'085'700,00	6'085'700,00	0,00	0,00%
46	18'306'686,00	17'536'700,00	17'699'800,00	163'100,00	0,93%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'224'192,85	1'118'200,00	1'127'000,00	8'800,00	0,79%
Total	**42'433'421,65**	**42'714'000,00**	**45'275'800,00**	**2'561'800,00**	**6,00%**

Comparaison des charges et des revenus :

SEP	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**131'301'600.00**	**135'135'000.00**	**3'833'400.00**
Total des revenus	**42'714'000.00**	**45'275'800.00**	**2'561'800.00**
Excédent de charges	**88'587'600.00**	**89'859'200.00**	**1'271'600.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **3'833'400.00.**

Les revenus prévus au budget 2027 dépassent ceux du budget 2026 de CHF **2'561'800.00.** L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **1'271'600.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Changement de méthode de décompte TVA et bascule MCH1 – MCH2. Le changement de méthode de décompte de TVA, de la méthode forfaitaire à la méthode effective, rend la lecture de certains comptes très difficile. L'effet net de la TVA est une diminution de charges limitée par la réduction du droit à l'impôt préalable qui est estimée à 95%. Les comptes d'achats sont désormais enregistrés sans TVA, ce qui occasionne une baisse de charges allant jusqu'à 7.5%, mais le compte 313702 Impôts et taxes passe de 61'800 à 1'791'400 en lien avec la réduction du droit à l'impôt préalable (1.6 mio).

Il y a moins de charges de marchandises (nature 310) en raison du transfert du budget des achats au SALV (310 → 390) ; la présentation hors TVA (méthode effective) ne concerne que les natures 308 et 310 à 319. La nature 313 augmente en raison des frais Mobilis/Chotte et de l'impôt préalable non récupérable.

La bascule progressive des structures d'accueil 1-2P du SPE au SEP est un élément fort. Ce déplacement d'un service à l'autre consiste en près de 220 places transférées en 2027 (plus de 350 ayant déjà été transférées sur les 2 années précédentes).

Concept des vacances. La création de l'accueil parascolaire pendant les vacances se poursuit. L'engagement du personnel se fait maintenant prioritairement sur 52 semaines plutôt que 38 semaines dans les structures parascolaires 1-6P. La difficulté est de gérer les taux d'occupation des places vacances : l'inscription devant se faire pour l'ensemble des prestations vacances de l'année, les parents n'y envoient pas forcément leurs enfants pour

toutes les semaines de vacances. Une capacité d'environ 1000 places est prévue (actuellement elles se montent à 800).

424 – politique tarifaire du réseau L. Courbes progressives en fonction des revenus familiaux, par prestation. 28% de la charge totale des prestations du Réseau-L est couverte par les parents. Ajustement de la contribution de la FAJE vers le bas par rapport au budget précédent, où ce montant avait été quelque peu surestimé.

Évolution du nombre de postes au budget :

SEP – Nombre de postes au budget 2026	**631.79**
Augmentation :	
Transfert de 1.3201 EPT de la Restauration collective durable (Quartiers, jeunesse et familles) vers le SEP	1.32
Transfert de 0.5 EPT du SPE vers le SEP dans le cadre du transfert 1P-2P	0.50
Objectifs 100% (1 enfant - 1 place)	10.48
Transfert de la Gouvernance Réseau-L du SPE au SEP	1.00
Transfert de 24 EPT du SPE vers le SEP dans le cadre du transfert 1P-2P (rentrée 2026-2027)	24.00
Transfert de 1.4 EPT en provenance des IPEs dans le cadre du transfert 1P-2P (rentrée 2026-2027)	1.40
Diminution :	
Transfert de 0.2 EPT du Service des écoles et du parascolaire vers le Service de psychologie scolaire	-0.20
SEP – Nombre de postes au budget 2027	**670.29**

Y a-t-il des postes durablement vacants ? Le taux de vacance n'est pas particulièrement élevé, mais quelques postes sont difficiles et longs à repourvoir.

Évolution des charges de fonctionnement service SSPR

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'656'883,08	6'877'300,00	6'901'500,00	24'200,00	0,35%
31	533'680,85	742'500,00	828'000,00	85'500,00	11,52%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	45'991,02	47'900,00	31'600,00	-16'300,00	-34,03%
34	0,12	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	74'871,15	120'500,00	120'500,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	743'175,00	738'200,00	750'000,00	11'800,00	1,60%
Total	**8'054'601,22**	**8'526'400,00**	**8'631'600,00**	**105'200,00**	**1,23%**

Évolution des revenus de fonctionnement service SSPR

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	53'831,82	14'400,00	14'400,00	0,00	0,00%
43	2'061'379,19	2'515'300,00	2'515'300,00	0,00	0,00%
44	-34,73	0,00	0,00	0,00	-
45	87,10	0,00	0,00	0,00	-
46	2'711'610,35	2'731'700,00	2'803'500,00	71'800,00	2,63%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'553'888,05	1'641'400,00	1'555'500,00	-85'900,00	-5,23%
Total	**6'380'761,78**	**6'902'800,00**	**6'888'700,00**	**-14'100,00**	**-0,20%**

Comparaison des charges et des revenus :

SSPR	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**8'526'400.00**	**8'631'600.00**	**105'200.00**
Total des revenus	**6'902'800.00**	**6'888'700.00**	**-14'100.00**
Excédent de charges	**1'623'600.00**	**1'742'900.00**	**119'300.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **105'200.00.**
Les revenus prévus au budget 2027 sont inférieurs à ceux du budget 2026 de CHF **14'100.00.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **119'300.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Les aides financières pour les plus précaires (aide à la famille – orthodontie et traitements conservateurs : 100'000) sont reconduites au même montant qu'au budget 2026, vu les demandes 2026 ; aux comptes 2025, elles n'ont été utilisées qu'à hauteur d'environ 55 % (54'871.15).

L'identification des problèmes et des besoins reste à développer davantage dans le préscolaire.

La seule évolution des postes à l'Office de santé est le transfert du SPE d'un poste à 40% d'infirmière, mais cela reste insuffisant. On passe de 22.83 à 23.23 EPT.

L'ensemble du service reste dès lors stable avec en tout 47.83 EPT.

Un des grands enjeux pour 2027 est le déménagement du cabinet d'orthodontie dans de nouveaux locaux pour 4 fauteuils d'orthodontie, 1 d'hygiéniste et 1 de pédodontie à la rue de Genève 52. Cela n'est pas encore reflété dans le budget, mais il y aura vraisemblablement un crédit supplémentaire.

Évolution des charges de fonctionnement service SPS

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'231'755,09	8'242'900,00	8'452'800,00	209'900,00	2,55%
31	208'877,99	240'600,00	260'100,00	19'500,00	8,10%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	6,41	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	52'740,60	11'500,00	41'500,00	30'000,00	260,87%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	932'296,95	933'600,00	944'200,00	10'600,00	1,14%
Total	**9'425'677,04**	**9'428'600,00**	**9'698'600,00**	**270'000,00**	**2,86%**

Évolution des revenus de fonctionnement service SPS

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	144'127,85	55'200,00	55'200,00	0,00	0,00%
43	4'523,53	0,00	0,00	0,00	-
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	32'225,00	0,00	30'000,00	30'000,00	-
46	7'376'055,49	7'569'600,00	7'725'300,00	155'700,00	2,06%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	**7'556'931,87**	**7'624'800,00**	**7'810'500,00**	**185'700,00**	**2,44%**

Comparaison des charges et des revenus :

SPS	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**9'428'600.00**	**9'698'600.00**	**270'000.00**
Total des revenus	**7'624'800.00**	**7'810'500.00**	**185'700.00**
Excédent de charges	**1'803'800.00**	**1'888'100.00**	**84'300.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **270'000.00.**
Les revenus prévus au budget 2027 dépassent ceux du budget 2026 de CHF **185'700.00.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **84'300.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

2027 sera une année de consolidation des collaborations transverses.

Deux transferts de postes sont au budget :

0.6 EPT du SPE et 0.2 EPT du SEP vers le SPS.

Il y aura ainsi 57.05 EPT au budget 2027 du SPS.

L'importance de l'accueil de jour est à relever, avec la possibilité de bénéficier des compétences des professionnels. Il est nécessaire d'investir pour les plus jeunes et d'intervenir tôt. Les actions de préventions et de repérages des problèmes se révèlent aujourd'hui indispensables. Il faut chercher à éviter les retards du développement du langage et de la motricité. Et c'est de pire en pire depuis 2010… avec l'arrivée des réseaux sociaux. Des soutiens aux parents sont nécessaires.

Le service est conventionné avec l'État de Vaud et subventionné par lui.

Évolution des charges de fonctionnement service SQJF

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	10'489'923,72	11'469'800,00	11'863'500,00	393'700,00	3,43%
31	3'233'436,02	3'887'800,00	4'157'500,00	269'700,00	6,94%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'134'031,88	748'600,00	410'800,00	-337'800,00	-45,12%
34	603,15	0,00	0,00	0,00	-
35	70'000,00	70'000,00	70'000,00	0,00	0,00%
36	12'809'140,91	12'281'900,00	12'835'000,00	553'100,00	4,50%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	4'844'878,82	5'040'200,00	5'211'800,00	171'600,00	3,40%
Total	**32'582'014,50**	**33'498'300,00**	**34'548'600,00**	**1'050'300,00**	**3,14%**

Évolution des revenus de fonctionnement service SQJF

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	734'913,19	610'700,00	610'700,00	0,00	0,00%
43	47'987,02	51'500,00	51'500,00	0,00	0,00%
44	280'207,60	368'600,00	368'600,00	0,00	0,00%
45	252'204,48	197'800,00	313'800,00	116'000,00	58,65%
46	469'309,75	408'500,00	420'800,00	12'300,00	3,01%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	799'556,55	839'200,00	547'100,00	-292'100,00	-34,81%
Total	**2'584'178,59**	**2'476'300,00**	**2'312'500,00**	**-163'800,00**	**-6,61%**

Comparaison des charges et des revenus :

SQJF	Budget 2026	Budget 2027	Écarts
Total des charges	**33'498'300.00**	**34'548'600.00**	**1'050'300.00**
Total des revenus	**2'476'300.00**	**2'312'500.00**	**-163'800.00**
Excédent de charges	**31'022'000.00**	**32'236'100.00**	**1'214'100.00**

Les charges prévues au budget 2027 dépassent celles du budget 2026 de CHF **1'050'300.00.**
Les revenus prévus au budget 2027 sont inférieurs à ceux du budget 2026 de CHF **163'800.00.**
L'excédent de charges prévu au budget 2027 dépasse celui du budget 2026 de CHF **1'214'100.00.**

Explication des principales variations par rapport au budget

Pour le SQJF, ce sera dans l'ensemble la continuité avec quelques ajustements ponctuels.

Une augmentation du salaire des moniteurs des centres aérés a été décidée par la Municipalité en 2026. Cette augmentation vise à mettre fin à un régime d'exception devenu obsolète, qui maintenait ces collaboratrices et collaborateurs dans une situation salariale particulièrement précaire. Elle permet d'aligner leurs conditions de rémunération sur celles en vigueur dans les autres secteurs municipaux, et de garantir une égalité de traitement conforme aux principes

de l'administration lausannoise. Cette valorisation pécuniaire apparaît indispensable pour des raisons d'équité et permet d'abroger une dérogation au Règlement du personnel.

La reprise de la gestion des locaux de l'OCOSP du SEP par QJF entraîne plusieurs augmentations de charges, ainsi que la reprise du bâtiment du Malley-Gazomètre (Rionza 2).

Les augmentations d'EPT s'élèvent à 0.70 (animateurs Maison de Quartier), 0.90 (intendant Maison de Quartier), 0.20 (aide Maison de Quartier) ainsi qu'un transfert de 2.80 du SPE vers SQJF.

Les diminutions d'EPT consistent en -0.10 (poste RH vers SGEJQ), -1.32 (restauration collective durable vers le SEP) et -3.00 (transfert du Bureau d'information aux parents qui part au SPE).

Le nombre total d'EPT augmente ainsi de 0.18 EPT et passe de 81.20 (2026) à 81.38 (2027).

6.5.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précèdent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Évolution
Bibliothèques et archives	55.58	55.58	0.00
Secrétariat général EJQ	23.85	24.75	0.90
Service des Quartiers, Jeunesse et Famille (SQJF)	81.20	81.38	0.18
Psychologie scolaire	56.25	57.05	0.80
Santé et Prévention	47.83	47.83	0.00
Écoles et parascolaire	631.79	670.29	38.50
Petite enfance	495.69	463.92	-31.78
Total Direction EJQ	**1'392.19**	**1'400.79**	**8.60**

Les commentaires des sous-commissaires concernant l'évolution des EPT ont été intégrés dans les commentaires des services.

6.5.5. Budget d'investissement

Le *Plan des investissements* pour EJQ est clair et explicite. Il reflète bien les déroulements des projets nécessaires de constructions, d'extensions et d'assainissements, en particulier de bâtiments scolaires et parascolaires indispensables à la prise en charge d'un nombre croissant d'enfants (plus de 2500 élèves sur dix ans).

Les raisons de certains retards sont diverses et variables selon les cas particuliers. Elles apparaissent justifiables en règle générale. Un manque de personnel explique parfois qu'il n'est guère possible de garder le rythme escompté. Des retards viennent aussi dans certains cas de recours de particuliers et de demandes du Canton concernant la rénovation ou la construction de lieux d'accueil. Sans compter les problèmes de financement des travaux et les mois de négociation avec certains propriétaires…

6.5.6. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission EJQ vous invite à accepter le budget 2027 de cette direction.

Les commissaires :

Yvan Salzmann (rapporteur) Serge de Ribaupierre

6.6. Finances et mobilité (FIM)

6.6.1. Introduction

Les commissaires soussignés ont examiné le budget 2027 en date du 9 octobre 2026. L'entretien de synthèse a eu lieu le même jour avec M. le Municipal Julien Eggenberger ainsi que Mme Valentina Andreoli, secrétaire générale de la direction.

Nous tenons à remercier M. le Municipal ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des échanges et des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service des Finances (SFIN)	M. Louis-Marie Le Bot	Chef de service
	M. Max Von Siebenthal	Adjoint du chef de service
Service mobilité et aménagements des espaces publics (MAP)	M. Patrick Etournaud	Chef de service
	M. Nicolas Deig	Responsable financier et qualité
Service achat et logistique Ville (SALV)	M. Luc Perraux	Chef de service
	M. Philippe Martin	Adjoint au Chef de service
Service de la propreté urbaine (PUR)	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	Mme Maya Müller	Économiste
Secrétariat général FIM (SGFIM)	Mme Valentina Andreoli	Secrétaire générale
	M. Nicolas Despont	Responsable financier de direction

6.6.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

6.6.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	75'069'595,04	75'877'700,00	75'758'400,00	-119'300,00	-0,16%
31	32'447'880,02	34'826'400,00	36'198'500,00	1'372'100,00	3,94%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	17'608'770,51	21'943'100,00	20'453'400,00	-1'489'700,00	-6,79%
34	42'786'372,53	48'376'300,00	47'623'500,00	-752'800,00	-1,56%
35	761'479,54	262'000,00	262'000,00	0,00	0,00%
36	13'545'385,85	13'580'000,00	13'549'000,00	-31'000,00	-0,23%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	25'659'011,65	21'156'500,00	21'457'100,00	300'600,00	1,42%
Total	**207'878'495,14**	**216'022'000,00**	**215'301'900,00**	**-720'100,00**	**-0,33%**

Explication des principales variations par rapport au budget

La diminution du groupe #33 s'explique, au Service de la propreté urbaine, par une baisse des amortissements de CHF 1,1 million, principalement liée aux machines, au mobilier et aux véhicules.

6.6.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	621'648'561,87	605'800'000,00	606'900'000,00	1'100'000,00	0,18%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	29'650'677,31	27'629'400,00	27'063'600,00	-565'800,00	-2,05%
43	1'969'124,39	1'430'500,00	848'200,00	-582'300,00	-40,71%
44	59'014'529,80	46'177'700,00	61'022'400,00	14'844'700,00	32,15%
45	2'502'525,84	4'630'100,00	4'223'300,00	-406'800,00	-8,79%
46	26'109'002,95	23'789'000,00	24'689'000,00	900'000,00	3,78%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	64'518'062,07	59'164'700,00	64'301'400,00	5'136'700,00	8,68%
Total	**805'412'484,23**	**768'621'400,00**	**789'047'900,00**	**20'426'500,00**	**2,66%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation des revenus du groupe #44 s'explique principalement par une hausse attendue du dividende d'EOS Holding SA de CHF 13,3 millions, ainsi que par une augmentation de CHF 2 millions des revenus du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, notamment liés à l'occupation du domaine public, au stationnement et aux vélobox.

L'augmentation du groupe #49 s'explique principalement, au Service achat et logistique Ville, par le changement de méthode de comptabilisation lié à la mise en œuvre du MCH2. Les recettes liées à « Lausashop » (la centrale d'achats pour l'administration communale), représentant CHF 3,6 millions, sont désormais comptabilisées dans ce groupe, alors qu'elles étaient auparavant enregistrées par l'intermédiaire d'un compte de bilan (stock) sans figurer dans les revenus de fonctionnement.

6.6.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement service SGFIM

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'021'256,30	2'149'500,00	2'263'000,00	113'500,00	5,28%
31	27'836,38	36'800,00	116'800,00	80'000,00	217,39%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
34	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	10'500'000,00	10'500'000,00	10'500'000,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	208'265,55	232'100,00	217'000,00	-15'100,00	-6,51%
Total	**12'757'358,23**	**12'918'400,00**	**13'096'800,00**	**178'400,00**	**1,38%**

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation au groupe #30 s'explique par un ajustement des salaires au réel, notamment s'agissant des postes de Responsable systèmes d'information et Responsable financier de direction.

L'augmentation observée au groupe #31, importante en pourcentage mais faible en valeur absolue, s'explique par une reclassification selon MCH2 ainsi que par la création d'une dotation (d'un montant de 50'000 fr.) destinée à la communication de la coordination des chantiers.

On notera également le départ de la section Egalité et diversité du Secrétariat général FIM vers le Secrétariat général SCS, soit 1.2 EPT, conformément à l'organisation décidée pour la nouvelle législature.

Evolution des revenus de fonctionnement service SGFIM

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	62'107,80	56'000,00	56'000,00	0,00	0,00%
43	217'179,00	200'000,00	200'000,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	**279'286,80**	**256'000,00**	**256'000,00**	**0,00**	**0,00%**

Evolution des charges de fonctionnement Service des finances

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'138'921,25	7'917'200,00	7'475'400,00	-441'800,00	-5,58%
31	10'895'452,97	6'195'200,00	4'185'600,00	-2'009'600,00	-32,44%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	600'000,00	602'000,00	2'000,00	0,33%
34	42'716'254,97	48'069'300,00	47'541'500,00	-527'800,00	-1,10%
35	599'479,54	100'000,00	100'000,00	0,00	0,00%
36	2'797'968,02	2'800'000,00	2'800'000,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	5'547'779,21	1'596'900,00	1'560'600,00	-36'300,00	-2,27%
Total	**69'695'855,96**	**67'278'600,00**	**64'265'100,00**	**-3'013'500,00**	**-4,48%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Le groupe #31 comporte une mesure probabiliste de non-dépenses à hauteur de CHF 5 moi. A ce montant viennent cette année s'ajouter CHF 2 mio supplémentaires au titre des mesures dites « RRP » (Réinvestir pour renforcer les prestations) (ref. chapitre 5).

Ces mesures doivent être pérennes et résulter d'une véritable démarche d'optimisation, non pas être conjoncturelles. Chaque direction a reçu un objectif à atteindre. Toutefois, compte tenu des délais, les directions n'étaient pas à même de communiquer le détail de ces mesures RRP, raison pour laquelle elles ne sont pas visibles dans leurs budgets 2027 respectifs, mais sont centralisées au SFin. Elles seront en revanche visibles lors de l'examen des comptes. Par conséquent, leur centralisation au SFin disparaîtra au budget 2028. Au Service des finances, l'une de ces mesures consiste en une optimisation du système d'imposition TVA (passage de la méthode au forfait à celle du calcul réel). Les services qui réalisent d'importants investissements ont intérêt à pratiquer la méthode du calcul réel. Un prestataire externe appuie ce travail, qui est appelé à se poursuivre.

Evolution des revenus de fonctionnement Service des finances

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	621'648'561,87	605'800'000,00	606'900'000,00	1'100'000,00	0,18%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'058'037,97	1'479'100,00	1'068'300,00	-410'800,00	-27,77%
43	193'784,50	599'000,00	599'000,00	0,00	0,00%
44	34'302'601,68	21'901'500,00	35'190'200,00	13'288'700,00	60,67%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	24'684'889,80	22'500'000,00	23'400'000,00	900'000,00	4,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	46'958'950,45	41'111'800,00	41'653'900,00	542'100,00	1,32%
Total	**728'846'826,27**	**693'391'400,00**	**708'811'400,00**	**15'420'000,00**	**2,22%**

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse importante au groupe #44 s'explique essentiellement par la hausse attendue du dividende d'EOS Holding SA.

Evolution des charges de fonctionnement Service de la mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	18'231'261,20	20'041'500,00	20'258'600,00	217'100,00	1,08%
31	5'519'610,69	6'797'000,00	6'968'500,00	171'500,00	2,52%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	12'051'801,64	13'465'800,00	13'319'900,00	-145'900,00	-1,08%
34	66'403,92	175'000,00	50'000,00	-125'000,00	-71,43%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	144'000,00	170'000,00	139'000,00	-31'000,00	-18,24%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	11'225'099,80	11'128'000,00	11'361'400,00	233'400,00	2,10%
Total	**47'238'177,25**	**51'777'300,00**	**52'097'400,00**	**320'100,00**	**0,62%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Les importantes variations aux groupes #34 et #36 s'expliquent par des reclassements comptables selon MCH2.

L'augmentation au groupe #39 est notamment due à une augmentation des recettes liées à la taxe sur l'évacuation des eaux de chaussée, perçue en vertu du règlement communal idoine. Cette taxe est facturée par le Service de l'eau, puis in fine facturée aux propriétaires.

Evolution des revenus de fonctionnement Service de la mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	601'819,00	436'000,00	425'000,00	-11'000,00	-2,52%
43	958'405,07	400'000,00	47'700,00	-352'300,00	-88,08%
44	24'188'768,26	22'800'700,00	24'765'300,00	1'964'600,00	8,62%
45	1'738'976,40	895'000,00	1'350'000,00	455'000,00	50,84%
46	233'411,50	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	5'255'876,93	4'786'300,00	5'583'300,00	797'000,00	16,65%
Total	**32'977'257,16**	**29'318'000,00**	**32'171'300,00**	**2'853'300,00**	**9,73%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #42 figure notamment une nouvelle recette liée à l'amortissement de l'installation du système de téléjalonnement des parkings lausannois. En revanche, la diffusion des informations ne fera pas l'objet d'une facturation de la part de la Ville.

Les importantes variations aux groupes #43 et #45 sont dues à des reclassements selon MCH2 (bascule comptable d'un poste financé par le Plan climat, répercussions d'une des mesures du plan de législature soit en l'occurrence 1 EPT lié à la planification des réseaux de bus).

Au groupe #49, on retrouve notamment les recettes découlant de l'utilisation du domaine public par les services (essentiellement Eau et SiL), pour env. 4,5 mio CHF, ainsi que divers revenus liés à des refacturations au Fonds pour l'éclairage public ainsi qu'un EPT lié à l'entretien des ports (partiellement payé par le Service de l'économie).

Evolution des charges de fonctionnement service Propreté urbaine

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	35'457'275,04	33'097'400,00	33'127'700,00	30'300,00	0,09%
31	11'024'160,56	12'639'000,00	12'578'500,00	-60'500,00	-0,48%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	3'613'846,62	5'390'100,00	4'273'300,00	-1'116'800,00	-20,72%
34	2'946,85	2'000,00	2'000,00	0,00	0,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	103'417,83	110'000,00	110'000,00	0,00	0,00%
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	5'560'363,11	5'968'400,00	5'892'600,00	-75'800,00	-1,27%
Total	**55'762'010,01**	**57'206'900,00**	**55'984'100,00**	**-1'222'800,00**	**-2,14%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #33, les amortissements sont en baisse compte tenu du délai entre l'octroi des crédits (aux autorisations d'achat) et les achats effectifs.

Evolution des revenus de fonctionnement service Propreté urbaine

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	27'103'543,61	24'990'000,00	24'976'000,00	-14'000,00	-0,06%
43	599'755,82	1'500,00	1'500,00	0,00	0,00%
44	112'664,36	123'500,00	123'500,00	0,00	0,00%
45	734'102,19	3'735'100,00	2'873'300,00	-861'800,00	-23,07%
46	1'190'701,65	1'289'000,00	1'289'000,00	0,00	0,00%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'864'122,55	1'801'600,00	1'963'000,00	161'400,00	8,96%
Total	**31'604'890,18**	**31'940'700,00**	**31'226'300,00**	**-714'400,00**	**-2,24%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Les chiffres au groupe #45 s'expliquent par la variation des montants prélevés ou affectés au Fonds de réserve lié à la gestion des déchets urbains. Dans la mesure où ce fonds est alimenté par des taxes affectées, il sert d'ajustement afin d'aboutir à un résultat équilibré.

Evolution des charges de fonctionnement service Achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'220'881,25	12'672'100,00	12'633'700,00	-38'400,00	-0,30%
31	4'980'819,42	9'158'400,00	12'349'100,00	3'190'700,00	34,84%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'943'122,25	2'487'200,00	2'258'200,00	-229'000,00	-9,21%
34	766,79	130'000,00	30'000,00	-100'000,00	-76,92%
35	162'000,00	162'000,00	162'000,00	0,00	0,00%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	3'117'503,98	2'231'100,00	2'425'500,00	194'400,00	8,71%
Total	**22'425'093,69**	**26'840'800,00**	**29'858'500,00**	**3'017'700,00**	**11,24%**

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse importante au groupe #31 doit se lire en parallèle avec celle au groupe #49 ci-dessous : pour CHF 3 mio, il s'agit des dépenses et recettes liées à Lausashop (cf. 1.2 supra).

La hausse au groupe #39 découle de MCH2. Depuis 2026, le SALV gère les places de parc du Plan de mobilité, qui étaient auparavant sous la houlette du Service des gérances.

Evolution des revenus de fonctionnement service Achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	825'168,93	668'300,00	538'300,00	-130'000,00	-19,45%
43	0,00	230'000,00	0,00	-230'000,00	-100,00%
44	410'495,50	1'352'000,00	943'400,00	-408'600,00	-30,22%
45	29'447,25	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	10'439'112,14	11'465'000,00	15'101'200,00	3'636'200,00	31,72%
Total	**11'704'223,82**	**13'715'300,00**	**16'582'900,00**	**2'867'600,00**	**20,91%**

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #42, la gestion des refuges de Sauvabelin a été transférée à SPADOM, pour un montant d'environ CHF 110k par an.

La hausse au groupe #49 doit se lire en parallèle avec celle au groupe #31 ci-dessus.

6.6.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Evolution	Explication
Secrétariat général FIM	17.25	15.85	-1.40	0.8 EPT de responsable des places de jeux est transféré à LEA. 0.4 EPT est « dégelé » à la suite de la fin de la suroccupation d'un poste au SPEL. 1.2 EPT sont transférés au SGSCS (cf. 2.1.1 *supra*). Enfin, 0.2 EPT sont transférés du SFIN au SGFIM.
Finances	52.90	47.60	-5.30	0.3 EPT est transféré au SGCD. 0.2 EPT est transféré au SGFIM. 0.4 EPT est transféré au SGEJQ. 0.6 EPT est transféré au SMUN. 3.8 EPT, attribués pour une durée déterminée, sont supprimés.
Mobilité et aménagement des espaces publics	143.50	143.90	0.40	Diminution définitive de 1 EPT au profit d'une pérennisation de médiateur de terrain. Fin d'un poste de chef de projet pour le tram t1 en CDD (1 EPT). +0.5 EPT au Bureau de coordination des chantiers. +1 EPT à la Cellule de mise aux normes LHand. +1 EPT consacré à la planification du réseau de bus.
Propreté urbaine	298.50	299.50	1.00	Transfert de 1 EPT depuis le SALV, qui devient un poste de conducteur de machines. -3 EPT (CDD) d'ouvriers d'entretien.

Achats et logistique Ville	102.43	101.93	-0.50	Transfert de 1 EPT au PUR (conducteur de camion devenant conducteur de machines). -0.4 EPT d'assistant administratif. -0.1 EPT de poste de mécanicien poids lourds. +1 EPT au Centre de formation de la direction FIM.
Total Direction FIM	**614.58**	**608.78**	**-5.80**	

6.6.5. Budget d'investissement

Parmi les investissements prévus au sein de la direction figurent notamment l'interface de transports de la Blécherette, le projet Synergies, soit le regroupement d'un garage afin d'entretenir la flotte de véhicules agricoles de la Ville, les travaux de réaménagement de la Place du Tunnel, ainsi que d'importants investissements au Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley.

6.6.6. Commentaires particuliers de la COFIN

Les discussions de synthèse avec le Municipal sont l'occasion d'aborder divers thèmes : situation actuelle des finances communales et perspectives d'avenir, incertitude autour des finances cantonales et leurs répercussions sur la commune, fiscalité immobilière, péréquation, affichage public, montée en puissance des travaux de mise en conformité des arrêts de bus à la LHand, développement du Centre de formation de la Direction FIM, etc.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission FIM vous invite à accepter le budget 2027 de cette direction.

Les commissaires :

Valentin Christe (rapporteur) Ilias Panchard

6.7. Services industriels (SIL)

6.7.1. Introduction

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2027 en date du 9 octobre 2026.

Nous tenons à remercier M. le Directeur Xavier Company, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Services partagés	M. Florent PICHON	Chef de service
	M. Bertrand PILLARD	Responsable division Finances & Controlling

6.7.2. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

Le budget 2027 des SiL est principalement marqué par le passage au Modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2). Il s'agit de la nouvelle norme de présentation des comptes publics en Suisse, édictée par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). Elle s'applique à la Confédération, aux cantons et, de manière obligatoire, à l'ensemble des communes suisses. Lausanne figure parmi les dernières grandes villes suisses à adopter ce nouveau modèle comptable, et cette transition continuera vraisemblablement d'entraîner des répercussions sur les budgets 2028 et 2029.

En vue de l'entrée en vigueur du MCH2 au 1er janvier 2027, les données comptables des SiL ont été retraitées afin de présenter, pour chaque service, les résultats 2025 ainsi que les budgets 2026 et 2027 conformément aux principes de présentation du MCH2. Cette conversion permet d'assurer une présentation homogène et comparable des différents exercices et d'anticiper la structure comptable qui sera appliquée dès l'entrée en vigueur de ce nouveau modèle.

Le budget 2027 présente un bénéfice global de CHF 38'298'600 après allocations et prélèvements aux différents fonds de réserve et de péréquation, soit une progression de 4,0 % par rapport au budget 2026.

Nature	3P	Description 3P	Réel 2025	Budget 2026	Budget 2027	*B27 vs B26*
Recettes	421	Emoluments pour actes administratifs	990'458	1'020'000	1'020'000	0
	424	Taxes d'utilisation et prestations de service	21'201'557	32'147'300	34'713'500	2'566'200
	425	Recettes sur ventes	422'198'646	366'918'500	361'539'600	-5'378'900
	426	Remboursements et participations de tiers	1'269'755	669'200	720'200	51'000
	430	Revenus d'exploitation divers	9'052'231	5'243'200	4'974'700	-268'500
	431	Activation des prestations propres	12'394'265	23'122'200	16'489'300	-6'632'900
	440	Revenus des intérêts	54'375	23'900	46'000	22'100
	441	Gains réalisés PF	1'791'109	260'000	285'000	25'000
	443	Produits des immeubles du PF	557'468	550'000	518'500	-31'500
	445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	363'457	0	0	0
	447	Produit des immeubles PA	268'863	246'600	264'600	18'000
	448	Revenus des immeubles loués	250'040	173'000	170'000	-3'000
	449	Autres revenus financiers	182'594	100'000	100'000	0
	451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	22'947'094	53'725'200	39'754'100	-13'971'100
	461	Dédommagements des collectivités locales	259'466	173'000	173'000	0
	463	Subventions de collectivités et de tiers	102'857	178'000	713'600	535'600
	491	Imputations internes pour prestations de service	4'431'961	5'142'200	3'926'800	-1'215'400
	492	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	58'379	56'000	95'500	39'500
	493	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	115'351'117	113'809'000	110'857'900	-2'951'100
	498	Transfert internes entre services	0	0	0	0
	499	Autres imputations internes	92'507	100'000	100'000	0
Total Recettes			613'818'198	603'657'300	576'462'300	-27'195'000
Charges	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	-62'397'540	-70'422'700	-71'186'300	-763'600
	304	Allocations	-266'945	-343'900	-330'600	13'300
	305	Cotisations patronales	-14'128'158	-16'074'600	-16'371'400	-296'800
	309	Autres charges de personnel	-657'611	-1'333'400	-1'336'400	-3'000
	310	Charges de matières et de marchandises	-189'852'922	-121'798'000	-101'706'500	20'091'500
	311	Immobilisations n'étant pas portées à l'actif	-16'251'395	-28'076'400	-32'023'100	-3'946'700
	312	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	-5'644'977	-5'908'500	-5'911'800	-3'300
	313	Prestations de services et honoraires	-62'988'181	-69'320'800	-68'953'300	367'500
	314	Gros entretien et entretien courant	-6'971'051	-8'794'900	-9'131'900	-337'000
	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	-1'727'696	-2'802'000	-3'060'700	-258'700
	316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	-846'586	-991'400	-1'003'100	-11'700
	317	Remboursements de frais	-239'377	-437'600	-435'100	2'500
	318	Réévaluations sur créances	-530'989	-523'900	-573'600	-49'700
	319	Diverses charges d'exploitation	-513'496	-1'235'900	-1'262'500	-26'600
	330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	-38'322'520	-51'024'000	-35'548'700	15'475'300
	332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	-45'611	0	0	0
	341	Pertes réalisées sur PF	-82'741	0	0	0
	342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	-183'638	-265'500	-266'000	-500
	343	Charges pour biens-fonds PF	-16'210	-42'900	-40'300	2'600
	344	Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF	-2'227'638	-3'361'200	-3'640'600	-279'400
	351	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-52'756'737	-52'114'100	-52'393'100	-279'000
	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	0	0	-1'569'100	-1'569'100
	390	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises	-1'369'609	-683'000	-678'500	4'500
	391	Imputations internes pour prestations de service	-15'601'141	-14'438'800	-16'454'100	-2'015'300
	392	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	-8'097'393	-8'051'600	-8'099'100	-47'500
	393	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	-93'912'094	-95'525'300	-92'908'000	2'617'300
	394	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	-12'407'315	-12'426'000	-13'184'200	-758'200
	395	Imputations internes pour amortissements	-37'767	-36'000	-36'000	0
	399	Autres imputations internes	-729'276	-796'500	-59'700	736'800
Total Charges			-588'806'614	-566'828'900	-538'163'700	28'665'200
Total général			**25'011'584**	**36'828'400**	**38'298'600**	**1'470'200**

Synthèse de la comptabilité analytique (par fluide/produit)

Cette progression du résultat s'explique notamment par l'augmentation des prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement ainsi que par l'évolution du résultat de la commercialisation du gaz, qui n'est plus ajusté au bénéfice cible à la suite de la dissolution, fin 2025, du fonds de différence de couverture de la commercialisation du gaz, et ceci même si les volumes de gaz distribués et commercialisés poursuivent leur tendance à la baisse.

S'agissant du chauffage à distance, l'augmentation des charges est principalement liée à la redevance pour l'utilisation du domaine public, versée à la Ville pour l'occupation du domaine public par les chantiers. Les SiL sont, à cet égard, soumis aux mêmes règles que les acteurs privés.

Ces coûts supplémentaires ne sont actuellement pas répercutés sur les tarifs du chauffage à distance. En effet, dans le contexte du développement encore en cours du réseau, une adaptation de la facturation entraînerait un impact tarifaire trop important pour les clients et présenterait des difficultés de mise en œuvre. Par conséquent, ces charges sont absorbées par les résultats de l'activité chauffage à distance.

À l'inverse, pour les autres fluides, les coûts liés à l'utilisation du domaine public sont répercutés sur les tarifs facturés aux clients finaux.

Il convient également de relever qu'une partie des investissements liés au développement du chauffage à distance est financée par le Fonds pour la transition énergétique, lui-même alimenté notamment par les bénéfices générés par l'activité gaz.

Concernant l'électricité, les volumes distribués devraient demeurer stables en 2027. En revanche, les tarifs appliqués aux consommateurs finaux devraient légèrement diminuer en raison de la baisse du WACC (coût moyen pondéré du capital) fixé par l'Office fédéral de l'énergie. Cette évolution réduit la rémunération des investissements réalisés dans les réseaux et entraîne une diminution de la marge dégagée par cette activité.

Cette baisse de revenus affecte la capacité d'autofinancement de la Ville et réduit ses marges de manœuvre pour financer ses investissements. Dans un contexte marqué par d'importants besoins de renouvellement et de développement des infrastructures énergétiques, elle pourrait conduire à un recours accru à l'emprunt pour assurer le financement des projets futurs.

Concernant l’activité multimédia, la perte prévisionnelle de clients se poursuit sous l’effet de la forte concurrence des principaux acteurs du marché, tels que Salt, Sunrise et Swisscom, même si elle se réduit par rapport à 2026. L’activité demeure déficitaire malgré un nouveau prélèvement dans le fonds de réserve. Des mesures d’assainissement ont été mises en œuvre ces dernières années afin d’adapter la structure de coûts à cette évolution. Toutefois, une part importante des charges demeure incompressible, de sorte qu’en dessous d’un certain niveau de clientèle, l’activité ne peut plus être rentable. Pour cette activité en particulier, le budget 2027 a été établi avec prudence. Historiquement, les résultats effectifs se sont régulièrement révélés meilleurs que ceux budgétés.

	Réel 2025	Budget 2026	Budget 2027
Electricité			
Résultat ordinaire	9'491'862	9'422'956	10'458'372
Rbt clients élec. (tarifs 2009-2010)	-8'519'700	-	-
Fds de péréquation SiL élec.	4'352'000	-	-
Prélèvements sur réserves	-	1'000'000	1'000'000
Résultat final	**5'324'162**	**10'422'956**	**11'458'372**
Gaz			
Résultat ordinaire	30'221'470	37'994'766	44'374'413
Δ volume N-1 (fds péréquation)	-3'891'437	-1'826'400	-
Corrections amortissements N-1	-3'694'971	-	-
Attri. fds transition énergétique	-14'132'906	-22'662'900	-27'117'800
Prélèvements sur réserves	-	-	1'000'000
Attribution au fonds climat	-	-	-3'000'000
Résultat final	**8'502'156**	**13'505'466**	**15'256'613**
Chauffage à distance			
Résultat ordinaire	15'281'914	18'913'979	18'772'340
Incentive + UDP	-2'845'231	-1'165'000	-2'955'642
Δ volume N-1 (fds péréquation)	-460'929	-233'600	-
Résultat final	**11'975'754**	**17'515'379**	**15'816'698**
Multimédia			
Résultat ordinaire	-1'065'064	-2'692'993	-1'896'200
Prélèvements sur réserves	-	1'311'100	1'000'000
Résultat final	**-1'065'064**	**-1'381'893**	**-896'200**
Prestations pour tiers & autres			
Résultat ordinaire	274'575	-3'233'508	-3'336'884
Résultat final	**274'575**	**-3'233'508**	**-3'336'884**
TOTAL			
Résultat ordinaire	54'204'758	60'405'200	68'372'042
Rbt clients élec. (tarifs 2009-2010)	-8'519'700	-	-
Δ volume N-1 (fds péréquation)	-4'352'366	-2'060'000	-
Fds de péréquation SiL élec.	4'352'000	-	-
Corrections amortissements N-1	-3'694'971	-	-
Incentive + UDP	-2'845'231	-1'165'000	-2'955'642
Attri. fds transition énergétique	-14'132'906	-22'662'900	-27'117'800
Prélèvements sur réserves	-	2'311'100	3'000'000
Attribution au fonds climat	-	-	-3'000'000
Résultat final	**25'011'584**	**36'828'400**	**38'298'600**

6.7.2.1. Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	77'450'254,40	88'174'600,00	89'224'700,00	1'050'100,00	1,19%
31	285'566'668,71	239'889'400,00	224'061'600,00	-15'827'800,00	-6,60%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	38'368'131,26	51'024'000,00	35'548'700,00	-15'475'300,00	-30,33%
34	2'510'227,61	3'669'600,00	3'946'900,00	277'300,00	7,56%
35	52'756'736,98	52'114'100,00	52'393'100,00	279'000,00	0,54%
36	0,00	0,00	1'569'100,00	1'569'100,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	132'154'595,26	131'957'200,00	131'419'600,00	-537'600,00	-0,41%
Total	**588'806'614,22**	**566'828'900,00**	**538'163'700,00**	**-28'665'200,00**	**-5,06%**

La hausse du groupe 30 s'explique par les engagements prévus dans le cadre du développement des réseaux thermiques, du renforcement des compétences en géothermie et en environnement, ainsi que de l'adaptation des ressources aux projets énergétiques, représentant au total 12,4 EPT.

La baisse du groupe 31 s'explique, au Service commercial, par la diminution des coûts d'approvisionnement externe en électricité et en gaz.

La baisse du groupe 33 s'explique principalement par la diminution des amortissements résultant du changement de méthode de prélèvement sur les fonds ReR.

La variation du groupe 36 s'explique principalement par un changement de méthode comptable concernant le FEE en relation avec certaines activités liées au programme Equiwatt, à la suite du passage au MCH2. Ce passage implique également le transfert d'une partie des prestations gratuites du compte publié 399 vers le groupe 363.

6.7.2.2. Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	445'660'415,13	400'755'000,00	397'993'300,00	-2'761'700,00	-0,69%
43	21'446'496,40	28'365'400,00	21'464'000,00	-6'901'400,00	-24,33%
44	3'467'906,42	1'353'500,00	1'384'100,00	30'600,00	2,26%
45	22'947'093,81	53'725'200,00	39'754'100,00	-13'971'100,00	-26,00%
46	362'323,38	351'000,00	886'600,00	535'600,00	152,59%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	119'933'962,64	119'107'200,00	114'980'200,00	-4'127'000,00	-3,46%
Total	**613'818'197,78**	**603'657'300,00**	**576'462'300,00**	**-27'195'000,00**	**-4,51%**

La baisse du groupe 42 s'explique principalement par le reclassement, dans le cadre du passage au Modèle comptable harmonisé (MCH2)[2], des recettes internes liées à la vente d'énergie à la Ville, comptabilisées dans le compte publié 425 au budget 2026 et dans le compte publié 493 au budget 2027. Cette baisse est partiellement compensée par une

[2] Il s'agit d'un référentiel comptable standardisé destiné aux cantons et aux communes en Suisse. Les communes vaudoises ont jusqu'à 2027 pour adapter leurs plans comptables.

augmentation, dans une moindre mesure, liée au transfert de prestations gratuites du compte publié 491 vers le compte publié 424, également en raison du passage au MCH2.

La diminution du groupe 43 s'explique notamment, au Service Patrimoine, par la surestimation au budget 2026 des recettes liées à l'activation de la main-d'œuvre interne, dans le cadre de la révision de la planification des dépenses pour différents préavis CAD et renouvellement du réseau électrique.

La diminution des revenus enregistrée dans le groupe 45 s'explique principalement, au Service Patrimoine, par la baisse des prélèvements sur les fonds, à la suite du changement de méthode comptable concernant les compensations d'investissements.

La diminution du groupe 49 s'explique par le passage au MCH2, qui entraîne notamment le transfert de certaines recettes ainsi que d'une partie des prestations gratuites du compte publié 491 vers le compte publié 424.

6.7.3. Explication des principales variations par rapport au budget – Principales évolutions budgétaires par service

Evolution des charges de fonctionnement service Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'085'498,34	6'840'700,00	6'734'500,00	-106'200,00	-1,55%
31	5'828'501,91	7'339'000,00	7'279'300,00	-59'700,00	-0,81%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'463'700,96	1'666'400,00	1'767'300,00	100'900,00	6,05%
34	64'107,76	171'200,00	126'600,00	-44'600,00	-26,05%
35	5'984'299,78	4'700'000,00	4'400'000,00	-300'000,00	-6,38%
36	0,00	0,00	1'029'100,00	1'029'100,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	3'183'005,13	3'577'800,00	3'394'600,00	-183'200,00	-5,12%
Total	**22'609'113,88**	**24'295'100,00**	**24'731'400,00**	**436'300,00**	**1,80%**

La baisse des charges prévues dans la rubrique 30 est principalement due à la baisse du nombre d'apprentis par rapport au budget 2026, partiellement compensée par le transfert d'un ETP du Service commercial (- CHF 120'400.-) et à l'augmentation des frais de formation des apprenties (+ CHF 6'600.-).

Celle présentée dans le groupe 31 résulte de l'augmentation des coûts d'entretien des bornes de recharge publiques pour véhicules électriques, en raison du développement de ces infrastructures (+ CHF 69'700.-), de la hausse des coûts de location des machines du C-FOR (Centre de formation ; + CHF 7'200.-), ainsi que de l'augmentation des frais de représentation (relations clients) consécutive au transfert des prestations liées au partenaire institutionnel du Service commercial vers le Secrétariat général (+ CHF 6'600.-). Elle s'explique également par l'arrêt de la budgétisation de la réduction de l'impôt préalable liée aux activités Equiwatt financées par un fonds, à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle directive TVA pour les collectivités publiques (- CHF 67'400.-), soit la suppression de la correction fiscale effectuée auparavant.

Concernant le groupe 33, l'augmentation des charges observée s'explique par l'acquisition de nouvelles machines (tour de précision, fraiseuse et CNC) par le C-FOR en 2026, ainsi que par la hausse des amortissements découlant de l'estimation des activations des projets d'éclairage public réalisées en 2026.

La baisse des charges observée dans la rubrique 34 est exclusivement due à la fin des amortissements liés aux études du projet Massongex-Bex-Rhône (MBR ; - CHF 44'600.-).

La différence constatée dans la rubrique 35 s'explique par une diminution du montant de la taxe CO_2 (- CHF 300'000.-).

Dans la rubrique 36, un montant de + CHF 1'029'100.- apparaît, correspondant à une charge qui n'était pas présente au budget 2026. Cette augmentation résulte d'un changement de méthode comptable pour les prestations financées par le fonds FEE (notamment certaines activités du programme Equiwatt) dans le cadre du passage au MCH2, et le transfert d'une partie des prestations gratuites, auparavant comptabilisées dans le groupe 39, vers le groupe 36.

Enfin, la diminution des charges du groupe 39 est principalement due à des changements de méthode comptable, notamment au transfert de certaines charges vers d'autres rubriques.

Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	11'988'654,00	11'385'300,00	12'647'900,00	1'262'600,00	11,09%
43	6'774'033,65	5'916'500,00	5'436'000,00	-480'500,00	-8,12%
44	416'865,80	23'900,00	46'000,00	22'100,00	92,47%
45	3'216'845,33	4'510'900,00	4'928'200,00	417'300,00	9,25%
46	299'021,07	351'000,00	886'600,00	535'600,00	152,59%
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	3'232'261,71	3'943'700,00	3'051'800,00	-891'900,00	-22,62%
Total	**25'927'681,56**	**26'131'300,00**	**26'996'500,00**	**865'200,00**	**3,31%**

L'augmentation des revenus de la rubrique 42 est également due au changement de méthode comptable, plus précisément au transfert de certaines recettes et d'une partie des prestations gratuites du groupe 491 vers le groupe 424 dans le cadre du passage au MCH2.

La différence de revenus constatée dans la rubrique 43 s'explique par la diminution de la taxe CO_2 (- CHF 299'500.-), ainsi que par une baisse, par rapport au budget 2026, de la planification de la main-d'œuvre interne affectée aux projets d'éclairage public (- CHF 181'000.-).

Concernant le groupe 44, l'augmentation des revenus observée (+ CHF 22'100.-) correspond à une hausse des intérêts perçus sur les prêts d'actionnaires et les cautionnements accordés par les SiL à Azur, l'une de leurs sociétés affiliées (société regroupant les Villes de Lausanne et de Zurich pour le chauffage des piscines et de la patinoire de Malley).

La hausse des revenus observée dans la rubrique 45 (+ CHF 417'300.-) s'explique par une augmentation du financement des activités Equiwatt par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), ainsi que par une hausse de la couverture des charges de l'éclairage public par le fonds de péréquation.

Concernant la rubrique 46, l'augmentation des revenus (+ CHF 535'600.-) est également due à un changement de méthode comptable les activités financées par le fonds FEE à la suite du passage au MCH2.

Enfin, la différence observée dans le groupe 49 (- CHF 891'900.-) s'explique par une diminution des recettes liées à la refacturation des prestations des SiL au Service de l'eau, ainsi que par le transfert de certaines recettes et d'une partie des prestations gratuites du groupe 491 vers le groupe 424 dans le cadre du passage au MCH2.

Evolution des charges de fonctionnement service Services partagés

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'396'708,81	10'711'400,00	10'380'100,00	-331'300,00	-3,09%
31	9'839'066,56	12'427'000,00	12'869'800,00	442'800,00	3,56%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	982'192,59	1'508'500,00	1'465'000,00	-43'500,00	-2,88%
34	52'808,32	42'900,00	40'300,00	-2'600,00	-6,06%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	13'833'625,03	13'326'300,00	13'620'600,00	294'300,00	2,21%
Total	**34'104'401,31**	**38'016'100,00**	**38'375'800,00**	**359'700,00**	**0,95%**

La baisse des charges observée dans le groupe 30 s'explique par le turnover des postes, par la non-reconduction de deux contrats d'auxiliaires en 2027, ainsi que par la diminution des cotisations patronales et des autres charges de personnel qui en découle.

Concernant la rubrique 31, la hausse des charges observée résulte principalement d'une modification de la comptabilisation de la consommation électrique des bornes de services dans le cadre du passage au MCH2 (- CHF 6'700.-), d'une augmentation du budget consacré au matériel de sécurité afin de répondre au renforcement des exigences en matière de normes de protection incendie (+ CHF 31'800.-), d'un ajustement des charges de gérance sur la base des comptes 2025 (+ CHF 14'000.-), d'une augmentation des charges liées à l'application des normes minimales TIC en matière de cybersécurité ainsi que des coûts de maintenance des applications informatiques (+ CHF 632'500.-) et, enfin, d'une baisse des dépenses relatives aux mesures Equiwatt pour les bâtiments et d'un ajustement général des coûts d'entretien (- CHF 234'000.-).

La diminution des charges observée dans la rubrique 33 (- CHF 43'500.-) s'explique par une baisse des amortissements des bâtiments.

Quant au groupe 34, la diminution des charges observée (- CHF 2'600.-) est due à une baisse des achats d'eau pour les bâtiments (consommation d'eau dans les bâtiments gérés par la Ville).

Enfin, concernant la rubrique 39, l'augmentation des charges observée (+ CHF 294'300.-) est principalement due aux imputations internes pour prestations de services (facturation interne à la Ville). La gestion du parc locatif des SiL est en effet confiée au Service de gérance. Cette hausse reflète notamment les flux de facturation entre les services partagés des SiL et le Service de gérance de la Ville, en particulier pour les frais de gestion et d'entretien des bâtiments. Elle comprend également la facturation des prestations du SPEL aux SiL, ainsi que la refacturation des prestations fournies par d'autres services, comme par exemple celles du SALV pour la mise à disposition de véhicules.

Evolution des revenus de fonctionnement service Services partagés

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	201'372,19	30'600,00	30'600,00	0,00	0,00%
43	195'887,55	854'500,00	560'400,00	-294'100,00	-34,42%
44	987'958,04	702'000,00	688'500,00	-13'500,00	-1,92%
45	-4'584,64	21'700,00	30'800,00	9'100,00	41,94%
46	3'543,39	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	410'097,58	410'000,00	451'500,00	41'500,00	10,12%
Total	**1'794'274,11**	**2'018'800,00**	**1'761'800,00**	**-257'000,00**	**-12,73%**

La diminution des revenus observée dans le groupe 43 s'explique principalement par une révision de la planification de la main-d'œuvre interne affectée aux projets informatiques (- CHF 299'100.-).

Le groupe 44 présente une légère diminution des revenus, résultant de la baisse des recettes internes liées aux bâtiments en gérance (- CHF 31'500.-), partiellement compensée par l'augmentation des loyers facturés à SI-REN SA (+ CHF 18'000.-).

L'augmentation des revenus de la rubrique 45 (+ CHF 9'100.-) s'explique par une hausse du prélèvement liée au début de l'amortissement des véhicules acquis dans le cadre des AA (autorisations d'achat) des SiL et de la Ville de Lausanne.

Enfin, la hausse des revenus observée dans la rubrique 49 s'explique principalement par la comptabilisation des recettes internes des bâtiments en gérance (imputations internes à la Ville, notamment les loyers perçus pour l'APEMS du chemin de Boisy 4 ; + CHF 39'500.-).

Evolution des charges de fonctionnement service Commercial

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	13'995'527,99	15'190'600,00	15'415'200,00	224'600,00	1,48%
31	223'420'542,94	168'829'900,00	150'448'500,00	-18'381'400,00	-10,89%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	8'350,90	8'300,00	72'100,00	63'800,00	768,67%
34	334'450,95	406'000,00	406'300,00	300,00	0,07%
35	25'526'271,94	28'172'600,00	35'150'800,00	6'978'200,00	24,77%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	56'587'824,93	59'046'300,00	57'636'700,00	-1'409'600,00	-2,39%
Total	**319'872'969,65**	**271'653'700,00**	**259'129'600,00**	**-12'524'100,00**	**-4,61%**

La hausse des charges observée dans la rubrique 30 s'explique par l'augmentation de la dotation en personnel du service (+ 1,35 ETP), entraînant une hausse des salaires de + CHF 162'600.-, ainsi que par l'augmentation des cotisations patronales et des autres charges de personnel qui y sont liées.

La baisse des charges observée dans le groupe 31 s'explique principalement par la diminution des coûts d'approvisionnement externe en électricité et en gaz, partiellement compensée par l'augmentation des tarifs et des volumes d'approvisionnement externe du chauffage à distance (Tridel et bois d'ECUCAD), pour un effet global de - CHF 20'468'000.-. Cette évolution reflète essentiellement les variations des prix du marché des énergies achetées auprès de tiers.

Le groupe 33 présente une augmentation des charges de + CHF 63'800.-, due principalement aux coûts liés au matériel d'animation d'un stand utilisé lors des manifestations marketing en 2025, non prévus au budget 2026, ainsi qu'à l'amortissement d'une plateforme informatique dédiée aux offres de marché de l'électricité. Cette plateforme, acquise en 2025, avait été budgétée en 2026 aux Services partagés ; dès 2027, les amortissements sont rattachés au Service commercial.

La hausse des charges prévues dans la rubrique 35 (+ CHF 6'978'200.-) s'explique par la suppression de l'affectation au Fonds de péréquation des SiL liée aux écarts de volumes sur les ventes de gaz et de chauffage à distance. Les écarts entre les volumes budgétés et réalisés ne sont désormais plus compensés par le fonds, mais directement pris en compte dans les résultats. Cette évolution s'explique également par les mouvements du Fonds de différence de couverture de l'électricité, par l'attribution de CHF 3'000'000.- au Fonds climat décidée lors de la validation des tarifs du gaz et, enfin, par l'augmentation de l'attribution au Fonds pour la transition énergétique, liée à un bénéfice du gaz plus élevé en 2027 qu'en 2026.

Enfin, concernant la rubrique 39, la baisse des charges observée s'explique principalement par les imputations internes liées à l'achat, par le Service commercial, de la production de l'usine de Lave et de celle des usines thermiques. Cette évo-lution constitue le pendant des revenus inscrits dans la rubrique 493 du Service du patrimoine. Elle est principalement liée à la baisse du WACC appliqué à la production interne ainsi qu'à la diminution des volumes de production de l'usine de Lavey.

Evolution des revenus de fonctionnement service Commercial

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	262'931'097,16	225'176'600,00	218'889'500,00	-6'287'100,00	-2,79%
43	5'303,69	0,00	0,00	0,00	-
44	207'034,37	260'000,00	285'000,00	25'000,00	9,62%
45	11'972'337,61	11'353'800,00	9'964'500,00	-1'389'300,00	-12,24%
46	45'882,88	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	43'601'401,05	39'803'100,00	38'784'100,00	-1'019'000,00	-2,56%
Total	**318'763'056,76**	**276'593'500,00**	**267'923'100,00**	**-8'670'400,00**	**-3,13%**

La baisse des revenus observée dans le groupe 42 s'explique principalement par le reclassement des ventes internes vers d'autres rubriques dans le cadre du passage au MCH2. Il s'agit essentiellement des recettes liées à la commercialisation des différentes énergies fournies par les SiL.

La rubrique 44 présente une augmentation des revenus (+ CHF 25'000.-) résultant principalement d'une hausse des montants récupérés dans le cadre des procédures de recouvrement, notamment auprès des clients défaillants et des dossiers contentieux.

La baisse des revenus observée dans le groupe 45 (- CHF 1'389'300.-) s'explique par une diminution des prélèvements sur fonds, en particulier sur le Fonds de différence de couverture (FDC), ainsi que par un ajustement du budget costing. Cette position, de nature technique, permet d'adapter certaines charges budgétaires afin d'atteindre le résultat prévisionnel visé. Elle intègre également diverses corrections techniques du résultat.

Enfin, la rubrique 49 présente une baisse des revenus principalement due aux imputations internes, dans le cadre du passage au MCH2. Cette nouvelle pratique consiste à reclasser dans cette rubrique l'ensemble des prestations refacturées aux autres services de la Ville. Ces montants concernent notamment les ventes d'énergie, en particulier de gaz, ainsi que la valorisation des pertes refacturées aux autres services. Les estimations ont été établies en coordination avec les services concernés de la Ville.

Evolution des charges de fonctionnement service Patrimoine

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	17'544'710,52	20'718'800,00	21'525'600,00	806'800,00	3,89%
31	28'861'894,77	27'159'000,00	28'245'200,00	1'086'200,00	4,00%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	35'439'057,26	46'986'400,00	30'825'300,00	-16'161'100,00	-34,40%
34	1'820'119,79	1'827'200,00	1'947'900,00	120'700,00	6,61%
35	17'837'343,09	18'704'000,00	12'279'800,00	-6'424'200,00	-34,35%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	27'259'361,57	23'247'600,00	25'605'500,00	2'357'900,00	10,14%
Total	**128'762'487,00**	**138'643'000,00**	**120'429'300,00**	**-18'213'700,00**	**-13,14%**

La hausse des charges observée dans la rubrique 30 s'explique par l'augmentation de la dotation en personnel du service (+ 6,2 ETP), entraînant une hausse des salaires de + CHF 656'000.-, ainsi que par l'augmentation des cotisations patronales et des autres charges de personnel qui y sont liées.

Concernant la hausse des charges observée dans la rubrique 31, elle résulte principalement de l'augmentation des prestations de services et des honoraires de tiers, notamment pour les études liées à l'avenir de l'aménagement hydroélectrique de Lavey (renouvellement de la concession arrivant à échéance en 2030 et collaboration future avec les FMV), ainsi que pour des prestations de conseil juridique (+ CHF 462'100.-). Elle s'explique également par l'augmentation des besoins liés aux mandats de suppression de branchements gaz dans le cadre du déploiement du chauffage à distance (+ CHF 525'000.-).

La baisse des charges observée dans le groupe 33 (- CHF 16'161'100.-) s'explique par la diminution des amortissements découlant du changement de méthode de prélèvement sur les fonds ReR.

La hausse des charges observée dans la rubrique 34 est due à une augmentation des amortissements consécutive à l'activation des travaux réalisés dans la galerie d'amenée de Lavey.

À son tour, le groupe 35 présente une baisse des charges à hauteur de - CHF 6'424'200.- due à une modification de la comptabilisation des compensations d'investissements. Désormais, seuls les amortissements font l'objet d'une compensation par les fonds. Les investissements sont ainsi compensés progressivement sur leur durée d'amortissement et non plus intégralement au moment de leur réalisation.

Enfin, la hausse des charges observée dans le groupe 39 s'explique principalement par un ajustement des coûts liés à l'utilisation du domaine public sur la base des résultats effectifs de 2025 (+ CHF 1'741'500.-), ainsi que par l'augmentation des investissements dans les installations de production, le réseau de chauffage à distance et le réseau électrique. Cette évolution entraîne une hausse des intérêts intercalaires et des intérêts sur les immobilisations (+ CHF 598'300.-).

Evolution des revenus de fonctionnement service Patrimoine

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	163'620'261,38	157'655'600,00	158'891'500,00	1'235'900,00	0,78%
43	11'005'759,84	19'416'000,00	14'369'500,00	-5'046'500,00	-25,99%
44	1'579'225,60	170'600,00	170'600,00	0,00	0,00%
45	7'328'798,92	36'064'000,00	22'209'400,00	-13'854'600,00	-38,42%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	71'905'751,41	74'144'900,00	72'223'800,00	-1'921'100,00	-2,59%
Total	**255'439'797,15**	**287'451'100,00**	**267'864'800,00**	**-19'586'300,00**	**-6,81%**

La hausse des revenus observée dans le groupe 42 est principalement due à l'augmentation des recettes liées aux taxes d'utilisation et aux prestations de services (+ CHF 588'800.-), ainsi qu'à la hausse des recettes sur ventes, notamment la facturation de prestations à des tiers et les raccordements facturés aux clients (+ CHF 642'100.-).

Le groupe 43 présente une baisse des revenus due principalement à une surestimation, dans le budget 2026, des recettes liées à l'activation de la main-d'œuvre interne, ainsi qu'à une révision de la planification des dépenses associées à différents préavis relatifs au développement du chauffage à distance et au renouvellement du réseau électrique (- CHF 5'072'500.-).

La forte baisse des revenus observée dans le groupe 45 (- CHF 13'854'600.-) s'explique par une diminution des prélèvements sur plusieurs fonds à la suite du changement de méthode comptable appliqué aux compensations d'investissements.

Enfin, la baisse des revenus observée dans le groupe 49 (- CHF 1'921'100.-) est principalement due à la diminution des imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation. Il s'agit de la contrepartie des charges comptabilisées dans la rubrique 393 du Service commercial.

Evolution des charges de fonctionnement service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'780'864,10	8'628'000,00	8'932'500,00	304'500,00	3,53%
31	8'068'628,76	9'925'700,00	10'328'700,00	403'000,00	4,06%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	294'306,54	661'100,00	1'232'700,00	571'600,00	86,46%
34	238'232,64	1'222'300,00	1'425'800,00	203'500,00	16,65%
35	3'408'822,17	537'500,00	562'500,00	25'000,00	4,65%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	25'312'341,27	27'261'600,00	26'041'100,00	-1'220'500,00	-4,48%
Total	**45'103'195,48**	**48'236'200,00**	**48'523'300,00**	**287'100,00**	**0,60%**

La hausse des charges observée dans la rubrique 30 s'explique par l'augmentation de la dotation en personnel du service (+ 2 ETP), entraînant une hausse des salaires de + CHF 240'100.-, ainsi que par l'augmentation des cotisations patronales et des autres charges de personnel qui y sont liées.

La variation observée dans le groupe 31 s'explique principalement par la hausse des coûts d'achat de mazout (+ CHF 377'500.-), ainsi que par l'augmentation des coûts de maintenance des bornes de recharge rapides (DC) destinées aux camions de la Ville et de la télégestion. Elle s'explique également par la hausse des coûts liés aux projets de contracting thermique (+ CHF 156'600.-).

Concernant le groupe 33, la hausse des charges observée (+ CHF 571'600.-) est due au début des amortissements, dès 2027, des bornes financées par les AA (autorisations d'achat) 2026 de la Ville de Lausanne. Ces amortissements sont compensés par un prélèvement sur le Fonds CO_2.

À son tour, le groupe 34 présente une hausse des charges à hauteur de + CHF 203'500.-, due à l'activation du solde des investissements réalisés aux Plaines-du-Loup (PDL PA1) ainsi qu'au contracting du Collège de Montoie en 2026. Cette évolution s'explique également par une activation des bornes en contracting en 2025 plus élevée que celle prévue au budget 2026, ainsi que par l'activation en 2026 de nouveaux investissements liés à ces installations. Elle découle enfin du changement de classification des amortissements, avec une distinction entre les amortissements du patrimoine administratif (utile à la collectivité) et ceux du patrimoine financier.

La légère hausse des charges observée dans la rubrique 35 s'explique par l'augmentation des attributions aux fonds et financements spéciaux, notamment en raison de la hausse des volumes répercutée sur l'attribution au fonds dédié au contracting (+ CHF 25'000.-).

Enfin, la baisse des charges observée dans la rubrique 39 est principalement due aux imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation, en particulier aux flux internes entre le Service commercial et le domaine Production et solutions énergétiques, notamment pour l'achat de gaz par les usines thermiques (- CHF 1'276'800.-).

Evolution des revenus de fonctionnement service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	3'939'914,35	4'810'900,00	5'214'300,00	403'400,00	8,39%
43	3'465'280,40	2'178'400,00	1'098'100,00	-1'080'300,00	-49,59%
44	57'932,71	47'000,00	44'000,00	-3'000,00	-6,38%
45	433'696,59	1'766'300,00	2'603'100,00	836'800,00	47,38%
46	13'876,04	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	724'838,58	505'500,00	432'500,00	-73'000,00	-14,44%
Total	**8'635'538,67**	**9'308'100,00**	**9'392'000,00**	**83'900,00**	**0,90%**

La hausse des revenus observée dans la rubrique 42 s'explique par le transfert de diverses prestations du groupe 424 vers le groupe 491 dans le cadre du passage au MCH2, ainsi que par une augmentation des ventes de tableaux MCR destinés à la télégestion (+ CHF 167'100.-). À cela s'ajoute une hausse des ventes d'énergie liées aux projets de contracting thermique et aux bornes exploitées en contracting (+ CHF 236'300.-).

Concernant la rubrique 43, la baisse des revenus observée résulte d'un ensemble de facteurs, notamment la replanification de certains objets soumis au vote, le report sur les exercices futurs de dépenses de main-d'œuvre interne, la diminution des intérêts intercalaires calculés sur les projets d'investissement du PA1 des Plaines-du-Loup, dont la réalisation s'achève en 2026, ainsi qu'une estimation des dépenses de main-d'œuvre interne et des intérêts intercalaires liés aux bornes en contracting inférieure à celle retenue au budget 2026. Une fois les ouvrages mis en service, les intérêts intercalaires cessent d'être comptabilisés et sont intégrés à la valeur des actifs.

Le groupe 45 présente une variation des revenus due à une augmentation du prélèvement sur le Fonds CO_2 en lien avec la hausse des amortissements des bornes de recharge de la Ville de Lausanne. Cette variation s'explique également par l'augmentation de la compensation des amortissements et des intérêts liés aux projets de contracting thermique des Plaines-du-Loup par le Fonds de péréquation.

Enfin, le groupe 49 présente une baisse des revenus (- CHF 73'000.-) qui s'explique par le transfert de diverses prestations du groupe 424 vers le groupe 491 dans le cadre du passage au MCH2, ainsi que par une légère diminution des revenus d'abonnement liés à la télégestion EJQ (écoles, temples et autres bâtiments raccordés).

Evolution des charges de fonctionnement service Réseaux

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
30	22'646'944,64	26'085'100,00	26'236'800,00	151'700,00	0,58%
31	9'548'033,77	14'208'800,00	14'890'100,00	681'300,00	4,79%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	180'523,01	193'300,00	186'300,00	-7'000,00	-3,62%
34	508,15	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	540'000,00	540'000,00	-
37	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	5'978'437,33	5'497'600,00	5'121'100,00	-376'500,00	-6,85%
Total	**38'354'446,90**	**45'984'800,00**	**46'974'300,00**	**989'500,00**	**2,15%**

La hausse des charges observée dans la rubrique 30 s'explique par l'augmentation de la dotation en personnel du service (+ 1,8 ETP), entraînant une hausse des salaires de + CHF 95'500.-, ainsi que par l'augmentation des cotisations patronales et des autres charges de personnel qui y sont liées.

À son tour, le groupe 31 présente une hausse des dépenses qui s'explique principalement par l'augmentation prévue des coûts de matériel et d'installations pour l'entretien d'un réseau de chauffage à distance tiers ainsi que pour la réparation des fuites du réseau de gaz (+ CHF 182'000.-). Cette évolution s'explique également par l'augmentation des coûts de licences à la suite de l'acquisition d'un nouveau logiciel, par la hausse des coûts de communication du réseau électrique liée à l'automatisation des postes, par l'augmentation des coûts de location de personnel et, enfin, par la hausse de diverses cotisations relatives au réseau électrique, pour un montant total estimé à + CHF 422'800.-.

L'apparition d'une charge supplémentaire dans le groupe 36 à hauteur de + CHF 540'000.- s'explique par le transfert d'une partie des prestations gratuites du groupe 399 vers le groupe 363 dans le cadre du passage au MCH2. Il s'agit notamment de prestations liées à des manifestations qui ne sont désormais plus considérées comme « gratuites », mais comptabilisées comme des subventions afin de respecter les exigences de présentation du MCH2. Auparavant, ces montants étaient répartis dans d'autres rubriques, notamment parmi les prestations pour tiers.

Enfin, la baisse des charges observée dans la rubrique 39, outre le transfert déjà mentionné ci-dessus, s'explique principalement par l'adaptation du montant des manifestations gratuites sur la base des résultats effectifs de 2025, ainsi que par le transfert d'une partie des prestations du groupe 491 vers le groupe 424 dans le cadre du passage au MCH2 (- CHF 118'000.-).).

Evolution des revenus de fonctionnement service Réseaux

En CHF	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'979'116,05	1'696'000,00	2'319'500,00	623'500,00	36,76%
43	231,27	0,00	0,00	0,00	-
44	218'889,90	150'000,00	150'000,00	0,00	0,00%
45	0,00	8'500,00	18'100,00	9'600,00	112,94%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	59'612,31	300'000,00	36'500,00	-263'500,00	-87,83%
Total	**3'257'849,53**	**2'154'500,00**	**2'524'100,00**	**369'600,00**	**17,15%**

La hausse des revenus observée dans le groupe 42 s'explique principalement par l'augmentation des recettes perçues pour l'entretien d'un réseau de chauffage à distance tiers, ainsi que par le transfert d'une partie des manifestations gratuites du groupe 491 vers le groupe 424 dans le cadre du passage au MCH2 (+ CHF 584'800.-). À cela s'ajoute une augmentation des remboursements d'assurance perçus à la suite d'avaries sur le réseau d'éclairage public de la Ville de Lausanne (+ CHF 38'700.-).

Concernant la rubrique 45, la hausse des revenus budgétés (+ CHF 9'600.-) s'explique principalement par un ajustement technique du résultat visant à compenser une charge sans effet sur le bénéfice. Il s'agit d'une écriture de neutralisation comptable, consécutive notamment à la correction d'erreurs de calcul relatives aux charges sociales.

Enfin, le groupe 49 présente une baisse des revenus (- CHF 263'500.-) due à l'adaptation du montant des manifestations gratuites sur la base des résultats effectifs de 2025, ainsi qu'au transfert d'une partie de ces prestations du groupe 491 vers le groupe 424 dans le cadre du passage au MCH2.

6.7.4. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précèdent sont les suivants :

Service	B2026	B2027	Evolution	Explication
Patrimoine	146.18	152.38	6.20	Transfert d'une personne au Secrétariat Général (-0.8 ETP) ; recrutement de 4 personnes pour le Partenariat CADOUEST (+4 ETP), d'un-e ingénieur-e en géothermie (+1 ETP), d'un-e chef-fe de projet environnement (+1 ETP) et d'un-e ingénieur-e expert-e thermique (+1 ETP)
Réseaux	207.35	209.15	1.80	Transfert d'une personne depuis le Service Patrimoine (+0.8 ETP), ainsi que recrutement d'un-e ingénieur-e réseau thermique (+ 1 ETP)
Productions et solutions énergétiques	65.10	67.10	2.00	Recrutement d'un-e ingénieur-e électricien-ne chef-fe de projet (+ 1 ETP) et d'un-e mécanicien-ne (+ 1 ETP)

Commercial	109.95	111.30	1.35	Transfert d'une personne au Secrétariat Général (-1 ETP), recrutement d'un-e chef-fe de projet marketing (+1 ETP) et d'un spécialiste en facturation & paramétrage (+1 ETP) et augmentation de la dotation de la fonction Community Manager (+0.35 ETP)
Services partagés	67.08	67.08	0.00	-
Secrétariat général	42.10	43.10	1.00	Transfert d'un ETP du Service Commercial
Total Direction SIL	**637.75**	**650.10**	**12.35**	

L'évolution des effectifs prévue au budget 2027 s'explique principalement par le développement des activités des SiL.

Une augmentation de 4 ETP est ainsi liée au partenariat avec Cadouest SA, qui a demandé aux Sil s'assurer les activités de bureau d'études. Les prestations réalisées sont intégralement refacturées à Cadouest SA. Les 2,2 ETP supplémentaires restants sont quant à eux directement liés au développement du chauffage à distance.

Au Service commercial, le renforcement des effectifs répond à l'extension du réseau de chauffage à distance et aux besoins croissants en matière de prospection, de commercialisation et de suivi de la clientèle.

Pour le service Production et solutions énergétiques, les nouveaux postes sont principalement destinés au développement des activités de contracting énergétique ainsi qu'à l'exploitation des installations de Lavey.

L'ensemble de ces créations de postes a fait l'objet des validations requises, soit dans le cadre de crédits supplémentaires soumis à la Commission des finances (COFIN), soit par le biais de notes à la Municipalité.

6.7.5. Budget d'investissement

Les sous-commissaires ont souhaité obtenir des précisions sur l'avancement des projets d'investissement, leur planification ainsi que les montants prévus.

Concernant les objets déjà votés, les SiL poursuivent le déploiement des compteurs intelligents (smart metering), conformément aux exigences réglementaires. Ces équipements permettent notamment une relève à distance et une communication bidirectionnelle avec les réseaux.

S'agissant des préavis à venir, un crédit de CHF 87 millions est prévu pour le renouvellement du réseau électrique. Cet investissement vise principalement à maintenir le réseau dans son état actuel et à garantir sa fiabilité. Un préavis complémentaire, qui ne figure pas encore dans le tableau des investissements, sera également présenté pour soutenir la vision de développement à dix ans des SiL, notamment pour l'extension du chauffage à distance dans le sud de la ville (l'écoquartier des Prés-de-Vidy), pour un montant estimé à CHF 12 millions.

À plus long terme, les principaux enjeux d'investissement concernent le développement du chauffage à distance, le renouvellement du réseau électrique, le remplacement progressif des compteurs intelligents, dont la durée de vie est plus courte que celle des anciens compteurs mécaniques, ainsi que la poursuite de la digitalisation des réseaux et des infrastructures

informatiques. Ces investissements accompagneront également la transition énergétique et la réduction progressive de la place du gaz dans le système énergétique lausannois.

6.7.6. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission SIL vous invite à accepter le budget 2027 de cette direction.

Les commissaires :

Carolina CARVALHO (rapportrice) Guillaume MATTHEY

7. Amendements soumis à la COFIN

Les membres de la commission des finances ont soumis 67 amendements. 6 amendements ont été retirés à l'issue des discussions (sans être soumis au vote). Un amendement a été accepté. Les autres ont tous été réfusés.

1. Culture et développement urbain

Amendement 1

EàG - Renforcer la cellule ARC

Renforcer la cellule ARC afin d'améliorer la prévention et l'accompagnement des employé·e·s communaux·ales confronté·e·s à des situations de conflit ou de harcèlement au travail : +2 EPT.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
10	SMUN	301	10'617'500	192'400	10'809'900
10	SMUN	305	2'419'300	67'600	2'486'900
Total			**13'036'800**		**13'296'800**

Total d'augmentation des charges : 260'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 9 | Abstention : 2

Amendement 2

UDC – Compensation de la hausse des indemnités du Conseil communal par des réductions de subventions pour moitié au BLI et pour moitié au Service de la Culture

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CULT	363	47'868'900	- 150'000	47'718'900
Total			**47'868'900**		**47'718'900**

Total diminution des charges : 150'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 8 | Abstention : 3

Amendement 3

Les verts - Soutien à la presse lausannoise

Renforcement du montant dévolu au soutien à la presse couvrant l'actualité lausannoise

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
10	SMUN	310	308'000	50'000	358'000
10	SMUN	313	2'778'300	50'000	2'828'300
Total			**3'086'300**		**3'186'300**

Total d'augmentation des charges : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 7 | Abstention : 1

Amendement 4 AMENDEMENT RETIRÉ

EàG - Retirer les aides et subventions au CIO en faveur du sport paraolympique

Retirer toutes les formes d'aides et de subventions qu'elle accorde au CIO (charges de loyer, d'entretien, subventions directes et indirectes, etc.) et réattribuer l'entièreté de ces montants sous forme d'une subvention à Swiss Paralympic.

Remarque SFIN : Il n'y a pas de subvention directe.

Concernant les charges, le DDP est fixé jusqu'en 2115.

Total d'augmentation des charges : 0 CHF

Amendement 5

PVL-LC - Accompagner les commerces et maintenir leur accès pendant les chantiers

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
11	SG-CD	351	426'000	200'000	626'000
Total			**426'000**		**626'000**

Total d'augmentation des charges : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 1 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 6

EàG - Renforcer la solidarité internationale dans un contexte de guerres et crises multiples

Augmenter les contributions financières dédiées à la coopération internationale.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
11	SG-CD	363	10'880'000	500'000	11'380'000
Total			**10'880'000**		**11'380'000**

Total d'augmentation des charges : 500'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 7

EàG - Fonds "Aide à l'Emploi dans les créations"

Constituer un fond de soutien à l'emploi dans les créations d'arts vivants, sur le modèle d'Action-Intermittents-Genève, destiné aux professionnels du secteur confrontés à la précarité des contrats de courte durée.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CULT	351	3'844'600	100'000	3'944'600
Total			**3'844'600**		**3'944'600**

Total d'augmentation des charges : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 8

EàG - Augmenter la subvention du Théâtre 2.21

Garantir à la nouvelle équipe des conditions de travail saines et durables, tout en assurant la pérennité de son fonctionnement.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CD	363	47'868'900	20'000	47'888'900
Total			**47'868'900**		**47'888'900**

Total d'augmentation des charges : 20'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 1

Amendement 9

Les verts - Augmentation de la subvention au Bureau Culturel Vaud

Renforcer la subvention lausannoise du Bureau Culturel Vaud afin de renforcer l'accès au matériel, souvent coûteux (vidéo, son, lumière, photo, impression, matériel de reliure, informatique, etc.) et aux formations pour apprendre à les utiliser, à destination des étudiant-e-s, artistes, associations et festivals.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CULT	363	47'868'900	25'000	47'893'900
Total			**47'868'900**		**47'893'900**

Total d'augmentation des charges : 25'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 10

EàG - Renforcer l'Office de permis de construire

Renforcer les dispositifs actuels afin d'absorber l'augmentation et la complexification des demandes liées à la nouvelle loi sur l'énergie et d'en garantir un traitement efficace et rapide : + 1 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
14	URB	301	5'287'200	88'200	5'375'400
14	URB	305	1'281'000	31'800	1'312'800
Total			**6'568'200**		**6'688'200**

Total d'augmentation des charges : 120'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 8 | Abstention : 3

Amendement 11 AMENDEMENT RETIRÉ

PVL-LC - Accélérer le traitement des petits permis de construire

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
14	URB	301	5'287'200	74'000	5'361'200
14	URB	305	1'281'000	26'000	1'307'000
Total			**6'568'200**		**6'668'200**

Total d'augmentation des charges : 100'000 CHF

Amendement 12

EàG - Renforcer la Protection du patrimoine bâti

Renforcer la Délégation à la protection du patrimoine bâti afin d'assurer un traitement efficace des demandes de permis de construire, tout en conciliant transition énergétique et préservation du patrimoine : +1 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
14	URB	301	5'287'200	111'000	5'398'200
14	URB	305	1'281'000	39'000	1'320'000
Total			**6'568'200**		**6'718'200**

Total d'augmentation des charges : 150'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 0

2. Sécurité et économie

Amendement 13

EàG - Créer un service indépendant d'accompagnement des citoyen·nexs en cas de litige avec la Police

Créer un service indépendant, gratuit et confidentiel d'accompagnement des citoyen·nexs dans leurs démarches de plainte ou de réclamation contre la Police municipale, chargé d'offrir un accueil, d'assurer un soutien juridique, assurant également un suivi des dossiers, une documentation des pratiques et une analyse des éventuelles discriminations afin de proposer des améliorations des pratiques : + 2 ETP et 50'000.- de frais de fonctionnement.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
16	SG-SE	301	5'920'900	220'000	6'140'900
16	SG-SE	305	1'096'500	55'000	1'151'500
16	SG-SE	319	-	50'000	50'000
Total			**7'017'400**		**7'342'400**

Total d'augmentation des charges : 325'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 8 | Abstention :2

Amendement 14

EàG - Renforcer la police judiciaire

Renforcer la lutte contre les réseaux de drogue par un transfert de postes venant des postes police non-pourvus au Budget vers les effectifs de la police judiciaire : +2 EPT.

Augmentation du déficit : 0 CHF
(Transfert de 2 EPT au sein du Service CP d'une unité à une autre)

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 9 | Abstention : 2

Amendement 15

PVL-LC - Renforcer la police de proximité sur les points sensibles

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	82'483'000	148'000	82'631'000
17	CP	305	20'216'600	52'000	20'268'600
Total			**102'699'600**		**102'899'600**

Total d'augmentation des charges : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 1 | Non : 13 | Abstention : 0

Amendement 16

EàG - Renforcer le travail de proximité auprès de la population

Réaffecter les EPT non pourvus au sein du corps de police fin 2026, ainsi que toute augmentation prévue en 2027, au renforcement du travail social hors murs.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	82'483'000	- 5'980'000	76'503'000
17	CP	305	20'216'600	- 1'465'100	18'751'500
51	SQJF	301	9'778'700	5'980'000	15'758'700
51	SQJF	305	1'968'800	1'465'100	3'433'900
Total			**114'447'100**		**114'447'100**

Total d'augmentation des charges : 7'445'100 CHF

Total diminution des charges : 7'445'100 CHF

Augmentation du déficit : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 17

EàG - Créer un fonds de soutien pour soutenir les proches de personnes décédées dans des interventions policières

Constituer un fond visant à apporter un soutien aux proches de personnes décédées ou blessées lors d'interventions policières, passées ou futures.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	351	-	100'000	100'000
Total			**-**		**100'000**

Total d'augmentation des charges : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 1

Amendement 18

EàG - Sapeurs-pompiers, des EPT en suffisance pour couvrir les besoins

Renforcer les effectifs des sapeurs-pompiers afin de couvrir l'intégralité des shifts de 24 heures et de garantir la sécurité de la population : +20 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
18	SPSL	301	28'070'900	2'011'200	30'082'100
18	SPSL	305	6'588'600	488'800	7'077'400
Total			**34'659'500**		**37'159'500**

Total d'augmentation des charges : 2'500'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 19

EàG - Taxer les piscines privées

Instaurer une taxe annuelle forfaitaire de CHF 1'000 pour tous les détenteurs de piscines privées, en complément de la taxe sur le volume d'eau consommé.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
21	EAU	424	- 93'069'500	- 200'000	- 93'269'500
Total			**- 93'069'500**		**- 93'269'500**

Total d'augmentation des revenus : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

3. Sport et cohésion sociale

Amendement 20

PVL-LC - Augmenter la dotation au BLI pour lutter contre le racisme, qui s'accentue dû à un environnement géopolitique tendu

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
22	SG-SCS	363	754'600	100'000	854'600
Total			**754'600**		**854'600**

Total d'augmentation des charges : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non :10 | Abstention : 0

Amendement 21

UDC – Compensation de la hausse des indemnités du Conseil communal par des réductions de subventions pour moitié au BLI et pour moitié au Service de la Culture

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
22	SG-SCS	363	754'600	- 150'000	604'600
Total			**754'600**		**604'600**

Total diminution des charges : 150'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 9 | Abstention : 0

Amendement 22

PVL-LC - Préserver les cours de natation accessibles aux enfants

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
23	SPORT	363	16'972'000	80'000	17'052'000
Total			**16'972'000**		**17'052'000**

Total d'augmentation des charges : 80'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 1

Amendement 23

EàG - Gratuité des piscines

Financer la gratuité de toutes les piscines publiques extérieures de la Ville afin de permettre à l'ensemble des personnes habitant·exs la Ville de se rafraîchir lors des épisodes de canicule et de répondre aux enjeux de santé publique.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
23	SPORTS	301	10'894'700	164'000	11'058'700
23	SPORTS	305	2'251'700	25'000	2'276'700
23	SPORTS	310	795'300	14'000	809'300
23	SPORTS	312	59'800	32'000	91'800
23	SPORTS	313	2'401'900	1'054'000	3'455'900
23	SPORTS	314	1'450'700	41'000	1'491'700
23	SPORTS	315	248'200	6'000	254'200
23	SPORTS	430	- 1'913'000	1'100'000	- 813'000
Total			**16'189'300**		**18'625'300**

Total d'augmentation des charges : 1'336'000 CHF

Total diminution des revenus : 1'100'000 CHF

Augmentation du déficit : 2'436'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 24

Les verts - Gratuité des piscines pendant les périodes de canicule

Gratuité de l'entrée de toutes les piscines payantes pendant les périodes de canicule (par exemple en 2026 : 37 jours d'activation du plan canicule lausannois).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
23	SPORTS	301	10'894'700	54'000	10'948'700
23	SPORTS	305	2'251'700	8'000	2'259'700
23	SPORTS	310	795'300	5'000	800'300
23	SPORTS	312	59'800	11'000	70'800
23	SPORTS	313	2'401'900	345'000	2'746'900
23	SPORTS	314	1'450'700	14'000	1'464'700
23	SPORTS	315	248'200	2'000	250'200
23	SPORTS	430	- 1'913'000	360'000	- 1'553'000
Total			**16'189'300**		**16'988'300**

Total d'augmentation des charges : 439'000 CHF

Total diminution des revenus : 360'000 CHF

Augmentation du déficit : 799'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 25

Les verts - Élargissement des heures d'ouverture des piscines pendant les périodes de canicule

Élargir les horaires d'ouverture des piscines de 2h supplémentaires par jour pendant les périodes de canicule (par exemple en 2026 : 37 jours d'activation du plan canicule lausannois).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
23	SPORTS	301	10'894'700	11'000	10'905'700
23	SPORTS	310	795'300	1'000	796'300
23	SPORTS	312	59'800	2'000	61'800
23	SPORTS	313	2'401'900	58'000	2'459'900
23	SPORTS	314	1'450'700	3'000	1'453'700
23	SPORTS	315	248'200	1'000	249'200
Total			**15'850'600**		**15'926'600**

Total d'augmentation des charges : 76'000 CHF

Au vote, la COFIN a **accepté** cet amendement par :

Oui : 7 | Non : 6 | Abstention : 1

Amendement 26

EàG - Un panier de légumes accessible à tou·texs

Subventionner à hauteur de CHF 15 par abonnement les paniers de légumes biologiques et coopératifs de la région lausannoise pour les personnes bénéficiaires de subsides LAMal.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
24	SSL	363	-	730'000	730'000
Total			**-**		**730'000**

Total d'augmentation des charges : 730'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 27

EàG - Augmenter les moyens de l'inspection du travail à Lausanne à la hauteur des besoins des travailleur·eusexs

Renforcer l'Inspection du travail afin de garantir l'accomplissement de ses missions et de développer des campagnes de prévention liées aux effets du réchauffement climatique : +2 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
25	ST	301	17'961'200	226'000	18'187'200
25	ST	305	4'165'100	56'500	4'221'600
25	ST	309	198'900	12'000	210'900
25	ST	313	406'000	12'500	418'500
25	ST	316	791'000	275'000	1'066'000
Total			**23'522'200**		**24'104'200**

Total d'augmentation des charges : 582'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 28

EàG - ABS - Un taux d'encadrement suffisant pour l'accompagnement social et sanitaire

Renforcer les deux sites de la structure ABS (Antenne de la Riponne et Passage du Vallon) afin de garantir des horaires d'ouverture élargis et un accompagnement renforcé des usager·èrexs dans leurs démarches sociales, sanitaires et administratives : +4 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	301	8'087'300	385'800	8'473'100
50	SISP	305	1'779'100	96'400	1'875'500
Total			**9'866'400**		**10'348'600**

Total d'augmentation des charges : 482'200 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 8 | Abstention : 2

Amendement 29

EàG - ABS - Des rénovations des locaux qui puissent garantir un accueil digne des usager·èrexs et des travailleur·eusexs

Rénover en urgence les sites du Passage et de la Riponne afin de garantir des conditions d'hygiène, de sécurité et d'accueil dignes, avec un accès adéquat à l'eau potable, aux sanitaires, aux douches, à la lessive et des espaces adaptés aux personnes accompagnées d'animaux.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	314	13'000	200'000	213'000
Total			**13'000**		**213'000**

Montant transmis en COFIN par les sous-commissaires EàG : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 30

Les verts - Renforcer la dotation des équipes socio-sanitaires de l'espace de consommation sécurisé

Renforcer la dotation quotidienne des équipes socio-sanitaires sur les sites de l'antenne et du Vallon afin de garantir un accueil digne des publics cibles (accompagnement à la consommation, soutien administratif, prévention de santé, etc.) sans que cela n'épuise les équipes professionnelles : +7.55 ETP (2 ETP par site et par shift).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	301	8'087'300	728'100	8'815'400
50	SISP	305	1'779'100	182'100	1'961'200
Total			**9'866'400**		**10'776'600**

Total d'augmentation des charges : 910'200 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 8 | Abstention : 1

Amendement 31

EàG - Renforcer l'équipe mobile d'urgences sociales (EMUS) sur le territoire lausannois

Financer deux binômes supplémentaires de l'Équipe mobile d'urgences sociales (EMUS) afin de renforcer durablement sa capacité d'intervention sur le territoire lausannois, en complémentarité avec les dispositifs existants et sans se substituer au financement cantonal : +4 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	301	8'087'300	385'800	8'473'100
50	SISP	305	1'779'100	96'400	1'875'500
Total			**9'866'400**		**10'348'600**

Total d'augmentation des charges : 482'200 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 32

EàG - Augmenter les capacités d'hébergement d'urgence à Lausanne

Financer 200 places supplémentaires d'hébergement d'urgence nocturne 7j/7, dès 2027, afin de répondre à la saturation des structures, aux fermetures de squat et aux besoins d'hébergement tout au long de l'année, notamment pendant les épisodes de canicule et de grand froid.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	301	8'087'300	2'635'700	10'723'000
50	SISP	305	1'779'100	497'200	2'276'300
50	SISP	310	217'500	103'000	320'500
50	SISP	311	94'900	49'500	144'400
50	SISP	313	2'628'500	1'539'000	4'167'500
50	SISP	343	82'300	36'000	118'300
50	SISP	391	2'184'100	263'300	2'447'400
50	SISP	392	1'569'900	583'700	2'153'600
50	SISP	393	1'050'300	159'800	1'210'100
50	SISP	399	76'800	33'700	110'500
Total			**17'770'700**		**23'671'600**

Total d'augmentation des charges : 5'900'900 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 33

UDC – Diminution de 50% des subventions aux prestations dites « à bas seuil » (hébergements d'urgence, Point d'eau, etc.) y compris celles fournies directement par la Ville

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	301	8'087'300	- 1'737'300	6'350'000
50	SISP	303	48'000	- 24'000	24'000
50	SISP	305	1'779'100	- 356'100	1'423'000
50	SISP	310	217'500	- 49'500	168'000
50	SISP	311	94'900	- 35'700	59'200
50	SISP	313	2'628'500	- 595'100	2'033'400
50	SISP	315	15'600	- 2'500	13'100
50	SISP	316	6'606'100	- 152'500	6'453'600
50	SISP	317	2'800	- 100	2'700
50	SISP	330	26'900	- 1'600	25'300
50	SISP	343	82'300	- 41'200	41'100
50	SISP	363	17'861'700	- 3'263'700	14'598'000
50	SISP	370	2'139'500	- 1'069'800	1'069'700
50	SISP	391	2'184'100	- 211'600	1'972'500
50	SISP	392	1'569'900	- 118'400	1'451'500
50	SISP	393	1'050'300	- 64'800	985'500
50	SISP	399	76'800	- 18'800	58'000
50	SISP	430	- 48'000	14'000	- 34'000
50	SISP	461	- 5'328'500	1'473'600	- 3'854'900
50	SISP	470	- 2'139'500	1'069'800	- 1'069'700
Total			**36'955'300**		**31'770'000**

Total diminution des charges : 7'742'700 CHF

Total diminution des revenus : 2'557'400 CHF

Diminution du déficit : 5'185'300 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 1

Amendement 34

Les verts - Augmenter le financement de l'hébergement d'urgence

Renforcer le financement de la politique d'hébergement d'urgence de la ville actuellement sous tension.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	313	2'628'500	200'000	2'828'500
Total			**2'628'500**		**2'828'500**

Total d'augmentation des charges : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 9 | Abstention : 0

Amendement 35

EàG - Instaurer une aide au déménagement

Constituer un fonds pour aider le déménagement des personnes qui passent d'un loyer minimum de 800.- à 900.- au sein des logements à loyer modéré et qui rencontrent des difficultés pour payer leur déménagement.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	363	17'861'700	50'000	17'911'700
Total			**17'861'700**		**17'911'700**

Total d'augmentation des charges : 50'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 36

EàG - Transports gratuits

Développer l'utilisation des transports publics et garantir l'accessibilité à tou·texs. La ville subventionnerait entièrement les abonnements aux transports publics à Lausanne pour chaque habitant·exs.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	363	17'861'700	84'000'000	101'861'700
50	SISP	421	- 550'000	550'000	-
Total			**17'311'700**		**101'861'700**

Total d'augmentation des charges : 84'000'000 CHF

Total diminution des revenus : 550'000 CHF

Augmentation du déficit : 84'550'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 37

EàG - Permettre un accès quasi-gratuit aux transports publics pour tou·texs et pour protéger le climat

Développer un dispositif de quasi-gratuité des TP à Lausanne. La ville subventionnerait les abonnements de tou·texs les habitant·exs pour que ceux-ci reviennent à 40 CHF par personne par année.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	363	17'861'700	79'000'000	96'861'700
50	SISP	421	- 550'000	550'000	-
Total			**17'311'700**		**96'861'700**

Total d'augmentation des charges : 79'000'000 CHF

Total diminution des revenus : 550'000 CHF

Augmentation du déficit : 79'550'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 38

EàG - Permettre une gratuité ciblée des transports publics aux bénéficiaires du subside pour l'assurance maladie

Développer un dispositif de gratuité ciblée des transports publics à tous les bénéficiaires lausannois du subside pour l'assurance maladie.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	363	17'861'700	32'200'000	50'061'700
50	SISP	421	- 550'000	550'000	-
Total			**17'311'700**		**50'061'700**

Total d'augmentation des charges : 32'200'000 CHF

Total diminution des revenus : 550'000 CHF

Augmentation du déficit : 32'750'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 39

EàG - Renforcer la subvention au Sleep-in pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'hygiène

Financer l'acquisition de matériel de literie et de cuisine pour garantir des conditions d'accueil dignes et sanitaires aux personnes hébergées.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	370	2'139'500	25'000	2'164'500
Total			**2'139'500**		**2'164'500**

Total d'augmentation des charges : 25'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 0

Amendement 40

EàG - Renforcer la subvention au Sleep-in pour l'accompagnement social et le travail en réseau

Augmenter les taux d'activité au Sleep-in (960 heures supplémentaires) afin de renforcer l'accompagnement social, la coordination avec les partenaires et la prévention auprès des personnes hébergées.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	370	2'139'500	33'600	2'173'100
Total			**2'139'500**		**2'173'100**

Total d'augmentation des charges : 33'600 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 0

4. Logement, Environnement et Architecture

Amendement 41

EàG - Rendre accessible les garanties de loyer aux locataires sans épargne

Constituer un fonds destiné à octroyer des prêts sans intérêt aux personnes ne disposant pas de l'épargne nécessaire pour financer leur garantie de loyer.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
29	GER	351	986'800	10'000'000	10'986'800
Total			**986'800**		**10'986'800**

Total d'augmentation des charges : 10'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 42 AMENDEMENT RETIRÉ

EàG - Supprimer la subvention de la Ville à l'aéroport de la Blécherette

Remarque SFIN : Il n'y a pas de subvention.

Amendement 43 AMENDEMENT RETIRÉ

EàG - Augmenter la redevance de l'aéroport de la Blécherette

Augmenter la redevance de superficie à 5% de la valeur vénale estimée du terrain affecté à l'aérodrome, conformément aux pratiques immobilières, ou, si cela n'est pas légalement possible, au taux maximal autorisé par la loi**.**

Remarque SFIN : La redevance ne peut pas être augmentée par la superficiante s'il n'y a pas de modifications.

Amendement 44

EàG - Pour des loyers plafonnés au sein du parc sous gestion de la Ville

Classer les loyers de tout logement (parmi les 1'441 logements gérés par le Service des gérances) qui dépasserait les limites de loyers fixé par la LPPPL pour les logements à loyers abordable à un niveau qui respecte cette limite, de sorte que tous les logements gérés par le Service des gérances soient des Logement d'utilité publique (LUP) au terme de la LPPPL.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
29	GER	443	- 44'649'000	1'888'800	- 42'760'200
Total			**- 44'649'000**		**- 42'760'200**

Total diminution des revenus : 1'888'800 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 45

EàG - Passer à la vitesse supérieure en matière d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier appartenant à la ville

Allouer un financement à un fond d'assainissement énergétique dans le budget ordinaire permettant l'assainissement d'environ 10 bâtiments supplémentaires par année.

Effectifs supplémentaires pour coordonner ce fonds : +3 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
30	ARLO	301	7'248'100	264'600	7'512'700
30	ARLO	305	1'720'700	95'400	1'816'100
39	SFIN	351	100'000	40'000'000	40'100'000
Total			**9'068'800**		**49'428'800**

Total d'augmentation des charges : 40'360'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 5 | Abstention : 5

Amendement 46

PVL-LC - Réparer les petits défauts des places de jeux et en assurer la sécurité

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
31	SPADOM	314	1'557'500	200'000	1'757'500
Total			**1'557'500**		**1'757'500**

Total d'augmentation des charges : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 0

5. Enfance, Jeunesse et Quartiers

Amendement 47

EàG - Renforcer les bibliothèques et le bibliobus

Renforcer les effectifs des bibliothèques afin d'assurer notamment le fonctionnement du bibliobus et le développement des boîtes à livres : +1 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
13	BAVL	301	5'845'600	88'200	5'933'800
13	BAVL	305	1'335'200	31'800	1'367'000
Total			**7'180'800**		**7'300'800**

Total d'augmentation des charges : 120'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 48

Les verts - Bibliothèque : bibliobus et favoriser l'accès à la lecture

Augmenter la dotation en personnel du Service des archives et bibliothèques pour renforcer l'accès à la lecture, notamment grâce à la mise en service du nouveau Bibliobus dès février 2027 : +2 EPT.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
13	BAVL	301	5'845'600	176'400	6'022'000
13	BAVL	305	1'335'200	63'600	1'398'800
Total			**7'180'800**		**7'420'800**

Total d'augmentation des charges : 240'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 9 | Abstention : 0

Amendement 49

EàG - Un enfant = une place en crèche

Créer 100 places de plus que ce que propose la Municipalité dans le budget 2027.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
34	SPE	301	44'359'700	2'899'000	47'258'700
34	SPE	303	65'700	264'600	330'300
34	SPE	304	83'600	430'400	514'000
34	SPE	305	9'715'700	8'100	9'723'800
34	SPE	309	274'800	5'900	280'700
34	SPE	310	1'625'000	47'800	1'672'800
34	SPE	311	336'800	63'100	399'900
34	SPE	312	416'000	29'600	445'600
34	SPE	313	1'549'400	189'100	1'738'500
34	SPE	316	4'919'400	278'600	5'198'000
34	SPE	318	36'900	2'700	39'600
34	SPE	319	2'000	1'100	3'100
34	SPE	424	- 13'452'200	- 1'109'900	- 14'562'100
34	SPE	463	- 14'715'500	- 915'700	- 15'631'200
34	SPE	499	- 3'145'100	- 367'100	- 3'512'200
Total			**32'072'200**		**33'899'500**

Total d’augmentation des charges : 4'220'000 CHF

Total d’augmentation des revenus : 2'392’700 CHF

Augmentation du déficit : 1'827’300 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 11 | Abstention : 0

Amendement 50

EàG - Renforcer le parascolaire

Développer les capacités d'accueil afin de répondre à la pénurie de places dès 2027 : +11 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SEP	301	59'683'200	1'056'000	60'739'200
35	SEP	305	12'778'400	264'000	13'042'400
35	SEP	309	860'600	3'600	864'200
35	SEP	312	450'800	11'900	462'700
35	SEP	313	15'398'000	189'500	15'587'500
35	SEP	316	5'273'000	189'000	5'462'000
35	SEP	319	130'200	94'000	224'200
35	SEP	424	- 17'625'500	- 450'000	- 18'075'500
35	SEP	463	- 11'996'500	- 419'000	- 12'415'500
Total			**64'952'200**		**65'891'200**

Total d'augmentation des charges : 1'808'000 CHF

Total d'augmentation des revenus : 869'000 CHF

Augmentation du déficit : 939'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 51

Les verts - Places additionnelles dans l'accueil parascolaire

Ouverture de 50 places supplémentaires dans l'accueil midi du parascolaire (places ouvertes pendant la pause de midi).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SEP	301	59'683'200	225'500	59'908'700
35	SEP	305	12'778'400	56'300	12'834'700
35	SEP	309	860'600	900	861'500
35	SEP	312	450'800	5'300	456'100
35	SEP	313	15'398'000	67'400	15'465'400
35	SEP	316	5'273'000	84'000	5'357'000
35	SEP	319	130'200	41'800	172'000
35	SEP	424	- 17'625'500	- 109'700	- 17'735'200
35	SEP	463	- 11'996'500	- 70'700	- 12'067'200
Total			**64'952'200**		**65'253'000**

Total d'augmentation des charges : 481'200 CHF

Total d'augmentation des revenus : 180'400 CHF

Augmentation du déficit : 300'800 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 52

PVL-LC - Mieux utiliser les places d'accueil pendant les vacances, augmentation du budget alloué

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SEP	301	59'683'200	148'000	59'831'200
35	SEP	305	12'778'400	52'000	12'830'400
Total			**72'461'600**		**72'661'600**

Total d'augmentation des charges : 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 8 | Abstention : 2

Amendement 53

PVL-LC - Porter le suivi infirmier préscolaire à 2 ETP dédiés

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
36	SSPR	301	5'537'600	176'400	5'714'000
36	SSPR	305	1'277'600	63'600	1'341'200
Total			**6'815'200**		**7'055'200**

Total d'augmentation des charges : 240'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 0

Amendement 54 AMENDEMENT RETIRÉ

PVL-LC - Renforcer le soutien psychologique aux jeunes enfants et à leurs parents

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
37	SPS	301	6'785'900	296'000	7'081'900
37	SPS	305	1'583'900	104'000	1'687'900
Total			**8'369'800**		**8'769'800**

Total d'augmentation des charges : 400'000 CHF

Amendement 55

PVL-LC - Soutien et encadrement des jeunes parents

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
51	SQJF	301	9'778'700	88'200	9'866'900
51	SQJF	305	1'968'800	31'800	2'000'600
Total			**11'747'500**		**11'867'500**

Total d'augmentation des charges : 120'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 0

Amendement 56

EàG - Renforcer le travail culturel et socio-culturel dans les quartiers

Renforcer le budget « Vie de quartier » afin de favoriser les projets culturels et socio-culturels dans les quartiers et en proximité avec la population.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
51	SQJF	313	2'156'700	50'000	2'206'700
Total			**2'156'700**		**2'206'700**

Total d'augmentation des charges : 50'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 57

PLR - Supprimer la nouvelle part de subvention accordée à la FASL (augmentation de la subvention de 2026 à 2027)

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
51	SQJF	363	12'694'000	- 399'100	12'294'900
51	SQJF	391	2'737'200	- 29'500	2'707'700
29	GER	499	- 12'897'500	29'500	- 12'868'000
Total			**2'533'700**		**2'134'600**

Total diminution des charges : 399’100 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 9 | Abstention : 0

6. Finances et Mobilité

Amendement 58

PLR - Augmentation de la dotation des mesures RRP à CHF 2.5 millions

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	310	- 6'905'000	- 500'000	- 7'405'000
Total			**- 6'905'000**		**- 7'405'000**

Total diminution des charges : 500’000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 59

PLR - Mesures d'optimisation - baisse des dépenses de 0,5% dans toutes les directions

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	310	- 6'905'000	- 10'822'900	- 17'727'900
Total			**- 6'905'000**		**- 17'727'900**

Total diminution des charges : 10'822’900 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 8 | Abstention : 1

Amendement 60

PLR - Baisser les dépenses en énergie liées au patrimoine administratif hors SIL-Eau de 1%

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	312	-	- 12'800	- 12'800
Total			**-**		**- 12'800**

Total diminution des charges : 12’800 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 61

PLR – Réduction des dépenses de 3% sur la rubrique 313 « Prestations de services et honoraires » dans l’ensemble des directions

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	313	82'800	- 5'193'400	- 5'110'600
Total			**82'800**		**- 5'110'600**

Total diminution des charges : 5'193’400 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 8 | Abstention : 1

Amendement 62

PLR – Réduction des dépenses de 1% sur la rubrique 313 « Prestations de services et honoraires » dans l'ensemble des directions

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	313	82'800	- 1'731'100	- 1'648'300
Total			**82'800**	**-**	**1'648'300**

Total diminution des charges : 1'731'100 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 63

PLR – Réduction des dépenses de 0.5% sur la rubrique 313 « Prestations de services et honoraires » dans l'ensemble des directions

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	313	82'800	- 865'600	- 782'800
Total			**82'800**	**-**	**782'800**

Total diminution des charges : 865'600 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 0

Amendement 64 – AMENDEMENT RETIRÉ

PVL-LC - Sécuriser rapidement les abords des écoles

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
41	MAP	?	-	250'000	-
Total			**-**		**-**

Total d'augmentation des charges : 250'000 CHF

Amendement 65

EàG - Lausanne sans publicité commerciale

Résilier le contrat pour l'affichage commercial dans l'espace public (amenant à une perte de rentrées correspondant au montant perçu via l'affichage commercial).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
41	MAP	448	- 24'740'300	2'930'000	- 21'810'300
Total			**- 24'740'300**		**- 21'810'300**

Total diminution des revenus : 2'930'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 1

Amendement 66

EàG - Augmenter le coût de place pour les SUV

Augmenter les revenus du macaron en multipliant par quatre son prix pour les véhicules thermiques de plus de 1,8 tonne et les véhicules hybrides ou électriques de plus de 2 tonnes, hors véhicules de livraison et minivans.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
41	MAP	448	- 24'740'300	- 4'318'800	- 29'059'100
Total			**- 24'740'300**		**- 29'059'100**

Total d'augmentation des revenus : 4'318'800 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 9 | Abstention : 2

Amendement 67

PVL-LC - Renforcer la propreté autour des écoles et des commerces

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
42	PUR	301	26'950'300	110'000	27'060'300
42	PUR	305	6'033'700	40'000	6'073'700
Total			**32'984'000**		**33'134'000**

Total d'augmentation des charges : 150'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 1 | Non : 12 | Abstention : 1

7. Services industriels

N/A

8. Discussion du préavis 2026/75

L’essentiel des débats de la Commission des finances a été consacré aux amendements. Une partie de la Commission demeure préoccupée par le niveau d'endettement de la Ville. Une autre estime que la Ville doit investir davantage encore dans le social et la culture. Une dernière partie, sans contester ces besoins, considère que la Ville investit déjà beaucoup et que toute dépense supplémentaire doit rester compatible avec la capacité financière de la Ville.

Plusieurs rapports de majorité et de minorité ont été annoncés après le vote de la commission des finances. Leur répartition est la suivante :

Rapport de majorité 1 : PLR, UDC, PVL/LC, rapportrice : Madame Pauline Blanc

Rapport de majorité 2 : EàG

Rapport de minorité : PS, Vert-e-s, rapporteur : Monsieur Samuel de Vargas

9. Plan des investissements

La Commission des finances a pris connaissance du Plan des investissements pour les années 2027 à 2030. Ce document permet de mieux connaître les intentions de la Municipalité pour les années à venir en matière d’engagements financiers.

10. Conclusions

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1) d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2027 comme il suit :

Charges	CHF	2'164'655'200.-
Revenus	CHF	2'086'923'300.-
Excédent de charges	CHF	77'731'900.-

Au vote, la commission **refuse** la conclusion n° 1 amendée par 5 oui, 9 non.

2) de prendre acte du plan des investissements pour les années 2027 à 2030

La commission prend acte.

Lausanne, le 27 novembre 2026

La rapportrice :

Marlyse Audergon
Présidente de la Commission permanente des finances